Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

5¢

73e ANNEE — Pronostics: Nuageux avec averses. Très doux. (Détails page 2) — MONTREAL, MARDI 4 DECEMBRE 1951 — R — No 237

SENATES READING ROOM
OTTAWA, ONT.

CONTRIBUTION DU CANADA À LA DÉFENSE

(Photo Guy Lemay—La Patrie)

DEGATS DE $100,000 A SAINT-LAZARE STATION — Un incendie a complètement rasé hier, à Saint-Lazare Station, un hôtel, un magasin général, le bureau de poste, un logis, et plusieurs hangars, en plus de causer des dégâts à un autre magasin. Personne n'a été blessé au cours des opérations et les pompiers de Dorion et de Vaudreuil ont dû travailler ferme une bonne partie de la journée pour maîtriser les flammes. Comme on peut voir sur cette photo, il ne reste plus rien des immeubles incendiés. Tout a été rasé.

* * *

Construction de 5 aéroports en Europe

* * *

OTTAWA, 4 — (PC) — Le ministre de la Défense Brooke Claxton a déclaré aux Communes, hier, que les nations du Pacte Atlantique n'ont pas encore convenu de la répartition des coûts de la construction d'aéroports et d'autres aménagements de défense en Europe.

Il a fait cette déclaration en expliquant aux Communes qu'il n'a aucunement révélé une nouvelle politique canadienne à ce sujet au cours d'une conférence de presse accordée à Rotterdam le 21 novembre et qui a fait l'objet d'une controverse depuis.

(Une dépêche de la Presse Canadienne avait alors mandé de Rotterdam que le ministre avait déclaré que le Canada assumerait la construction de quatre ou cinq aéroports en Europe pour les escadrilles canadiennes au coût approximatif de $100,000,000. Ce chiffre était une évaluation faite par Douglas How, correspondant de la Presse Canadienne. La Presse Canadienne a expliqué plus tard que ce chiffre avait été attribué à M. Claxton par les responsables de la révision de la copie de Doug. How au Canada.)

(Suite à la page 4)

On attend, à Hong-Kong, l'arrivée des trois soeurs expulsées de la Chine

HONG-KONG, 4 — (Reuters) — D'après des renseignements parvenus ici de la Chine continentale, des prêtres favorables au régime communiste s'emparent de toutes les églises catholiques de Tien-Tsin.

Ils auraient entrepris une campagne de prédication dans le but de "purifier" les fidèles des contaminations "impérialistes" de l'enseignement de l'Eglise.

Tien-Tsin passait naguère pour le centre catholique le plus important de la Chine du Nord.

Le journal communiste officiel "Sin Wen Jih Pao", de Shanghai, annonce que les prêtres chinois font des sermons et donnent des conférences sur "la réforme de la pensée" et le patriotisme. Plus de 6,000 catholiques participeraient à cette "campagne d'instruction".

Dans l'entre-temps, les autorités catholiques de Hong-Kong attendent l'arrivée de Chine des trois religieuses canadiennes dont le tribunal populaire de Canton a ordonné la déportation dimanche dernier.

Les religieuses doivent arriver de Canton par chemin de fer.

On n'a rien appris de nouveau au sujet des deux autres religieuses condamnées dimanche à cinq ans d'emprisonnement et à la déportation.

Les cinq religieuses étaient accusées d'avoir fait mourir et maltraité 2,000 enfants à l'orphelinat du Sacré-Coeur, à Canton. Les autorités ecclésiastiques ont fait observer à ce sujet que l'orphelinat recevait un grand nombre d'enfants très malades, ce qui explique le taux de mortalité élevé.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

A l'occasion de la nomination de M. Roland Vinet au poste de directeur adjoint des Ecoles Normales de la province de Québec, ses camarades du 94ème cours du séminaire Sainte-Thérèse ont organisé une fête intime qui s'est déroulée au cours de la semaine au Cercle Universitaire. On remarque de gauche à droite: M. Lucien Toupin; le R.P. Gérard St-Denis, O.P.; M. l'abbé Paul-F. Grégoire, aumônier des étudiants de l'Université de Montréal; le R.P. Maurice St-Louis, procureur du séminaire Ste-Thérèse; M. Lionel Gauthier, industriel. Deuxième rangée: M. Gérard Dubreuil, homme d'affaires; M. l'abbé C.-H. Marcil, vicaire à St-Philippe; M. l'abbé Maurice Théoret, professeur de rhétorique; M. Paul Leduc, réalisateur bien connu; le R.P. Dominique Desjardins, d'Ottawa; le R.P. Alexandre Gauvreau, missionnaire; le R.P. Vianney Desroches, vicaire à St-Jean de la Croix; M. Paul Neveu, instituteur; M. l'abbé Rolland Bellerose, vicaire à St-Pierre Claver et le Dr Philippe Gascon, de L'Assomption.

M. J. Cleary

"L'Union Nationale a manqué à ses devoirs"

Voici quelques extraits du discours de M. J. Cleary, directeur de l'Association libérale de N.-D.-G., qui a prononcé cette allocution à la radio, hier, sous les auspices de l'Organisation du Parti Libéral.

"Il semble que l'histoire va se répéter. Lors des élections de 1936, le parti libéral ne gagnait que 16 sièges à l'Assemblée Législative. Trois ans plus tard, les libéraux décrochaient 70 des sièges à disputer. C'est alors que le gouvernement Godbout fut formé pour administrer la province de Québec de 1939 à 1944. Il est à noter que ce retour au pouvoir n'arriva que trois ans après cette défaite de 1936, désastreuse en toute apparence.

"Ceci démontre premièrement que le simple fait qu'il y ait, à l'Assemblée Législative, un nombre tres restreint de sièges libéraux (soit 8), ne prouve rien du tout. Et plus important encore, ce fait met en évidence le caractère du parti libéral. Il n'y a pas de défaite qui soit un désastre pour le parti libéral. Le parti, en effet, est trop solidement ancré au Canada et dans la province de Québec, et ses sources dans l'histoire de cette nation sont trop profondes pour le vouer à l'échec.

"Aujourd'hui il n'y a plus de doute. Les choses vont mal pour Duplessis et l'Union Nationale. En effet, jamais la situation n'a été aussi intenable. Un autre exemple frappant de l'incompétence de son gouvernement; a-t-il jamais vu des milliers de citoyens se rassembler pour signer une pétition, dans le but de renforcer la loi des liqueurs? Ou aura vu de semblables pétitions pour modifier une loi, passer un nouveau règlement, mais pour rappeler un gouvernement à son devoir le plus élémentaire, jamais. Cela prouve que si les citoyens de la province de Québec en sont rendus à de telles mesures, c'est parce qu'ils ne peuvent plus compter sur l'honnêteté de leur gouvernement. L'Union Nationale a manqué à ses devoirs et elle le sait. Le même processus de 1939 va se répéter aux élections prochaines. Ce n'est pas la province de Québec qui va encourager un gouvernement à la corruption de sa jeunesse! Alors on changera de gouvernement, pour une administration qui saura tenir compte des devoirs publics, devoirs dont les partisans de l'Union Nationale ont toujours fait abstraction."

MARDI, 4 DECEMBRE 1951

338e jour de l'année — S. Pierre Chrysologue

Le soleil s'est levé à 7 h. 23 et se couchera à 4 h. 17

Pronostics

Le temps très doux se maintient dans la province de Québec avec des températures nocturnes oscillant autour de 30°.

Une dépression au-dessus du nord-ouest du lac Supérieur a provoqué des averses accompagnées de vents dans l'ouest de l'Ontario. Les nuages de plus en plus denses et les averses atteindront les régions de l'Ouest durant l'après-midi et se dirigeront lentement vers l'Est. On ne prévoit pas un brusque retour des températures hivernales après le passage de la dépression au nord-est.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Cantons de l'Est et des Laurentides: Nuageux à la fin de la matinée avec averses dans plusieurs localités à la fin de l'après-midi. Très doux. Maximum aujourd'hui à Montréal, 46; à Ottawa, 43; à Ste-Agathe, 43, et à Sherbrooke, 46.

Région de Québec: Temps clair, devenant nuageux durant l'après-midi. Vents légers tournant au sud-est à 15 milles à l'heure durant l'après-midi. Très doux. Maximum aujourd'hui à Québec, 42.

LA LUNE

Prem. quart. le 5, à 11 h. 20 a.m.

Pleine lune, le 13, à 4 h. 30 a.m.

Dern. quart. le 21, à 9 h. 37 p.m.

Nouv. lune, le 28, à 6 h. 43 p.m.

SIGNE DU ZODIAQUE

SAGITTAIRE

du 22 novembre au 21 décembre

1951 **DECEMBRE** 1951

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Un accord entre le Canada et l'Ontario sur la canalisation

OTTAWA, 4 — Le premier ministre du Canada, le T. H. Louis St-Laurent, a annoncé, hier après-midi, aux Communes canadiennes, que son gouvernement et celui de l'Ontario ont signé une entente au sujet de l'exploitation de l'énergie hydroélectrique de la section des rapides internationaux du St-Laurent.

M. Saint-Laurent a répété que le Canada entreprendra seul la canalisation du Saint-Laurent si les Etats-Unis ne se décident pas à entreprendre la réalisation de ce gigantesque projet. Par ailleurs, a fait savoir M. Saint-Laurent, au cas où Washington reviendrait sur son attitude actuelle, les gouvernements fédéral et ontarien modifieraient leur entente pour faire face à la nouvelle situation.

M. Saint-Laurent a aussi déposé devant les députés, le texte de l'entente que le parlement devra approuver avant la fin de la présente session.

Voici les explications fournies par le premier ministre:

"La province d'Ontario s'engage, de façon générale, à exploiter les ressources hydro-électriques de la section internationale des rapides du Saint-Laurent, concurremment à l'exploitation de la partie américaine par l'autorité compétente et conformément à ce qu'on appelle "le projet de concentration unique avec barrages de régularisation (238-242)". C'est là le même plan que celui qui a déjà été présenté, puis intégré à l'accord relatif aux Grands-Lacs et au bassin du Saint-Laurent, intervenu en 1941 entre le Canada et les Etats-Unis. L'accord prévoit cependant que le plan pourra être modifié moyennant un accord entre le Canada et l'Ontario.

Pour sa part, le gouvernement canadien s'engage à ne rien négliger pour obtenir le consentement de la Commission conjointe internationale à la demande que lui adressera la province d'Ontario sous une forme acceptable, en vue d'obtenir la permission d'aménager les ouvrages nécessaires.

"Aux termes du traité de 1909, relatif aux eaux limitrophes, cette approbation serait nécessaire, étant donné que la section internationale des rapides du Saint-Laurent constitue une eau limitrophe. Toutefois, le Canada prend cet engagement sous la réserve que l'effet en soit conforme aux obligations du traité concernant les eaux limitrophes et qu'on prenne en considération tous les intérêts que le Canada possède au regard du fleuve Saint-Laurent.

"Certaines des autres stipulations de première importance peuvent être sommairement énumérées ainsi:

"1.—Le Canada remettra à l'Ontario l'administration de tous terrains appartenant au Canada que nécessite le projet, et l'Ontario versera une indemnité à cet égard, sauf pour ce qui est des terrains ou propriétés qui font partie du réseau de canalisation existant.

"2.—L'Ontario remettra au Canada l'administration des terrains appartenant à l'Ontario et que le Canada désigne comme essentiels aux travaux destinés à l'aménagement d'une voie navigable en eau profonde dans la section internationale des rapides.

"3—L'Ontario établira une commission chargée de préserver et de mettre en valeur les beautés naturelles et les liens historiques de cette région dans toute la mesure jugée opportune.

"Il est reconnu qu'avant que soient réalisées toutes les dispositions prévues dans le présent accord, l'accord de 1941 visant les Grands-Lacs et le bassin du Saint-Laurent, conclu entre le Canada et les Etats-Unis, sera peut-être approuvé par le Conseil et par le Parlement. En ce cas, le gouvernement aurait l'intention de reprendre l'étude de l'accord signé aujourd'hui et de le modifier conformément aux ententes qui existeraient alors en le Canada et les Etats-Unis à l'égard du projet de voie navigable."

Le président de la Syrie démissionne

DAMAS, 4. (PC) — Le président Hachem Bay Attassi, le politicien le plus âgé et le plus respecté de la Syrie, a démissionné hier et le col. Adib Shishekly a assuré toute l'autorité exécutive du pays.

Shishekly, nouveau "dictateur" de 44 ans, qui est l'éminence grise de la Syrie depuis deux ans, devient le chef de cette nation arabe de 3,000,000 d'âmes.

Son premier geste a été de dissoudre immédiatement le Parlement. Il a laissé entendre en même temps que des élections générales auront lieu probablement dans l'espoir de faire disparaître le parti populaire qui tient une place de premier plan au Parlement.

Le nouveau chef militaire a annoncé qu'Atassi a démissionné parce que l'ancien premier ministre, Maaruf Dawalibi, et son parti populaire, contre qui le récent coup militaire a été porté, ont refusé d'accepter la dissolution du Parlement.

L'Armée s'est emparée du pouvoir, jeudi, après avoir accusé le gouvernement Dawalibi de ne pas représenter le peuple et de projeter le recours à la force militaire pour atteindre ses buts impérialistes. Les militaires ont aussi accusé le parti populaire "de soulever le peuple contre l'armée" et de travailler contre les intérêts de la Syrie.

Mère et fillette blessées gravement

Une mère et sa fillette ont été blessées, hier soir, lorsqu'elles furent heurtées par une auto conduite par M. Roger Parent, 22 ans, 1275, boulevard Mont-Royal. L'accident s'est produit alors que les victimes traversaient la chaussée, boulevard St-Laurent, un peu au nord du boulevard Crémazie.

Mme Yvonne Daoust, 29 ans, 170 ouest, avenue Sauriol, fut admise à Notre-Dame, souffrant d'une fracture du pelvis, et sa fillette, Micheline, cinq ans, fut transportée à Ste-Justine. Elle a subi de multiples contusions.

M. Edwin-L. James, du New-York Times, décédé à 61 ans

NEW-YORK, 4. — M. Edwin Leland James, directeur de la rédaction du journal "New-York Times" depuis 1932, est décédé hier soir à la suite d'une crise cardiaque à l'hôpital Columbia Presbyterian. Il était âgé de 61 ans.

M. James était malade depuis déjà quelques mois, mais il semblait que son état de santé allait s'améliorer. Dimanche soir, il fut admis à l'hôpital Columbia après une hémorragie intestinale. Son médecin, le Dr Robert-L. Levy, a dit que sa condition était alors satisfaisante, et qu'il mourut après une crise cardiaque soudaine de dix minutes. Lors de son 61e anniversaire de naissance, il fut hospitalisé et prit quelques semaines à se relever pour continuer son travail aux bureaux du grand journal new-yorkais

Au mois d'août, il dut être hospitalisé de nouveau pour subir une opération aux reins. Son état redevint assez satisfaisant pour qu'il puisse encore une fois retourner au travail. M. James laisse son épouse Simone, et trois enfants, Claude, Monique et Michael. M. James était le quatrième d'une lignée de journalistes et administrateurs exceptionnels qui dirigèrent le journal après que Adolph S. Ochs, en 1896, eut acheté le quotidien, alors dans un état déficient, pour en faire une institution internationale.

M. James fut l'objet de beaucoup d'honneurs. Deux d'entre eux lui furent décernés par le gouvernement français; la Légion d'Honneur, Officier de l'Instruction Publique. Il reçut aussi plusieurs doctorats honorifiques des grandes universités européennes et américaines.

Ste-Jeanne d'Arc fait des travaux d'agrandissement

Les travaux d'agrandissement de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc sont commencés et la bénédiction du chantier a eu lieu hier après-midi en présence du ministre provincial de la Santé, l'hon. Albiny Paquette et des représentants des autorités fédérales et municipales. La nouvelle aile de la rue St-Urbain portera le nombre de lits de Ste-Jeanne d'Arc, de 290 à 440.

M. Romuald Bourque, président du conseil d'administration, a déclaré que le coût approximatif de la nouvelle construction s'élèvera à $2,250,000. Le programme comporte également un édifice de 10 étages pour le logement des religieuses et des infirmières.

C'est le premier agrandissement de cet hôpital depuis 1929. M. Bourque a dit que ces travaux auront lieu grâce à la générosité du gouvernement de la province qui a fourni $850,000, du gouvernement fédéral qui a alloué $225,000 et de la cité de Montréal qui doit également faire sa part.

Cette nouvelle construction sera entièrement à l'épreuve du feu et pourvue des innovations les plus modernes, entre autres un réseau de tubes pneumatiques entre les salles d'opérations et les laboratoires pathologiques, des tableaux lumineux pour appeler médecins et infirmières, des hauts-parleurs permettant aux patients de communiquer avec les postes de garde, un oeil magique à l'entrée de toutes les salles d'utilité et de diète, des murs en vitrolite dans toutes les salles d'opérations, un système de nettoyage par le vide, etc.,

(Suite à la page 4)

(Photo Guy Lemay—La Patrie)

IL NE RESTE PLUS RIEN DE CE QUI ETAIT UN HOTEL — Un pompier arrosait encore tard hier après-midi, les ruines fumantes de l'hôtel Central de Saint-Lazare Station détruit par les flammes. Un magasin général, un logis et plusieurs hangars ont de plus été rasés par les flammes.

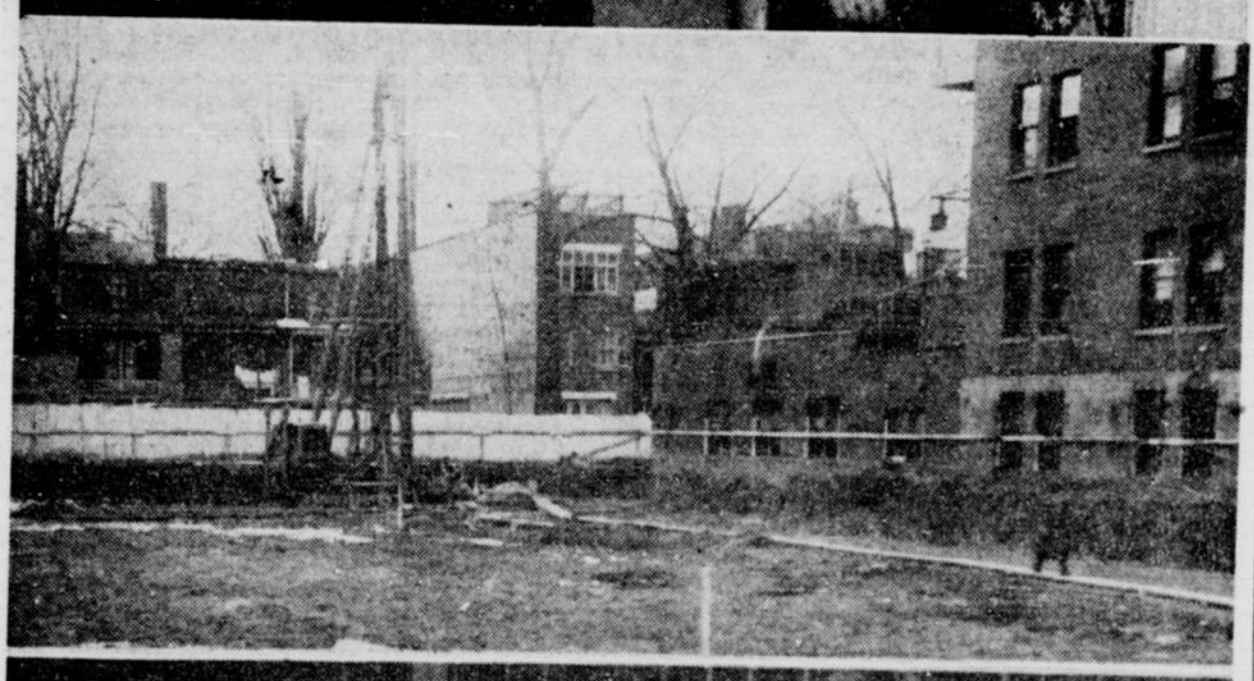

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

BENEDICTION DES TRAVAUX DE STE-JEANNE D'ARC. — L'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, dirigé par les Sœurs de St-François d'Assise, va s'agrandir. Les travaux d'excavation sont commencés comme en fait foi la photo du milieu. La façade de la nouvelle construction donnera sur la rue St-Urbain. La photo du bas a été prise pendant la bénédiction du chantier. De g. à d.: M. Romuald Bourque, maire d'Outremont et président du conseil d'administration de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc; M. l'abbé Albert Henri, aumônier de l'hôpital; M. E.-A. McCusker, député de Régina et délégué du ministre fédéral de la Santé, l'hon. Paul Martin; M. J.-Bte Vinet, P.S.S., curé de Notre-Dame; l'hon. Albiny Paquette, ministre provincial de la Santé; le Dr Jean Mercille, directeur médical de l'hôpital. La photo du haut représente M. Bourque présentant le délégué fédéral, M. E.-A. McCusker, aux invités.

Les "zoot-suiters" menacés du fouet

OTTAWA, 4 — (PC) — Le sénateur Thomas Reid (L.-Colombie-Canadienne) a déclaré, hier soir, au Sénat qu'il y a en ce moment au Canada des jeunes gens qui constituent un véritable danger pour la loi et le bon ordre et qui, du moins dans sa province, ont terrorisé la police.

Le sénateur Reid a alors parlé des "zazous" (zoot-suiters) qui ont été la cause de nombreuses batailles de rues dans les villes de

(Suite à la page 4)

Un incendie cause des dégâts de $100,000 à Saint-Lazare Station

Un incendie qui a fait rage pendant près de cinq heures et qui a nécessité la venue à St-Lazare des pompiers des municipalités de Vaudreuil et de Dorion a causé des dégâts évalués à près de $100,000 hier matin, détruisant tout un pâté de maisons et d'établissements de commerce.

Les flammes ont éclaté peu après une heure, hier matin, à l'hôtel Central, de Saint-Lazare Station, pour se communiquer rapidement à plusieurs constructions voisines.

En un rien de temps, l'hôtel de trois étages était complètement en flammes et l'incendie favorisé par un vent violent se propageait à un magasin général voisin, celui de M. Eugène Leroux, maire de la paroisse, ainsi qu'à son logis situé en haut de son magasin.

Plusieurs hangars furent ensuite consumés, mais heureusement les pompiers sous la direction du chef Johnny Théoret, de Dorion, ont réussi à sauver un autre magasin voisin de l'hôtel Central. Cet établissement de trois étages a toutefois été endommagé. La trop grande chaleur qui se dégageait du brasier alluma un commencement d'incendie à l'un des murs de l'établissement, le magasin général de M. Hector Géraldeau.

L'incendie, dont la cause est inconnue, mais qui semble être imputable à l'explosion d'un réservoir d'huile à chauffage, s'est pro-

(Suite à la page 4)

Quatre doigts sectionnés

Le petit Robert Lafontaine, âgé de cinq ans, 1117, boulevard Norbert, à Ville Jacques-Cartier, a eu quatre doigts de la main gauche sectionnés, hier, dans un hachoir à viande. L'accident s'est produit au domicile de ses parents. Transporté en toute hâte à Ste-Justine, l'enfant y fut hospitalisé. Il fut nécessaire, dès son arrivée à cette institution, de lui donner une transfusion de sang.

Nommé ambassadeur du Canada à Cuba

OTTAWA, 4. (P.C.) — Le ministère des Affaires extérieures a annoncé, hier, la nomination de M. H. A. Scott, âgé de 52 ans, de Toronto, au poste d'ambassadeur du Canada à Cuba. Il succède à M. E. H. Coleman, récemment nommé ambassadeur du Brésil.

Harry Albert SCOTT

M. Scott était consul général du Canada à San Francisco depuis juin 1948.

Entré au ministère du Commerce en 1924, il a occupé des postes à Liverpool, Buenos Aires, Shanghaï et Washington.

La Commission du tarif utile aux importateurs

M. Philippe Roy, secrétaire-trésorier de Faucher & Fils Ltée, conférencier invité au dîner hebdomadaire des H.E.C., tenu, hier, au café Provincial, a démontré avec preuves à l'appui l'utilité et l'impartialité de la Commission du tarif en matière de douane.

Cette Commission, établie en 1931, a pour but de servir le tribunal d'appel aux décisions rendues par les bureaux locaux des douanes. Elle est dirigée en ce moment par l'ancien ministre du commerce, l'honorable McKinnon. Les Canadiens-français sont représentés sous cette Commission par M. François J. Leduc, ancien ministre de la Voirie dans le gouvernement provincial. La Commission entend les importateurs dans les deux langues. A l'occasion, elle est chargée de faire des recommandations sur les tarifs imposés dans le cas des marchandises importées au Canada.

M. Roy a souligné que les importateurs canadiens-français ne semblent pas se servir comme ils devraient des services que peut leur rendre la Commission du Tarif. Il a appuyé ses affirmations par des exemples tirés de son expérience personnelle. Il affirme que la Commission juge avec impartialité les cas des importateurs canadiens-français. La Commission du tarif semble avoir donné satisfaction en général dans les cas où elle a été appelée à se prononcer. Le conférencier a expliqué que lorsque l'importateur négocie des achats avec l'étranger, il espère que ces marchandises seront admises au pays suivant un tarif de douanes donné. Il arrive souvent que les évaluateurs de la douane imposent des frais beaucoup plus élevés que ceux auxquels l'importateur s'attendait. Si l'importateur se croit lésé et s'il est en mesure de le prouver, il n'a pas besoin d'avocat, il n'a qu'à s'adresser lui-même, avec preuves en mains, à la Commission du tarif, 541 rue Sussex, Ottawa.

Il n'en coûte pas un sou pour s'adresser à cette Commission et l'importateur qui se croit justifié d'en appeler de la décision des douanes locales et ne se donnera pas la peine de le faire sous prétexte qu'il est Canadien-français, nuirait à ses propres intérêts et aux intérêts de tout le groupe d'importateurs canadiens-français. Une des raisons pour lesquelles on ne conteste pas souvent l'excellence du travail de la Commission du tarif et, de ce fait, une des raisons pour lesquelles la Commission ne fait pas parler souvent d'elle dans les journaux, vient peut-être du fait de l'excellence de son travail.

Le déjeuner était sous la présidence de M. Michel Clerk. Avaient pris place à la table d'honneur: MM. Fernand Rochon, Gaston LeBlan, président des H.E.C., Henri-L. Bélanger, M. Gilbert-A. Latour, secrétaire de la chambre de commerce, remercia le conférencier.

Contribution du Canada...

(Suite de la 1ère page)

"Je n'ai jamais eu l'intention de révéler en Europe une politique gouvernementale dont les honorables membres du Parlement n'auraient pas été avisés", a dit le ministre dans sa première déclaration depuis son retour d'Europe.

Tout en admettant avoir fait des allusions à des cantonnements pour les troupes canadiennes et à des aéroports, il a imputé la surprise générale à l'absence de connaissances de ces nécessités.

M. Claxton a souligné que les casernes qui logent les troupes canadiennes devront être éventuellement remplacées. C'est un fait, non pas une politique.

Quant aux aéroports, il est évident qu'il faudra en construire sur le continent européen.

"Nous savons aussi, dit le ministre, qu'en vertu de la politique déjà adoptée par le Parlement canadien, notre pays devra assumer une partie des frais.

"Pour moi, il s'agit de déclarations portant sur une situation, une condition, un fait et non sur une politique".

"Et le gouvernement n'a pas décidé d'une politique parce que les nations du pacte Atlantique n'ont encore rien décidé quant à la répartition des dépenses générales de construction.

"C'est une des questions que nous avons étudiées outre-mer et nous y avons apporté une attention toute spéciale à l'occasion de la réunion du Conseil du Pacte Atlantique à Rome et elle reçoit encore une attention particulière à Paris.

B. Claxton a déclaré qu'il y a la question de l'établissement du cantonnement des troupes et autres facilités en Allemagne quand le statut d'occupation sera converti en accord. Cette question est à l'étude par les puissances d'occupation, de même que par le gouvernement allemand.

"Conséquemment, a dit le ministre, il est impossible de préciser une politique ou de donner des détails ou des chiffres. Dès que des ententes définies auront été conclues avec les autres pays concernés, elles seront annoncées.

M. Gordon Graydon, député progressiste-conservateur de Peel a demandé à M. Claxton quels engagements a pris le Canada en Europe.

Le ministre a répondu que quatre ou cinq nouveaux aéroports seraient nécessaires pour les 11 escadrilles et même des casernes.

Mais, quelle en sera l'importance, où seront-ils placés et que coûteront-ils? "Nous ne le savons pas", a dit le ministre.

M. Claxton a ajouté qu'il est probable que tous les aéroports canadiens seront aménagés à l'extérieur de l'Allemagne, peut-être en France.

M. Howard Green, député progressiste-conservateur de Vancouver-Quadra a demandé si le Canada a reçu des demandes pour augmenter ses troupes en Europe.

"Je ne puis discuter de ce sujet", a répondu le ministre de la Défense.

En réponse à une question de M. Green pour savoir si la construction ou l'achat des aéroports et du logement seraient payés par le Canada, M. Claxton a déclaré qu'il ne peut se prononcer sur cette question.

"Tout ce que je puis dire c'est qu'une partie des installations formeront une partie du coût qui sera défrayé par les nations du Pacte Atlantique en vertu d'une formule établie. Une partie devra probablement être financée par le Canada.

AUX HAUTES ETUDES COMMERCIALES — M. Phillipe Roy, était, hier midi, le conférencier invité au déjeuner hebdomadaire des H.E.C. Sur notre photo, à la table d'honneur, de gauche à droite: MM. Fernand Rochon; Philippe Roy; Michel Clerk, qui présidait le dîner et Gaston LeBlan, président des H.E.C. (Photo Laliberté, la "Patrie")

Ste-Jeanne d'Arc...

(Suite de la page 3)

Dans l'aile nouvelle, on trouvera, au sous-sol, des dispensaires, salles d'opérations pour les cas mineurs et des cafétérias; au rez-de-chaussée, les bureaux de l'administration, le secrétariat, les laboratoires; au premier étage, six salles d'opérations, les salles de cystoscopie, de fractures, plâtres. Un appareil de succion hydraulique et un négatoscope dans chaque salle d'opération constituent deux des caractéristiques de l'instrumentation de cet étage. Des chambres privées ainsi que des chambres de 2 et 4 lits occuperont les 4 étages supérieurs.

En retrait, sur le toit, on aménagera des pièces où l'on gardera en cage les animaux destinés aux travaux d'expérimentation.

La construction du pavillon des religieuses et infirmières s'impose parce que celles-ci habitent présentement des locaux exigus en face de l'hôpital, rue St-Urbain. Eventuellement, ces locaux seront affectés aux internes.

L'assistant parlementaire de l'hon. Paul Martin, ministre de la Santé au fédéral, M. E.-A. Cusker, également député de Régina, a déclaré que son gouvernement était heureux de collaborer avec le ministre de la Santé du Québec et d'apporter son aide à nos hôpitaux.

M. Arthur Tremblay, conseiller municipal, n'a pas dit quelle somme, la ville de Montréal projetait de donner à Ste-Jeanne-d'Arc, mais il a assuré le conseil d'administration de l'hôpital, qu'un montant d'argent sera certainement voté pour lui venir en aide.

Les "zoot-suiters"...

(Suite de la page 3)

la Colombie-canadienne, s'attaquant à l'armée, particulièrement à Victoria.

"Cependant, quand est venu le temps de les juger, a ajouté le sénateur, les tribunaux ne les ont condamnés qu'à l'amende ou à quelques jours de prison, au lieu du bon vieux fouet qui a eu tant de succès en matière de correction depuis Adam".

Le sénateur a parlé en ces termes à l'occasion de l'adoption d'une résolution qui accorde à la Colombie-canadienne un juge de district de plus, ce qui porte le total des Cours de cette province à 15. Ses remarques ont soulevé un débat au sujet des jeunes.

Le sénateur Reid a dit qu'il est heureux de voir que la police fédérale verra désormais au maintien de l'ordre en Colombie-Canadienne, parce que c'est là la seule autorité que les "zazous" semblent craindre.

"A part cela, a conclu le sénateur Reid, ils ne craignent ni Dieu ni diable. Je les ai vus en certaines villes se livrer à des batailles telles que la police en a eu peur. Et ils adhèrent facilement aux mouvements communistes".

Un incendie cause...

(Suite de la page 3)

pagé avec une telle rapidité que les quelques occupants qui se trouvaient dans l'hôtel à ce moment, de même que M. et Mme Eugène Leroux, ont dû fuir en vêtements de nuit.

M. Leroux qui, en plus d'être marchand était maître de poste de Saint-Lazare Station, nous a plus tard déclaré que tous les colis postaux et les lettres dans le bureau de poste qui occupait un coin de son magasin ont complètement été détruits. De son côté, il n'a pas réussi à sauver un seul objet du désastre.

Les premiers pompiers alertés, ceux de Dorion, arrivèrent à Saint-Lazare Station vers les deux heures. Dès son arrivée, le chef Théoret, craignant que les flammes ne se communiquent à une demi-douzaine d'autres maisons situées à proximité du foyer de l'incendie, demanda immédiatement l'aide des pompiers de Vaudreuil qui arrivèrent à leur tour un peu plus tard.

Les pompiers des deux municipalités voisines durent travailler ferme pendant environ trois heures pour maîtriser l'incendie et empêcher qu'il ne se communique à d'autres établissements.

Le plus grand obstacle auquel les pompiers durent faire face fut la grande distance qui séparait l'eau du brasier. On a installé une pompe à la rivière qui coule dans un ravin de 40 pieds à quelque 1,400 pieds du lieu du sinistre.

On n'a heureusement pas à déplorer ni perte de vie ni blessé. Au tout début de l'incendie on avait cru que l'un des résidants de l'hôtel n'était pas sorti du brasier. Au cours de l'incendie, toutefois, cet homme se rapporta au chef des pompiers. Il avait réussi à fuir au tout début de l'incendie. Saint-Lazare est situé à une quarantaine de milles à l'ouest de Montréal, entre Vaudreuil et Rigaud.

(Photo Guy Lemay—La Patrie)

IL A FUI EN VETEMENTS DE NUIT — Le maire Eugène Leroux, de Saint-Lazare Station, propriétaire de l'un des établissements rasés par les flammes ni[illegible] donne sa version de l'affaire à notre représentant. M. Leroux a dû fuir en vêtements de nuit. Ceux qu'il porte ici lui ont été prêtés par des voisins.

VENTE de Clavigraphes
UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON
L. C. Smith-Corona réguliers, portatifs
Machines à additionner Gestetner de chèques Protecteurs
Calculateurs
Duplicateurs
Miméographes
Dictaphones et classeurs.

N. Martineau & Fils
1019, RUE BLEURY
entre les rues Vitré et Lagauchetière
Loyer • Vente • Achat • Service
BElair 2318 — MONTREAL

Election de M. Lamport à la mairie de Toronto

TORONTO, 4 — (PC) — Un ancien jour de football pesant 210 livres, qui croit en la distribution moins libérale des billets de stationnement, dirigera l'administration municipale torontoise durant l'année 1952.

Allan-A. Lamport, courtier en assurances, âgé de 46 ans, a triomphé par une majorité de 13,156 voix du maire Hiram-E. McCallum. L'an dernier, Lamport avait été défait par seulement 1,607 votes.

Nathan Phillips, conseiller municipal depuis 28 ans, est arrivé bon dernier dans la course à la mairie. Il nourrissait l'espoir de devenir le premier maire de nationalité juive de la deuxième grande ville du pays.

Voici le résultat final: Lamport, 72,648; McCallum, 59,492; Phillips, 24,811.

Les quatre contrôleurs élus sont Ford Brand, David Balfour, Leslie-H. Saunders et Louis Shannon. Le contrôleur Stewart Smith, candidat communiste, a été battu par Ford Brand.

Le nouveau maire a déjà joué au football pour les Argonauts de Toronto. Il a aussi été champion poids lourd du Upper Canada College à la boxe. Lamport n'avait pas l'appui des trois grands journaux de la Ville-Reine.

La seule victoire communiste a été remportée par Mme Edna Ryerson, réélue membre de la Commission de l'éducation. Cinq autres communistes étaient candidats à des postes de conseillers ou de membres de la Commission d'éducation.

A Windsor, le seul candidat communiste est arrivé sixième dans la course aux postes de contrôleurs. Neuf candidats disputaient deux sièges.

Mme Michael-P. Smith a été élue à la mairie de Woodstock. A Sault-Ste-Marie, le maire Herb Smale a été réélu.

A London, Allan-J. Rush, ancien membre de la force constabulaire, élu maire l'an dernier, a été réélu contre deux adversaires.

La ville de Sudbury a élu hier sa première Commission de contrôle.

A Leamington, c'est une femme, Grace Burke McFarland, qui a été élue à la mairie. Il y aura aussi des femmes aux conseils municipaux de plusieurs autres villes ontariennes, entre autres Parkhill, Tillbury, Hanover, Preston, Ingersoll et St-Thomas.

Taxes vs entreprises

Le rapport semi-annuel d'une importante entreprise américaine démontre clairement la situation économique, telle qu'elle se présente aujourd'hui aux Etats-Unis, dans le domaine des taxes et des corporations.

Un résumé; les profits, avant les taxes, enrégistraient une hausse de 46%. Après que les impôts eurent été payés, ces mêmes profits souffraient une baisse de 6%. Ces percentages et leurs fluctuations sous l'influence des taxes imposées aux entreprises prennent une signification particulière pour les employés et les actionnaires de cette importante entreprise. Ils veulent dire quelque chose pour nous aussi.

Lorsque les financiers se débattent devant la question épineuse du "pour ou contre" des augmentations des taxes de corporation, il est très rare que nous entendons parler d'un cas bien spécifique, illustrant de façon concrète ce que représente, du point de vue du salaire des employés ou des dividendes aux actionnaires, la portée individuelle d'une telle hausse. Trop souvent, les experts de la bourse et du fisc, complètement absorbés par des chiffres effarants oublient l'effet de leurs gestes, en termes de simples dollars et de sous, pour ceux qui ont à les payer.

La compagnie américaine W. A. Sheaffer a publié récemment une lettre extraite d'un rapport semi-annuel de cette entreprise, qui faisait part à ses employés de l'influence des taxes sur les profits. La compagnie concernée ne mentionna rien de son opinion vis-à-vis des présents taux. Objective, la lettre ne faisait que mentionner des chiffres.

Pour la première moitié de l'année fiscale les ventes de la W. A. Sheaffer Co., atteignaient le chiffre de $11,103,683.32, comparativement à $8,698,093.21 pour la même période de l'année précédente. Donc, une hausse de 24%. Les profits (avant que l'on enlevât les taxes) se chiffraient à $2,906,457.66, soit 46% de plus que les $1,996,796.10 de profits de l'année précédente.

Il est très intéressant de remarquer qu'après les taxes, malgré l'augmentation substantielle des profits, ceux-ci étaient de 6% plus bas que ceux de l'an dernier.

Les taxes se sont chiffrées cette année à $1,743,900. Elles sont 129% plus hautes que celles de l'an dernier, qui se chiffraient à $758,000. Cette hausse représente deux fois et demi les chiffres de l'an dernier. Et lorsque le nouvel Acte du Revenu sera accepté par le Congrès, rétroactif au mois de janvier ou mars, elles seront sans doute encore plus élevées.

Le collecteur de taxes a donc enfoui dans sa serviette la moitié des profits de la compagnie Sheaffer. Pour chaque dollar gagné par l'employé durant la première partie de l'année fiscale, le gouvernement en a pris 47 sous. Et pour chaque dollar récolté par l'actionnaire, le gouvernement en recevait $2.69.

Et ce n'est pas un cas isolé. Un rapport conjoint de la Commission Fédérale du Commerce et la Commission des Séourités et Echanges démontre que dans le 2e trimestre de 1951, seulement 22 industries manufacturières classifiées ont enrégistré un profit après que les taxes eurent été déduites! En résumé, on pout dire sans erreur que malgré des augmentations de plus de deux milliards dans les profits, ceux-ci ont décliné jusqu'à 5% durant le premier quart de l'année fiscale.

Ces statistiques devraient nous faire réfléchir sur deux questions de première importance. Jusqu'à quel point les taxes doivent augmenter, si hautes qu'aujourd'hui elles paralysent l'industrie entière dans son évolution vers le progrès? Et quand ce progrès vient-il à l'encontre du capitalisme démocratique?

30 cheminots, mis à leur retraite, fêtés

Trente conducteurs de chemins de fer qui ont accumulé 558 ans de service sur les chemins de fer canadiens avant de prendre leur retraite en 1951, ont été les héros d'une fête organisée par leurs camarades et de hauts fonctionnaires des chemins de fer au diner annuel de l'Ordre des Conducteurs de chemins de fer qui a eu lieu samedi soir à l'hôtel Queen's.

Les nouveaux retraités ont reçu des présents et une carte de membre d'un an et ont été présentés à l'assistance par M. B.-L. Daly, conseiller d'administration du Canadien National et ancien conseiller de l'Ordre.

Parmi ces conducteurs l'on remarquait: MM. S.-R. Collett, H.-A. McKinnon, H.-A. Rowley, R.-A. Stewart F. Couture, E.-E. Mundy, C.-W. Robinson, A. Beauchamp, H. Brosseau, R. McCready, O. Paris, J. Townsend, et A. Doyon.

Mise au point de M. L. Guindon

M. Léo Guindon, président de l'Alliance des Professeurs catholiques de Montréal, nous a remis la déclaration suivante:

"Les journaux ont fait connaître l'attitude prise par M. Léopold Garant et certains syndicats d'instituteurs de la province en réunion des responsables à Québec samedi et dimanche.

"Même s'il est évident que M. Garant n'a pas agi de lui-même et qu'il a été l'instrument de tierces personnes cherchant délibérément à détruire l'Alliance des Professeurs de Montréal, l'importance qu'il a donnée au blâme de l'Alliance, démontre une fois de plus que la Journée des Responsables n'avait pas tant pour but principal d'étudier la constitution de la Corporation que de porter un autre coup à l'Alliance qui avait cru bon de ne pas être présente vu le caractère définivement illégal et arbitraire de la convocation faite de cette réunion.

"En vue de renseigner le public, nous nous permettons de faire les précisions suivantes:

1—Quatre membres sur huit du Conseil d'Administration de la Corporation des instituteurs ont fait signer et fait parvenir aux 102 syndicats de la province une lettre dans laquelle ils protestent contre la convocation non-autorisée de cette réunion et où ils donnent le texte de la décision prise à l'unanimité par ce Conseil le 23 août dernier, décision résumée comme suit:

"Vu les remarques de Mlle Laure Gaudreault, qu'une Journée des Responsables n'était pas justifiable et qu'elle occasionnerait de gros déboursés aux syndicats, le Conseil d'Administration DECIDE à l'unanimité de remettre à sa prochaine réunion la décision à ce sujet".

"Il n'y eut pas de réunion du Conseil d'Administration depuis le 23 août.

"2. Nous pouvons certifier que tous les syndicats présents à cette réunion représentaient au plus 2,500 membres de la Corporation, donc une infime minorité des quelque 13,000 instituteurs et institutrices laïques catholiques enseignant dans la province.

"3. Il appert du voeu principal exprimé à l'issue de cette journée, que M. Garant et les syndicats présents, pour n'avoir pas vécu les moments difficiles de l'Alliance, ne comprennent pas et par suite n'approuvent pas l'attitude prise par l'Assemblée générale des professeurs de Montréal.

"Bon sang ne saurait mentir et tout syndicat vraiment professionnel aurait sûrement agi comme l'Alliance, dans les mêmes circonstances!

"4. L'Alliance procède dans la légalité et même ses revendications actuelles pour un conseil d'arbitrage sont obligatoires d'après la Loi: pourtant le conseil d'arbitrage lui est refusé.

"Les syndicats ne se sont pas prononcés sur cette injustice publique et cette contre-grève pratiquées par le gouvernement lui-même. Evidemment, la peur fait taire certaines consciences.

"5. La précipitation apportée par M. Garant à convoquer illégalement cette réunion est d'autant plus compréhensible que M. Garant a été retiré du poste de délégué de la Fédération des Instituteurs et Institutrices des Cités et Villes et qu'il s'acharne à remplir des fonctions pour lesquelles ceux qui l'avaient délégué ne le croient plus compétent.

"6. L'Alliance des Professeurs espère ardemment que la Corporation convoquera, légalement et très bientôt, un Conseil général. Cette question sera alors débattue au mérite."

Salves pour Georges VI

Des salves de 21 coups de canons marqueront au Canada le 15ème anniversaire de l'accession au trône du roi George VI. Les salves seront tirées le 21 décembre à midi, par l'armée canadienne dans toutes les capitales provinciales de même qu'à Ottawa et à Vancouver.

Aux Philippines

Plusieurs centaines de pertes de vie dans l'éruption d'un volcan

MANILLE, 4 — (PA) — Le volcan Hibok-Hibok, dans l'île Camiguin, est entré en éruption, aujourd'hui, à la manière d'une explosion atomique et des rapports non confirmés veulent que plusieurs centaines de personnes aient perdu la vie.

Un sismologue établi dans l'île a déclaré que "plusieurs centaines" d'habitants ont été ensevelis sous une pluie de tisons ardents ou emportés par des flots de lave.

Il a ajouté que des équipes de secours ont commencé ce soir à creuser en bordure des monceaux de cendres et de lave.

Un représentant de la Croix-Rouge aux Philippines a envoyé un câblogramme de Manille annonçant que 26 cadavres ont déjà été apportés à l'hôtel de ville de Mambajao, principale ville de l'île Camiguin Trente personnes ont dû être pansées pour de graves brûlures.

Le sismologue a révélé que la situation s'était en quelque sorte améliorée au sujet du volcan, mais il a précisé n'avoir pas confiance que l'éruption soit complètement terminée.

Selon un notable de l'endroit, des cendres fumantes couvrent aujourd'hui un territoire d'environ quatre milles carrés autour du volcan haut de 5,620 pieds. Les recherches des équipes le secours ne peuvent malheureusement se poursuivre qu'en bordure des dépôts de lave et de cendres refroidies.

Tous les navires philippins voguant au sud de Manille ont reçu l'ordre de filer à toute vapeur vers l'île Camiguin afin de contribuer à l'évacuation. L'île a une population de 45,000 âmes et elle est située juste au nord de l'île Mindanao.

Le Hibok-Hibok, paisible depuis une légère éruption survenue en juillet dernier, a lancé dans le ciel une tour de flammes et de cendres vers 7 h. 15 ce matin (6 h. 15 p.m. heure normale de l'Est, lundi). L'éruption est survenue sans le moindre indice de cette activité nouvelle du volcan.

Au bureau météorologique de l'île, le sismologue a déclaré que l'éruption ressemblait à une explosion nucléaire.

Le capitaine d'un navire louvoyant dans la mer de Mindanao a lui aussi comparé le nuage causé par l'éruption à celui qui suit habituellement les explosions atomiques.

Le gouverneur Paciencio Ysalina, de la province de Misamis, a déclaré que l'éruption avait été pire que celles de 1948 et 1950. Le 15 septembre 1950, 66 personnes perdirent la vie. En septembre 1948, 30,000 habitants de l'île durent être évacués; on a enregistré cinq morts.

Restauration des industries de guerre de l'Allemagne?

BONN, Allemagne, 4. — (P.A.) — Certains chefs de l'occupation alliée envisagent la restauration des industries de guerre allemandes dans le but d'aider à mettre sur pied les effectifs de l'alliance Atlantique.

Etant donné que la production américaine est déficiente, des personnages haut placés sont d'avis que l'Occident devrait profiter du riche potentiel industriel de la Ruhr, ainsi que de la main-d'oeuvre allemande, pour faire équilibre à la puissance militaire de la Russie.

Un chef allié en Allemagne aurait même déclaré à son gouvernement que l'Occident devrait permettre aux Allemands la production massive des armements.

Le personnage de qui l'on tient ce renseignement dit que le chef allié fonde ainsi son argumentation:

La production massive de tanks, d'avions et de canons hâterait la mise sur pied des 12 divisions allemandes projetées pour l'armée européenne.

Les Allemands contribueraient également à munir de fournitures les armées d'Italie, de Belgique et de Hollande, qui reçoivent présentement des armes du Canada et des Etats-Unis.

La Grande-Bretagne et la France seraient ainsi assurées de la priorité quant à l'expédition d'armes des Etats-Unis.

Ce personnage a insisté sur le fait qu'il ne s'agit là que de purs projets, qui seront d'ailleurs fort mal reçus en certains milieux.

Il a ajouté que plusieurs hauts fonctionnaires craignent que le coût du réarmement des Allemands par les Alliés soit excessif.

Aux termes des plans actuels, les puissances occidentales, principalement les Etats-Unis, doivent fournir tout l'équipement des divisions allemandes et solder une partie des frais de recrutement et d'instruction.

Les dirigeants allemands calculent que la formation de 12 divisions coûtera $6,000,000,000 la première année. Mais en certains milieux alliés, on parle de $14,000,000,000.

Des fonctionnaires allemands croient que plusieurs usines de la Ruhr pourraient entreprendre la production d'armements d'ici quelques mois. D'autre part, des industriels sont d'avis qu'il faudra trois ans à la Ruhr pour se préparer à la fabrication massive de chars d'assaut, de canons pour l'artillerie lourde et d'avions.

Semaine Sociale de France, à Dijon

La Commission Générale des Semaines Sociales de France, qui vient de se réunir, a décidé que la 39eme Session des Semaines Sociales se tiendra à Dijon, du 22 au 27 juillet 1952. Elle aura pour sujet: Richesse et Misère. Croissance et répartition du revenu national.

Sept établissements resteront ouverts

Cinq grands magasins à rayons de l'ouest de la Ville et deux importants établissements de bijouterie du même secteur ont décidé de défier le nouveau règlement municipal qui les oblige à fermer leurs portes les jours de fêtes d'obligation. Un comité, représentant ces établissements, s'est réuni, hier après-midi, à ce sujet. Il a été déclaré que les magasins précités dans l'action prise contre la Ville pour contester le règlement 2048 resteront ouverts samedi prochain, fête de l'Immaculée-Conception. Il en sera ainsi tant que les tribunaux ne se seront point prononcés sur la validité du règlement.

COGNAC
SALIGNAC
*
LOUIS DE SALIGNAC & Cie
COGNAC
France

1410 SUR VOTRE CADRAN ... CHLP

AUJOURD'HUI : MARDI

2:00—MELODIES MAGIQUES	JEAN YALE
4:00—RADIO NOTRE-DAME	REV. PERE BOYLE, S.J.
4:30—AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE	ANDRE SAINT-ARNAUD
6:00—REVUE DES NOUVELLES	ROLAND GIGUERE
6:30—LE MESSAGE DU PERE NOEL	ROMEO MOUSSEAU
7:30—NAZAIRE ET BARNABE	ROBERT RIVET
8:00—CHARLES MAGNANTE	ANDRE SAINT-ARNAUD
9:00—STUDIO D'ART	JACQUES BERTRAND
10:30—REVUE DES NOUVELLES	ROBERT RIVET
10:50—LE SPORT CE SOIR	GUY DAVIAULT
11:00—ON DANSE A MONTREAL	ROBERT RIVET

DEMAIN MATIN :

7:00—REVUE METROPOLITAINE	YVES THERIAULT
7:45—REVUE DES NOUVELLES	MARCEL MARINEAU
7:55—LE SPORT CE MATIN	JEAN YALE
8:00—RADIO SACRE-COEUR	REV. PERE BOYLE, S.J.
8:15—REVUE METROPOLITAINE	YVES THERIAULT
9:00—POTINONS, MA VOISINE	HUGUETTE PROULX
10:30—VEDETTES CANADIENNES	MARCEL MARINEAU
11:00—L'HEURE FEMININE	ALAIN GRAVEL

Vous recevrez onze personnes . . .

ce soir de 4 heures et demie à 7 heures. Et cette visite ne vous dérangera pas. Bien au contraire car ces onze personnes chanteront pour vous. Elles ne frapperont pas à votre porte : il vous suffira d'écouter LE CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE à CHLP pour avoir à domicile les voix de . . .

Yves Montand — Alibert — Dany Dauberson — Michel Roger — Lucienne Boyer — Bourvil — Robert Ripa — Line Clevers — René Delauney — Anny Gould — Fernandel

4:30 — 5:00 — 6:15 — 6:45 — 7:00 P.M.

Au micro : Jean Yale et André Saint-Arnaud.

Le temple matinal de monsieur Thériault?

Bien sûr, c'est le studio C du poste CHLP. De 7 heures du matin à 9 heures, Yves Thériault est seigneur du lieu. Il vous y raconte les histoires qui lui passent par la tête . . . et le coeur. L'auteur des "Vendeurs du temple" est sarcastique, mais aussi il pense humainement à ses auditeurs et en plus du plaisir amusé qu'on peut avoir à l'écouter, on devine également qu'Yves Thériault, dans sa REVUE METROPOLITAINE, se penche sur les ennuis et les joies de ses fidèles auditeurs

TOUS LES MATINS A 7 HEURES.

Souscriptions populaires pour l'ambulance St-Jean

Le vice-maréchal de l'air Adélard Raymond, président provincial de l'Ambulance St-Jean et directeur de la campagne 1951, lance un pressant appel en faveur d'une souscription populaire.

"Plus encore que les dons importants et généreux qui nous sont offerts, nous attachons une importance toute spéciale aux souscriptions populaires".

La participation de toute la population de Montréal et de ses environs à notre campagne sera pour nous le plus précieux des encouragements et la preuve incontestable que chacun se rend compte de la nécessité d'un organisme de secourisme à une époque où la vie des citadins est de plus en plus exposée à de multiples dangers."

"L'éloquent rapport qu'a présenté l'ambulance St-Jean à la suite de la récente visite royale démontre d'une façon catégorique qu'aucune manifestation populaire ne peut se passer de l'aide d'ambulanciers, d'ambulancières et de secouristes bénévoles."

"La population se rend également compte qu'à certains moments parfois imprévisibles, les services publics ne peuvent, quels que soient leur nombre ou leur organisation, suffir aux besoins des victimes des cataclysmes ou des intempéries du temps.

"La dernière guerre a démontré que sans les équipes bénévoles secouristes, les bombardements de villes auraient été plus désastreux encore en pertes de vie qu'ils ne l'ont été. La possibilité d'un troisième conflit n'est pas écartée. Dans une sage prudence les villes organisent leur défense passive, rendue aujourd'hui plus difficile encore par la menace d'un bombardement atomique. L'ambulance St-Jean, tout indiquée par ses cours de secourisme, devra aider cette défense civile et assurer les municipalités de son appui total.

Oeuvre d'utilité publique en temps de paix, elle le serait davantage encore en temps de guerre.

La population tout entière se doit de participer directement ou indirectement à cette oeuvre de protection.

Notre objectif pour 1951 n'est que de $150,000, tout juste ce qui nous est nécessaire pour faire face aux dépenses qu'entraînent nos cours de secourisme et nos services ambulanciers.

Si, comme nous l'espérons fermement, chacun apporte sa contribution, la répartition de ce montant se présentera en sommes si minimes qu'il n'y aura pas effort de votre part, mais un geste, et c'est ce geste qu'avant toute autre chose nous désirons.

Faites ce geste! Démontrez que vous êtes soucieux de la santé des vôtres, de leur sécurité et de votre propre protection.

En retour, l'ambulance St-Jean vous assure que, comme par le passé, elle ne ménagera ni ses forces ni ses peines pour être là lorsque vous aurez besoin d'elle.

★ PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO ★

MARDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CBM (940)	CJAD (800)	CKVL (980)
6:00	Revue et sport	L'histoire et bon appétit	Yvan l'intrépide	Serénades	Variétés	Nouvelles et	Prog. Brading
6:15	Carr. de la ch.	Sport-Quoi de...	Nouv. de sport	"	Nouvelles	Ballroom	Par. de la ch.
6:30	"	Nouvelles	Revue	Nouvelles	Commentaires	"	"
6:45	Nouv. (6.55)		En dinant	Sport & 3 suns	Troubadour	"	Sport (6.55)
7:00	Carr. de la ch.	Crois. chapelet	Un homme et...	Beulah	Sunshine Soc.	Nouvelles	Par. de la ch.
7:15	"	Oncle Paul	Métropole	Jack Smith	"	Dow Award Sh.	"
7:30	Nazaire et Barn	Chansons	Chansonnettes	Voice of the	The Commodor.	Peggy Brooks	"
7:45	Tangos	Colette & Roland	Dans la coulisse	Make mine...	L'Etat	Sports	Nouvelles (7.55)
8:00	Chas Magnante	Faubourg à...	Idées en marche	Search of our-	Family favourit	Bold Venture	Variétés
8:15	"	Rue des pigeons	"	selves	This is to take	"	"
8:30	Mus. sud-amér.	Mine d'or	Orc. symph. de	Symph. Toronto	Théâtre NBC	Mr&Mrs. North	Zézette
8:45	"	Nouvelles	Toronto	"	"	"	Nouvelles (8.55)
9:00	Studio d'art	Horizons dorés	"	"	Mr. Glencannon	Turnabout	Etoiles de demain
9:15	"	"	"	"	"	"	Raconteur
9:30	"	Aube incertaine	Radio-parents	Théâtre	A déterminer	Johnny Dollar	Nouvelles (9.55)
9:45	Nouv. (9.55)	"	"	"	"	"	
10:00	Studio d'art	Points de vue	Nouvelles	Faithf'ly yours	Nouvelles	Nv. & Sports	Paris swing
10:15	"	Néo-Canadiens	L'Etat	Bustles & Beaux	Roundup	Fanfare	"
10:30	Nouvelles	Chansons	Chans. d'hier	Celebrity	Leicester square	Sports	"
10:45	Sport (10.50)	"	"	"	"	Serénade	Nouv. (10.55)
11:00	Danse à Mont'l	Sport	Adagio	Nouv. - Man	Nocturne	Sports	Mai Séguin
11:15	"	Mél. d'Henriette	"	about midnite	"	Prélude	et the bands
11:30	"	Orchestre	Mus. de danse	"	Orchestre	"	"
11:45	"	"	"	"	"	"	Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orch.	Fin	Nouvelles et fin	Fin	Musique	Musique

MERCREDI

A.M.							
6:00		Messe du jour		Nouvelles et	Alarm Clock	Nouv. et Ferme	Aux fermiers
6:15		"		Daybreak	Club	Debout Mont'l	Prière
6:30		Réveil provin.		"	"	Sacré-Coeur	Aux fermiers
6:45	(6.50) Ouvert.	"		"	"		Nouv. (6.55)
7:00	Revue métro-	Actualités	Nouv. et Opéra	Nouvelles	Nouv. & Concert	Nouvelles	On prend le café
7:15	politaine	Guy Darcy	de 4 sous	Daybreak	Corner	Musical Clock	"
7:30	"	Marche du jour	"	"	Nv. & Concert	Nouv. et mus.	"
7:45	Nouv. (7.50)	Oratoire St-J.	"	"	"	"	Nouv (7.55)
8:00	Of. au S.-Coeur	Nv.et E. Dorval	Radio-journal	Nouvelles et	Nouv. et mus.	Nouvelles	Mesieurs Dames
8:15	Revue métropo-	Louis Bélanger	Elévations	Daybreak	Dévotions	Musical Clock	"
8:30	litaine	"	Rythmes	"	Fanfare	"	"
8:45	Nouv. (8.55)	Bon goût 8.55	"	"	"	"	(8.55) News
9:00	Potinons	Actualités et	Nouv.-Chansons	Nouv.-Breakfast	Musique	News	Roger Baulu
9:15	"	Près de vous	"	Club	"	Harmonie	"
9:30	"	"	P'tit train	"	"	Claire Wallace	"
9:45	Nouv. (9.55)	"	"	"	Emis. scolaire	Money man	(9.55) News
10:00	Au bal musette	Actualités et	Sur nos ondes	Take a hint	"	Nouvelles	Prix Weston
10:15	Canzone	Panier	Chansonnettes	Brighter day	Kindergarten	Ballroom	Album de Noël
10:30	Vedettes canad.	Casino de la ch.	Entre nous	Bing Crosby	Grant & Brett	"	Chans. à vendre
10:45	Nouv. (10.55)	"	Je vous ai tant	"	Song shop	Geo. Murray	(10.55) News
11:00	Heure féminine	Actualités	Franc. Louvain	Date with Fran	Road of life	Nouvelles et	Par. de la ch.
11:15	"	(11.05) Casino	Mét. Rancourt	"	Big sister	Bert Taylor	"
11:30	"	"	Troubadours	Ted Malone	F. P. Farrell	Kate Aitken	"
11:45	Nouv. (11.55)	"	"	Sammy Kaye	Laura	Widder Brown	(11.55) News
P.M.							
12:00	Heure féminine	Nouvelles et	Jeunesse dorée	Jack Berch	Nouvelles BBC	Nouvelles	Parade de la
12:15	"	Table tournante	Rue Principale	Guy Lombardo	Aunt Lucy	News Quiz	chansonnette
12:30	"	Joyeux copains	Réveil rural	Nouvelles	Emis. rurale	Nouv. et Sports	"
12:45		A déterminer	"	Birthday club	"	Ann Richard	"
1:00	Radio-journal et	Nouvelles	Quelles nouvel.	Nv.-Showcase	Nouvelles	Nouvelles et	Nouv. et Par.
1:15	Heure féminine	Ref. de Paris	Nouvelles	Nations Unies	Happy Gang	Pops concert	de la chans.
1:30	"	Musique SVP	Tante Lucie	Mélodies	"	"	"
1:45	Nouv. (1.55)	"	Fins gourmets	Nouv. (1.55)	Musical kitchen	"	(1.55) Nouv.
2:00	Mélodies	Nouv.-Revue	Grande soeur	Double or noth.	Voyage	Nouv.-Chant	Hit on Parade
2:15	"	"	Maman Jeanne	"	Human rights	Second spring	"
2:30	"	Michel Noël	Ardent voyage	Perry Mason	Mus. Meinos	Nora Drake	"
2:45	Nouv. (2.55)		Lettre à une...	Curtain calls	"	Memory lane	Nouv. (2.55)
3:00	Mélodeis	Act. et confid.	Chefs-d'oeuvre	Perfect husband	Life can be...	Nouvelles et	For the asking
3:15	"	A déterminer	"	"	Ma Perkins	Tea Time	"
3:30	"	Mai Séguin	"	"	Pepper Young	Showtime	"
3:45	Nouv. (3.55)	A chaq. refrain	"	Tello-Test	Right to Happ.	"	Nouv. (3.55)
4:00	Radio N.-Dame	Act. et évènem.	Les malades	"	Words & music	Nouv. et Record	Art. canadiens
4:15	"	sociaux	"	Guiding light	"	Shop	Oncle Troy
4:30	Carr. de la ch.	Farine Monarch	Maîtres de la	Dr Malone	Strike it rich	"	Par. de la ch.
4:45	Nouv. (4.55)	R. Sud-amérie.	musique	Memory time	"	Who Am I?	Nouv. (4.55)
5:00	Carr. de la ch.	Actualités et	"	Western swing	Musique	Nouvelles et	Chansonnettes
5:15	"	Ryth. de danse	"	"	"	Mark Trail	"
5:30	"	Chans. rythm.	Le 5 h. 30	"	Maggie Muggins	Ballroom	"
5:45		B. aux réponses	"	Oncle Troy	Don Messer	"	Nouv. (5.55)
6:00	Nouv.-Sport	L'histoire et	Yvan l'intrépide	Sérénades	Variétés	Nouvelles et	Prog. Brading
6:15	Carr. de la ch.	Bon appétit	Nouv. et sport	"	Nouvelles	Ballroom	Chansonnettes
6:30	Père Noël	Forum sports	Revue	Nouvelles	Commentaires	"	"
6:45	Nouv. (6.55)	Nv. chez-nous	En dinant	Sport & 3 suns	Musique	"	Nouv. et sport
7:00	Echo d'outre-	Crois. chapelet	Un homme et...	Beulah	Jimmie Shields	Nouvelles	Par. de la ch.
7:15	mer	Oncle Paul	Métropole	Jack Smith	Mercredi soir	Dow Award S.	"
7:30	Nazaire & Barn	Chans. RCAF	Peintres de la...	Club 15	"Manon" de	Peggy Brooks	Radio gazette
7:45	Accordéon	Réflex de fem.	Act. scientifique	Make mine...	Massenet	Sport	Nouv. (7.55)
8:00	Humour & mus.	Faubourg à...	Ceux qu'on aime	Boston Blackie	"	Pursuit	Carnaval
8:15	"	Rue des pigeons	"	"	"	"	"
8:30	Jolies valses	Trois-cloches	Mosaique canad.	Great Gilder-	"	Mr.&Mrs North	Théâtre
8:45	Nouv. (8.55)	Dernière heure	"	sleeve	"	Memories	Nouv. (8.55)
9:00	Studio d'Art	Quatuor	Radio-Carabin	Théâtre	"	Take a chance	Amateurs
9:15	"	"	"	"	"	"	"
9:30	"	"	"	Piano	"	Broadway	Raconteur
9:45	Nouv. (9.55)	"	"	"	"	"	Nouv. (9.55)
10:00	Studio d'Art	Points de vue	Nouvelles	Court of opin.	Nouvelles CBC	Nouv.-Sports	Paris swing
10:15	"	Concert	Conférence	"	Round-up	Fanfare	"
10:30	Nouv. Interm.	Conférences	Rosalyn Tureck	Celebrity parade	Rosalyn Tureck	Nouvelles	"
10:45	Sport (10.50)	Nouvelles	"	"	"	Cavalcade	Nouv. (10.55)
11:00	Danse à Mont'l	Sports	Adagio	Nouv.-Sport	Orch. symphon	News et sports	Mlle Séguin
11:15	"	Chanteur genre	"	Man about	"	Prélude	The Bands
11:30	"	Orchestre	Musique lég.	midnite	"	"	"
11:45	"	"	"	"	"	"	Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orch.	Fin	Nouvelles et fin	Nouvelles	Nouvelles	Musique

Les membres du Kiwanis-Montréal ont un agenda chargé d'ici Noël

A l'occasion des fêtes, le club Kiwanis-Montréal a préparé une série de manifestations joyeuses pour les malades des hôpitaux, les enfants infirmes, les anciens combattants invalides et l'enfance déshéritée.

Tous les membres du club, au nombre d'environ 250, ainsi que leurs épouses, prendront part d'une façon ou d'une autre à ces manifestations.

La première aura lieu à l'Ecole des Enfants infirmes, le 15 décembre prochain, alors que les membres s'y rendront distribuer des cadeaux et des bonbons. Il y aura là le Père Noël en personne et un spectacle qui sera donné sous la direction de Pat Marrazza. L'orchestre sera fourni gratuitement par le Guilde des Musiciens de Montréal.

Deux jours plus tard, le Kiwanis-Montréal offrira un diner à la dinde à 170 enfants de l'Orphelinat St-Patrice. Les pensionnaires de l'orphelinat à leur tour présenteront un spectacle aux 130 invités du club.

MILLE CONVIVES

La plus grande manifestation aura lieu le 18 décembre en l'hôtel Mont-Royal alors que les Kiwaniens offriront un autre diner à la dinde à 900 enfants provenant des institutions suivantes: University Settlement, Iverley Community Center, St-Columba House, Griffintown Club, Ecole des Enfants infirmes et Summerhill House. Son Honneur le maire Houde a promis d'assister à cette manifestation joyeuse.

Le même jour, un groupe de Kiwaniens se rendront à l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue où un spectacle sera offert aux patients et des cadeaux seront distribués aux patients alités.

Les Kiwaniens n'auront pas plus de repos le lendemain. En effet ceux qui ne seront pas occupés à la réception qu'ils donneront à la Hutte du Kiwanis au Children's Memorial Hospital, le seront avec leurs épouses à faire des paquets de vivres (300 paquets) lesquels seront distribués aux familles nécessiteuses de Montréal le lendemain.

Enfin, les 20 et 21 décembre respectivement, les Kiwaniens iront donner une réception et distribuer des cadeaux au Giri's Cottage School de St-Bruno récemment inauguré et à l'hôpital militaire de St-Hyacinthe.

Après toute cette série d'activités de bienfaisance, les membres du Kiwanis-Montréal commenceront à penser un peu à eux-mêmes et à leurs familles car la fête de Noël approchera rapidement.

Corps d'un matelot repêché du fleuve

Le corps d'un matelot de 69 ans, M. James MacDonald, 412, rue Jarvis, à Toronto, a été repêché hier. Il s'était noyé, dimanche soir, près du quai de la Canadian Vickers. Le corps a été transporté à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'enquête du coroner.

La victime aurait glissé alors qu'elle marchait sur une étroite passerelle pour monter à bord de son navire, le "Midland Dredge", accosté à la Vickers.

● *Découverte par Colomb en 1494, la Jamaïque resta possession espagnole jusqu'à sa prise par les Anglais en 1655.*

LA RADIO

Pour un organisme indépendant comme celui de l'Australie

Abîme sans cesse grandissant entre Radio-Canada et les postes privés

OTTAWA, 4 — (PC) — La compagnie Marconi, de Montréal, a recommandé la formation d'un comité de six membres dans le but de rapprocher Radio-Canada et les postes privés.

Cette recommandation fait partie d'un mémoire présenté hier aux membres du comité parlementaire de la radio. Le comité décidera aujourd'hui si le mémoire doit faire partie des documents se rattachant à l'enquête en cours.

La compagnie Marconi, à qui appartient le poste CFCF de Montréal, démontre par son exposé qu'elle appuie la recommandation faite récemment par l'Association canadienne des postes privés voulant qu'un organisme indépendant soit formé pour régir les postes privés et Radio-Canada. L'association a suggéré que l'on prenne en exemple le système radiophonique de l'Australie où une organisation séparée régit les postes privés et les postes de l'Etat.

"Nous regrettons d'avoir à constater un abîme sans cesse grandissant entre Radio-Canada et les postes privés surtout dans les questions de routine journalière", lit-on dans le mémoire Marconi.

"On se rend mieux compte de cette situation si l'on sait que depuis presque deux ans, il n'y a même pas eu une réunion entre les postes privés à la disposition de Radio-Canada et les directeurs de cet organisme.

Le poste CFCF est l'un des postes privés affiliés à Radio-Canada.

Ce manque de liaison a eu deux résultats "fâcheux" selon le mémoire.

"1. Les postes sont laissés dans l'ignorance des problèmes et des projets de Radio-Canada."

"2. Les fonctionnaires de Radio-Canada ne peuvent faire acquérir une connaissance au point du domaine de la radio, étant isolés. Or, les directeurs des postes privés affiliés à la radio de l'Etat peuvent entre-eux faire bénéficier les fonctionnaires de Radio-Canada de leurs connaissances et leur décrire l'entière situation de la radio canadienne, ainsi que l'opinion, la réaction, l'aspiration et les besoins des Canadiens. Ces directeurs des postes privés sont quotidiennement aux prises avec tous ces problèmes."

La compagnie Marconi ajoute que le comité en question doit consister en six membres dont trois seront nommés par les gouverneurs de Radio-Canada et les trois autres par les postes privés. L'un de ces derniers sera choisi par les postes affiliés au réseau de Dominion de Radio-Canada, le deuxième par les postes affiliés au réseau Trans-Canada, et le troisième par les postes non affiliés.

Le comité ainsi formé devra se réunir au moins 10 fois par année.

La fonction du comité dont les membres ne recevront aucune rémunération, sera de développer les relations entre Radio-Canada et les postes privés, d'agir comme intermédiaire en ce qui a trait aux problèmes techniques et administratifs et de faire aux gouverneurs de Radio-Canada, les recommandations selon son expérience et ses opinions et ceux de ses mandataires.

Il se peut que le comité soit appelé à étudier des problèmes qui lui seront soumis par les gouverneurs de Radio-Canada.

Au cours de l'exposé la compagnie Marconi recommande que l'autorité nécessaire soit donnée au ministère des Transports "afin d'instituer et de maintenir une campagne dans le but d'enrayer les bruits importuns sur les ondes".

"Les conditions actuelles sont telles, ajoute la compagnie Marconi, que si une personne néglige de faire réparer le brûleur mécanique de sa fournaise, la réception radiophonique s'en trouve gaspillée pour des centaines de ces voisins. Et ceci n'est qu'un exemple".

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Ouest tenait cinq coeurs par la tierce mineure et contra les 4-coeurs de Sud, puisque son partenaire avait ouvert les enchères par 3-carreaux. Or, Sud réussit son contrat.

Donneur: Nord
Tous vulnérables.

	Nord ♠ 5 ♡ R 7 ◇ D V 8 7 ♣ A V 9 5 4 3	
Ouest ♠ 9 7 6 2 ♡ D V 10 5 4 ◇ 4 2 ♣ D 10		Est ♠ A 4 ♡ — ◇ A R 10 9 6 5 3 ♣ R 8 7 2
	Sud ♠ R D V 10 8 3 ♡ A 9 8 6 3 2 ◇ — ♣ 6	

Les déclarations:

Nord	Est	Sud	Ouest
passe	3 ◇	3 ♠	passe
3 SA	contre	4 ♡	contre
passe	passe	passe	

Ouest joua la dame de coeur et la levée fut prise par le roi du mort, après quoi le déclarant fit jouer la dame de carreau. Est la couvrit du roi, mais Sud coupa pour jouer un pique afin de faire sauter l'as d'Est. Un trèfle fut retourné, qui fut pris par l'as de la table, et Sud rentra dans sa main en coupant un petit trèfle. Sud encaissa maintenant ses trois piques maîtres, puis il en joua un quatrième coup vers le mort qui tenait encore un carreau.

Alors, si Ouest coupe d'un petit coeur, Nord surcoupe du sept et renvoie carreau, que Sud coupe. Si Ouest coupe du dix de coeur le quatrième pique, le mort jette son carreau perdant. Et maintenant, quelle que soit la défense d'Ouest, ce joueur ne fait qu'une autre levée à l'atout et Sud réussit son contrat.

Nominations dans l'armée de l'air

OTTAWA, 4. (P.C.) — Le commodore de l'air Walter B. Kennedy, de Vancouver a été nommé adjoint du sous-chef de l'état-major de l'Air. Il est âgé de 38 ans. Le capitaine de groupe Clarence A. Cook, O.B.E., de Saskatoon le remplacera comme chef d'état-major du commandement du matériel aérien.

Aux Communes

Une motion de non confiance rejetée par 103 contre 39

OTTAWA, 4 — (PC) — Par un vote de 103 contre 39 les Communes ont rejeté hier une motion de non-confiance demandant au gouvernement de prendre "les mesures nécessaires" pour combattre l'inflation et s'attaquer effectivement au coût élevé de la vie.

Les députés C.C.F. et créditistes ont voté en faveur de cette motion des progressistes-conservateurs.

Il s'agit là de la troisième motion de non-confiance rejetée au cours de l'interminable débat sur le discours du Trône qui a débuté avec l'ouverture de la session d'automne le 9 octobre et qui a lieu deux fois la semaine depuis.

Auparavant la Chambre a rejeté, par un vote de 160 contre 19, une demande du parti C.C.F. visant au contrôle des prix et à l'obtention d'octrois, et une motion créditiste par 145 contre 55 qui critiquait le Gouvernement pour son prétendu "refus" d'accorder des compensations aux anciens combattants afin de leur permettre d'affronter le coût élevé de la vie.

A l'ouverture de la séance le premier ministre St-Laurent a annoncé la signature d'une entente permettant à l'Ontario de procéder à l'aménagement des ressources hydrauliques de la section internationale du St-Laurent.

Il a aussi promis que tout ce qui est possible sera fait pour venir en aide aux religieuses canadiennes emprisonnées en Chine communistes sans toutefois les exposer et mettre en danger d'autres Canadiens détenus par les Communistes.

Des députés de l'opposition ont fait pression pour obtenir en détail la liste des contrats accordés par province, mais des porte-parole du gouvernement ont dit que cette liste n'est pas disponible. Les députés ont précisé que le gouvernement ne veut probablement pas donner ce renseignement à la population.

M. John Blackmore, député créditiste de Lethbridge, demande que le gouvernement prenne des mesures immédiates puor enrayer l'érosion du sol et pour le rétablissement de l'industrie laitière.

"L'érosition se produit à un rythme alarmant, a-t-il dit, et le gouvernement devrait s'en rendre compte avant qu'il ne soit trop tard. Il préconise un plus grand usage des engrais pour protéger et affermir le sol.

Il a aussi ajouté que les Canadiens regretteront le jour où ils ont permis à l'industrie laitière de tomber à son niveau actuel. L'industrie est dans le marasme à cause des prix exorbitants, de la concurrence de la margarine et du prix élevé du boeuf.

Les articles manufacturés reçoivent la protection tarifaire mais l'industrie laitière n'a aucune protection, a-t-il dit.

MOTION-SURPRISE

Une motion-surprise de non-confiance demandant une aide financière pour les agriculteurs des Prairies dans le besoin a été déposée hier soir aux Communes par M. Hazen Argue, député CCF d'Assiniboine, au cours du débat sur le discours du Trône, qui traine en longueur.

Cette motion demande aux Communes d'exprimer ses regrets parce que le gouvernement a "failli" à la tâche de fournir une aide financière immédiate aux cultivateurs de blé, aide représentant 75 pour cent du prix initial du grain engrangé.

La pénurie de wagons et les élévateurs à grain congestionnés ont forcé de nombreux agriculteurs des Prairies à engranger des réserves considérables de leurs récoltes de cette année.

M. Argue précise qu'il présente cette motion parce que le gouvernement n'a rien fait malgré les demandes répétées.

M. Percy Wright, député CCF de Melfort a dit que depuis plusieurs années les Etats-Unis ont avancé avec succès aux fermiers jusqu'à 90 pour cent du prix initial du grain engrangé sur leurs fermes. Certains fermiers sont en face de la faillite complète, a-t-il précisé.

M. John Sinnott, député libéral de Springfield, a dit qu'on ne doit demander l'aide du gouvernement que lorsque tous les efforts individuels ont été épuisés. Tout le grain ne peut être récolté, livré et entreposé en même moment.

Il est d'avis que la motion de M. Argue "n'est tout simplement qu'une manoeuvre politique pour s'assurer une meilleure situation dans sa circonscription."

Fusion des Cies Austin et Morris

Deux anciens rivaux de l'industrie de l'automobile anglaise Austin et Morris se sont unis en une vaste opération financière représentant quelque $850,000,000.

Austin et Morris produisent à eux seuls près de la moitié de tous les véhicules-moteurs de Grande-Bretagne.

Austin produit une grande variété d'autos portant toutes le nom Austin Morris produit la M.G., la Morris, la Riley et la Wolseley.

C'est en vue d'une production plus efficace et plus économique que les deux compagnies se sont unies.

Morris a été fondée par un grand philanthrope. Lord Nuffield aujourd'hui âgé de 77 ans et qui a débuté dans la vie comme employé d'un garage de bicyclettes. Il recevait à l'époque un dollar par semaine.

C'est la voiture Baby Austin qui a lancé la compagnie Austin en 1922.

Il faut plusieurs années en Angleterre pour se procurer une de ces voitures la production dans la proportion de 90% étant destinée à l'exportation.

Pertes en Corée

OTTAWA, 4. (P.C.) — L'armée canadienne vient de publier sa 79e liste de pertes en Corée. Elle comporte quatre soldats morts au champ d'honneur, une autre victime de ses blessures, trois disparus, probablement morts, deux blessés et deux accidentés.

Cette liste porte à 566 le total des pertes de l'armée canadienne en Corée, soit 114 morts, 397 blessés, 50 accidentés et cinq disparus.

Les morts au champ d'honneur, sont les soldats Constant Bossé, dont le père, M. Dominique Bossé, habite Asbestos; Paul-Emile Dionne, dont le père, M. Wilfrid Dionne, habite Price, Québec; Maurice Emard, d'Iberville, Québec; Henri-Jean-Guy Lebeau, dont la mère, Mme Antoinette Lebeau, habite Ste-Anne-de-Bellevue.

Le soldat Raymond Chester Enos est mort des suites de blessures. On croit que sont morts les soldats suivants portés disparus: Joseph-Terrence Allain dont la mère, Mme Régina Allain, habite à Roxton, N.-B.;

Arthur Baker dont le père, M. Peter Alexander Baker, habite Montréal;

Joseph-Armand Bellefeuille dont le père, M. Arthur Bellefeuille, habite Hull;

Blessés:

Jean-Guy Dozois dont le père, M. H. Dozois, habite à St-Hyacinthe; et le caporal Harold Richard Engel dont la femme habite Calgary;

Et les soldats Joseph - Georges Gaston Berthiaume dont le père, M. S.-A. Berthiaume, habite à Beauharnois et Bertrand Gosselin dont la mère, Mme Léda Gosselin, habite Asbestos.

Le Sénat renvoie à un comité la loi des pensions de vieillesse

OTTAWA, 4 — (DNC) — Le Sénat a décidé, hier soir, de renvoyer à un comité le projet de loi sur les pensions de vieillesse afin d'examiner de plus près et de rédiger de nouveau, au besoin, un article relatif à Terre-Neuve.

Un débat sur la définition d'un résidant du Canada a empêché la troisième lecture du projet de loi et fait surgir la possibilité d'un amendement qui devra recevoir l'approbation de la Chambre des Communes avant la mise en vigueur de la loi.

La question en litige porte sur la durée du séjour au Canada qui est nécessaire pour avoir droit aux pensions universelles de vieillesse à compter de 70 ans. La loi exige que tout candidat à une pension ait demeuré au Canada depuis au moins 20 ans. Des sénateurs se sont demandé comment cet article de la loi pourrait s'appliquer aux résidants de Terre-Neuve qui, n'étant citoyens du Canada que depuis un peu plus de deux ans, ne peuvent légalement être considérés comme ayant résidé en territoire canadien avant 1949.

C'est l'hon. John-T. Haig, leader conservateur, qui a soulevé cette question. Le leader du gouvernement, l'hon. Wishart McL. Robertson, lui a répondu que le cas de Terre-Neuve avait été étudié par le ministère de la Justice et qu'une solution qu'il croyait satisfaisante avait été proposée.

Le projet de loi prévoit que le Gouvernement définira le résidant du Canada dans les règlements qu'il émettra pour régir l'application de la loi sur les pensions. Et le ministère de la Justice est d'avis que le Gouvernement peut, de cette façon, prescrire dans les règlements que les résidants de Terre-Neuve seront, aux termes de la loi, considérés comme ayant résidé en territoire canadien.

Plusieurs sénateurs, notamment les hon. Arthur W. Roebuck et J. Deb. Farris, se sont énergiquement opposés à cette interprétation de la loi. Ils ne reconnaissent pas au Gouvernement de tels pouvoirs car alors, pensent-ils, rien n'empêcherait le gouvernement de décréter, s'il le voulait, que la loi s'applique aussi bien à des gens qui résident en d'autres pays étrangers.

M. Robertson a admis le sérieux de l'objection et, au lieu de recevoir sa troisième lecture, le projet de loi a été déféré une seconde fois au comité des banques et du commerce pour que l'article discuté y soit étudié et, au besoin, remanié.

Le Sénat s'est ensuite ajourné à cet après-midi.

Les personnes maigres engraissent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os ne paraissent plus; les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit, plus de sou émacié disparu cet air de squelette ambulant. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforcit. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B1, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait gagner du poids. Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau format d'essai *seulement* 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

LE SERVICE LE PLUS RAPIDE LE PLUS DIRECT

ENTRE MONTRÉAL ET Rome

Deux vols par semaine. Le voyage aérien de luxe. Succulente cuisine française arrosée de vins fins et de champagne.

Consultez votre agent de voyage ou AIR FRANCE

Immeuble de l'Aviation Internationale
Rue Dorchester ouest, Montréal, P.Q.
UNiversity 6-8144

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée, O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier Téléphone LAncaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition du dimanche, Canada, 1 an	$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont. Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda. Téléphone EMpire 4-1016.
ETATS-UNIS Ralph-R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich

MONTREAL, 4 DECEMBRE 1951

L'accord entre Ottawa et Toronto

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

L'accord que viennent de signer le gouvernement fédéral et celui de la province d'Ontario, concernant la canalisation du Saint-Laurent, témoigne de la détermination du Canada de procéder le plus tôt possible à l'exécution de cette entreprise et répond au plus cher désir du gouvernement ontarien, qui n'a jamais cessé de regarder avec envie les flots tumultueux du Saint-Laurent, entre Prescott et Kingston, en songeant aux deux millions de chevaux-vapeur d'énergie électrique qui s'y perdent, faute du harnachement de la section internationale du fleuve.

C'est la Province d'Ontario qui procédera de droit à cet aménagement, car ce potentiel d'énergie électrique fait partie de ses ressources naturelles. Elle agira de concert avec l'État de New-York, situé sur l'autre rive, qui partagera de moitié avec elle le rendement de cette source d'énergie. L'accord qui vient d'être signé précise les conditions de la collaboration fédérale provinciale.

L'entreprise requiert en effet la collaboration du gouvernement fédéral, qui se chargera de tous les travaux relatifs à la navigation à eau profonde dans cette section internationale du fleuve et qui assumera de plus la moitié du coût des travaux communs à la navigation et à la production hydro-électrique, l'une dépendant de l'autre. L'accord canado-américain de 1941 au sujet de la canalisation, qui ne fut jamais ratifié par le Congrès de Washington, s'accompagnait également d'une entente entre Ottawa et Toronto, dans le sens de celle qui vient d'être conclue.

La Province de Québec demeure étrangère à l'aménagement hydro-électrique de la section internationale du Saint-Laurent, mais elle a un intérêt vital à celui de cette partie du fleuve qui se trouve dans son territoire. C'est ainsi que la grande exploitation hydro-électrique de Beauharnois lui appartient et qu'il en sera de même de l'aménagement éventuel des rapides de Lachine, en amont de Montréal. La correspondance échangée, en 1941, entre le premier-ministre du Canada et le premier-ministre du Québec (c'étaient alors M. Mackenzie King et M. Adélard Godbout) stipulait que lors de l'exécution de la canalisation à eau profonde dans cette partie du fleuve qui est en territoire québécois, notre province recevrait une compensation financière pour les sommes dépensées par l'entreprise privée pour le creusage du canal maritime de Beauharnois, destiné à la navigation et qui, par conséquent, doit être à la charge du gouvernement fédéral. De même, lorsque se feront les travaux de canalisation et d'aménagement dans la section de Lachine, Ottawa paiera le coût des travaux relatifs à la navigation et Québec assumera les frais de l'aménagement hydro-électrique.

C'est en vertu de cette division de la juridiction et de la responsabilité entre l'autorité fédérale et l'autorité provinciale, en ce qui concerne le transport maritime et la production de l'électricité, que s'est conclu l'accord que viennent de signer le ministre fédéral des Transports et le premier-ministre de l'Ontario. Après les atermoiements des dix dernières années, dont les États-Unis portent toute la responsabilité, la canalisation du Saint-Laurent vient d'avancer d'un cran.

Nos persécutées de Canton

par Léon GRAY

Les persécuteurs ont changé de méthode au XXe siècle. Autrefois ces bourreaux faisaient de leurs victimes des *martyrs*: aujourd'hui, ils tentent d'en faire des *criminels*: accusation, procédures, jugement se ressemblent par leur commune fausseté. Notre monde est divisé en deux par le Rideau de fer. En pays communisé, cardinaux, archevêques, religieux et religieuses y deviennent les pires citoyens, qui d'ailleurs font des aveux complets et *libres*, à en croire les Rouges.

Ces «procès» montés de toutes pièces en Europe se rééditent maintenant en Chine rouge. On a «jugé», par contumace et dans une atmosphère bruyamment hostile, des femmes consacrées. On a rejeté, comme disait hier soir Mgr l'Archevêque de Montréal, sur de pauvres petites religieuses ses propres iniquités; on en a contre Dieu et contre les personnes qui Le représentent, mais on met le tout au compte de l'impérialisme étranger.

Il est écrit que l'iniquité se ment à elle-même. Or punir par cinq années d'emprisonnement un soi-disant meurtre, que l'on dit tiré à plus de deux mille exemplaires, équivaut à déclarer qu'il ne s'agit pas d'un crime aussi grave. D'ailleurs personne ne croit à l'ombre même d'une culpabilité; et tout le monde est sûr d'assister à une satanique comédie. Ces religieuses missionnaires de l'Immaculée-Conception viennent d'être associées à la Passion du Christ.

Le cardinal Tisserant déclarait, il n'y a point si longtemps, que «l'Église a l'habitude de la persécution...» Le Christ venait de naître, que l'affreux Hérode faisait mettre à mort tous les enfants en bas âge, dans l'espoir que le Nouveau-Né y passerait inévitablement. Et c'est Jésus qui fut la première victime d'une *erreur judiciaire* en l'ère chrétienne: les disciples ne sauraient être mieux traités que leur Maître, en certains cas; surtout quand Staline se donne les mœurs de Pilate ou d'Hérode.

La haine de Dieu, la haine de l'étranger et la haine des Occidentaux dits impérialistes sont à la base de la persécution en Chine rouge. Hong Kong est, là-bas, la seule oasis où puissent se retirer les sujets britanniques ou canadiens; et c'est là que nos trois religieuses, condamnées au bannissement, vont trouver refuge sous le drapeau anglais, avant de rentrer en Canada. Quant aux deux autres, elles vont disparaître derrière la porte d'une prison; mais notre gouvernement va évidemment travailler à leur libération, ainsi que l'a dit hier le T. H. Louis Saint-Laurent.

On n'ignore pas que nos Prêtres des Missions Étrangères et nos Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception écrivent en Chine, depuis quelques années, l'une des plus belles épopées chrétiennes. Notons d'abord que le Père Émile Charest, originaire de Kamouraska, fut exécuté par deux bandits à Leao-Yuan, vers 1933. Observons ensuite que nos religieuses de l'Immaculée-Conception arrivèrent, il y a une quarantaine d'années, à Canton, là même où cinq d'entre elles viennent de passer huit mois dans les fers, avant de recevoir leur condamnation.

Cette communauté de femmes est notre premier institut missionnaire: elle fêtera son cinquantenaire en juin 1952: elle n'avait que dix ans, lorsque partit son premier essaim (quatre religieuses) pour Canton: elle a depuis lors dépêché en Chine 125 religieuses, toutes canadiennes-françaises à deux exceptions près: une sœur anglophone, maintenant passée aux Philippines, et une sœur chinoise, encore sur place.

En Mandchourie, il ne reste plus que deux des huit maisons, et sept des cinquante religieuses. Au centre, près de Chang-Haï, les deux établissements missionnaires ont fermé leurs portes. Au sud, la maison de Hong Kong continue son apostolat, avec quinze religieuses; par contre, à Canton, seule la léproserie de l'île Shek-Lung reste ouverte, avec la moitié (quatre religieuses) de son personnel.

Honneur à ces *saintes femmes*! Et prions pour elles.

Entre terroristes

par Alonzo CINQ-MARS

La dernière «purge» exécutée par le gouvernement communiste de Tchécoslovaquie pose un problème extrêmement difficile à déchiffrer. Le président Gottwald a fait arrêter l'un des chefs communistes les plus importants de ce pays, Rudolf Slansky, vice-premier ministre et ancien secrétaire général du parti communiste. D'aucuns prétendent que Slansky a été arrêté comme «titoïste», tandis que d'autres soutiennent que Gottwald a manifesté ainsi des tendances nationalistes ou «titoïstes» en faisant arrêter l'un des plus ardents soutiens du «stalinisme» en Tchécoslovaquie.

On sait que le mot «titoïsme» sert à désigner la politique des communistes nationalistes, qui croient que les gouvernements communistes devraient refuser de se plier aux ordres du Kremlin formulés par le Cominform, comme l'a fait le maréchal Tito en Yougoslavie. On appelle «stalinisme» la politique des communistes internationalistes qui tiennent à ce joug.

Les causes de cette arrestation sont bien mystérieuses. Tout ce que le président Gottwald a voulu dire, c'est que Slansky a été arrêté pour menées subversives destinées à renverser le gouvernement de la république. C'est laisser entendre que Slansky est «titoïste», ce qui est fort difficile à concevoir.

Slansky est un communiste internationaliste de la première heure. Dès l'âge de vingt ans, il y a déjà une trentaine d'années, il s'est rendu à Moscou pour s'initier aux méthodes révolutionnaires et terroristes du communisme. Il fut l'un des principaux artisans du coup d'État qui établit le régime communiste en Tchécoslovaquie. C'est grâce à l'influence qu'il possédait comme secrétaire général du parti communiste dans son pays qu'il obtint en février dernier l'arrestation de plusieurs chefs communistes, entre autres le ministre Clementis, dont le sort reste inconnu du dehors. Des dépêches ont annoncé que Clementis a été assassiné au moment où il tentait de passer en Yougoslavie. Elles n'ont pas été démenties.

L'étoile de Slansky a commencé à pâlir en septembre dernier quand Gottwald l'a relevé de ses fonctions de secrétaire général du parti communiste pour lui confier le poste beaucoup moins important de vice-premier ministre. La disgrâce est maintenant consommée. Slansky peut s'attendre à subir le sort qu'il a infligé aux nombreux chefs communistes «liquidés» avant lui.

Si «titoïsme» il y a, ce ne peut être du côté de Slansky. Il ne faut cependant pas se hâter de conclure que le président Gottwald va imiter l'exemple de Tito en rompant avec le Kremlin. Ce dernier a sur la Tchécoslovaquie une emprise trop solide pour cela. Il s'agit plutôt d'une rivalité personnelle entre deux têtes dirigeantes d'un même parti. Reste à savoir comment Staline prendra la chose.

Selon un mot célèbre sur les excès sanglants de la Terreur en France à la fin du 18ème siècle, «la Révolution dévora ses propres enfants». On peut en dire autant des «purges» exécutées périodiquement par les gouvernements communistes. C'est une guerre à mort entre terroristes pour la possession du pouvoir.

La défense civile organisée

Chaque citoyen a la responsabilité d'apprendre à se protéger lui-même. L'administration locale, unité fondamentale d'organisation en défense civile est chargée d'établir un système qui fera travailler les gens par équipes. Les gouvernements provinciaux ont la responsabilité d'assurer l'aide mutuelle entre les municipalités. Le gouvernement fédéral assume la coordination générale. Depuis février 1951, l'organisation fédérale de la défense civile relève du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Le coordonnateur a visité toutes les provinces, gagné leur coopération et leur appui à un vaste programme, et a parcouru le Royaume-Uni, les pays d'Europe et les États-Unis pour en étudier les systèmes. Un comité fédéral de coordination et plusieurs sous-comités fonctionnent, on a nommé des directeurs provinciaux et locaux, on a formé aux écoles anglaises et américaines et à des écoles spéciales du Canada des préposés administratifs et techniques et des instructeurs tirés de groupes municipaux, provinciaux et fédéraux. Des conférences avec les autorités américaines ont préparé une efficace coopération internationale. Outre l'élaboration générale, la formation spécialisée et la fourniture d'un certain équipement essentiel, cette organisation fédérale a préparé plusieurs publications à distribuer par les coordonnateurs provinciaux ou municipaux ou à prix modique, par l'Imprimeur du Roi. La plaquette de 48 pages intitulée *Protection personnelle contre l'attaque atomique* a beaucoup d'importance pour le citoyen moyen et contient des renseignements fondamentaux. Les autres ouvrages déjà disponibles, la plupart destinés à des groupes spéciaux, sont *Organisation de la défense civile, Les effets de l'explosion d'une bombe atomique sur les immeubles et sur les êtres humains, Le plan de formation, Principe de secourisme, Protection des usines, Manuel de l'organisation sanitaire, Manuel des Services de bien-être* et *La défense civile à l'école*. On prépare *Conseils techniques pour la construction des abris contre les raids aériens, Guerre biologique, Ce qu'est la défense civile, Fonctionnement et contrôle des Services de défense civile, Services auxiliaires de police* et *Le service d'alerte*.

Un peu de tout

Services sociaux sous étude

Des experts en bien-être social de dix nations étudient actuellement les services sociaux d'Angleterre. Leur visite de 14 jours a été organisée par le British Council de concert avec les Nations Unies. Ils examinent le régime juridique et éducatif de l'Angleterre; les services sociaux bénévoles et le Service de santé national; le bien-être dans l'industrie et le bien-être de l'enfance; le travail en faveur des invalides. Plus d'une nation peut tirer des leçons de la Grande-Bretagne.

* * *

Pierre qui roule

Islwyn Roberts, âgé de 37 ans, de Merioneth au pays de Galles, rentrait récemment à Liverpool, après avoir parcouru le Canada, aller et retour, "sur le pouce" depuis avril. Parti de chez lui avec $2 dans son gousset et un havresac sur le dos, il revient avec deux mallettes et $290 qu'il a gagnés à travailler en qualité de manoeuvre sur les chemins de fer, de mineur, de valet de ferme, de blanchisseur, d'homme à tout faire dans les hôtels, de messager et d'assistant dans une salle de quilles. Persistera-t-on à dire que pierre qui roule n'amasse pas de mousse?

Les mots qui vivent

—Les lumières de ceux qui enseignent sont souvent obtenues par les prières de ceux qui écoutent.—*Bossuet.*

En marge de l'actualité

Excès de zèle

(par Gaston COUCKE)

Un récent numéro d'une revue américaine à gros tirage a été saisi par la police de la ville de Pittsfield, au Massachussets, parce qu'il contenait la reproduction d'une célèbre peinture du maître flamand Breughel, le Vieux: "La danse des noces".

Les autorités de cette municipalité ont motivé leur geste en déclarant que ledit tableau était indécent.

Breughel, l'un des plus grands peintres de l'école flamande, a vécu entre 1530 et 1569. Il consacra surtout son talent à l'évocation des scènes de la vie religieuse et de la vie paysanne. Ses oeuvres ont une valeur inestimable et les musées, dont celui du Louvre, s'enorgueillissent de posséder une ou plusieurs de ses toiles.

Comme la plupart des peintres de cette école, l'art de Breughel est réaliste. Cet artiste a peint ce qu'il voyait, sans chercher à farder la vérité. Or, les moeurs paysannes de son époque, sans être choquantes, témoignaient d'une certaine licence propre à la franche gaité flamande.

Nous comprenons mal, cependant, la pudibonderie des édiles de Pittsfield. Sans doute sont-ils de ceux qui ferment les yeux lorsqu'ils se trouvent en présence d'une statue ou d'un tableau au représentant un nu, même lorsque cette oeuvre d'art occupe une place de choix au Vatican.

Par contre, ils admettent les dessins ou les photos publicitaires qui, sous le prétexte de nous révéler les qualités d'un bas ou d'une gaine présentent des déshabillés savamment conçus pour frapper l'imagination.

Ce sont sans doute également les mêmes personnes qui autorisent, dans les établissements scolaires des cours de sexualité dont le moins qu'on puisse en dire c'est qu'ils ne laissent pas les enfants ignorants de choses que leurs parents jugeaient bon, autrefois, de leur cacher jusqu'à ce qu'ils aient atteint une certaine maturité d'esprit et de jugement.

Ce sont eux, aussi, qui se délectent des articles sensationnels sur la vie scabreuse de leurs artistes favoris ou qui se passionnent pour les récits de crimes dont aucun détail n'est épargné aux lecteurs.

Les chefs-d'oeuvre des peintres de la classe d'un Breughel n'ont jamais procuré à ceux qui les admiraient d'autres réactions qu'une joie purement artistique, car ces grands artistes, profondément chrétiens n'ont jamais cherché à flatter aucune passion humaine. Qu'une revue américaine les publie est tout à son honneur et nous croyons que le zèle des autorités de Pittsfield est par trop abusif.

Conférencier au Polytechnique

Le R. F. Robert, F.E.C., licencié ès sciences mathématiques de l'Université de Montréal, docteur ès sciences de l'Université de Lille, auteur de plusieurs ouvrages en astronomie et professeur au Collège Mont-Saint-Louis, prononcera une conférence intitulée: "La pluralité des mondes", de Fontenelle, mercredi soir, à l'Ecole Polytechnique. Le Frère Robert profitera de la circonstance pour faire une communication sur la déclaration de S. S. Pie XII, sur l'âge de l'univers.

D'autres batailles éclatent, aujourd'hui, dans la zone du canal de Suez: 29 morts hier

ISMAILIA, Egypte, 4 — (PA) — D'autres batailles ont éclaté, aujourd'hui, dans la zone du canal de Suez, selon un rapport des autorités égyptiennes.

LE CAIRE, 4. (P.A.) — Le combat le plus grave, dans la zone de Suez, entre des soldats britanniques et des Egyptiens, a eu lieu hier, causant 29 pertes de vie, selon un communiqué égyptien.

Les morts sont 2 agents de police, 14 civils égyptiens et 13 soldats britanniques. Selon le gouvernement égyptien, il y eut 13 policiers et 55 civils blessés.

Pour la première fois, les Britanniques annoncent la capture de prisonniers, au nombre de 25. Les combats d'hier et d'aujourd'hui mettent fin à la trêve négociée le 18 novembre, au lendemain de la bataille d'Ismailia qui a causé 18 pertes de vie.

Le total de 29 pertes de vie doit s'ajouter au total non officiel de 73 morts depuis la mi-octobre.

Les cadavres de trois policiers égyptiens ont été découverts après une première bataille de deux heures, commencée vers midi. Peu après, les terroristes égyptiens se sont embusqués à un passage à niveau, non loin de Suez, et ont attaqué deux camions militaires britanniques.

Une escroquerie célèbre se répète, mais échoue à Hull

OTTAWA, 4 — (PC) — La célèbre escroquerie des trésors mexicains, dont le propriétaire est détenu en prison, vient d'être tentée auprès de deux professionnels de la ville de Hull.

En effet, deux professionnels de la rue Principale ont reçu dernièrement des lettres du Mexique, leur demandant d'apporter leur concours à un prisonnier mexicain et à sa fille pour libérer la jolie somme de $450,000 échappée à la banqueroute.

Les deux professionnels ont remis sagement leurs lettres au directeur Adrien Robert, de la sûreté municipale de Hull, qui a lancé aujourd'hui un avertissement aux hommes d'affaires, commerçants et professionnels de la ville. "Il s'agit d'une escroquerie monumentale qui n'est pas nouvelle, a déclaré M. Robert, mais il serait regrettable que certains citoyens se laissent prendre".

La lettre, envoyée au destinataire par avion, est censée provenir d'un Mexicain qui a été envoyé en prison à la suite d'une banqueroute. Or, ce prisonnier aurait caché $450,000 avant d'être arrêté et il voudrait faire bénéficier sa fille de cette somme. Il est évidemment disposé à donner le tiers des $450,000 à celui qui voudra bien y aller de son argent pour libérer une valise, actuellement détenue à la douane, qui contiendrait la clef de la fortune.

Il demande donc à ses amis canadiens de lui répondre par lettre, afin qu'il puisse transmettre des renseignements supplémentaires. Il explique qu'il a pu envoyer "une lettre" à l'extérieur, parce qu'il enseigne présentement à l'école de la prison.

Le supposé prisonnier mexicain signe: Sr Paul Aguirre, Gomez Farias 39, Mexico City, Mexico.

L'histoire qu'il raconte dans la lettre est presque traditionnelle, tant elle a été employée souvent au Canada et aux Etats-Unis pour extorquer de l'argent de personnes trop naïves.

Canadien honoré par la Sorbonne

PARIS, 4.—Un professeur canadien se trouvait au nombre des onze personnes, venant de huit pays, qui ont été honorées par la Sorbonne, samedi. Il s'agit du docteur Charles Vézina, doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval de Québec. Ce dernier n'était pas toutefois présent à la cérémonie.

Le docteur VEZINA

D'autres récipiendaires sont: MM. T.-S. Eliot, poète et dramaturge anglais, né aux Etats-Unis; Edward-Hastings Chamberlain, professeur d'économie politique à Harvard, et Albert-F. Blakeslee, professeur de botanique au Smith College, à Northampton, Mass.

Décès, à 74 ans de M. l'abbé J.-A. Dion

QUEBEC, 4. (P.C.) — M. l'abbé J.-Aurélien Dion, curé-fondateur de la paroisse de St-Zéphirin de Stadacona, où il exerça son ministère pendant 33 ans, est décédé samedi matin à Charlesbourg.

M. l'abbé Dion était âgé de 74 ans et comptait près de 48 années de vie sacerdotale.

Le trésor de la Santé

par le Dr. C.-A. Dean

Les dentistes peuvent déceler les symptômes de plusieurs maladies

Dans le domaine de la médecine préventive, les dentistes sont dans une situation privilégiée. Nombre de maladies ont des symptômes visibles dans la bouche. Le dentiste peut ainsi prévenir des complications désagréables pour ses patients et parfois leur sauver la vie. Le dentiste a ainsi l'occasion de référer ses clients aux médecins et aux chirurgiens. Les dentistes peuvent se rendre compte les premiers d'un cancer de la bouche ou de la langue. Ce faisant, ils peuvent sauver la vie de leur client. Nombre de cas d'insuffisance alimentaire se manifestent d'abord dans la bouche. Lorsqu'ils sont diagnostiqués tôt, il est plus facile d'y remédier. Des infections dentaires chroniques peuvent être les symptômes d'un état de maladie généralisée.

Q. — Pourriez-vous me dire si un abcès à un sein qui a été nettoyé et qui a guéri peut continuer à former du pus ? Serait-ce un signe de cancer ? Que puis-je faire ?

R. — Un abcès au poumon continuera à former du pus aussi longtemps que l'infection n'est pas disparue. Il y a un genre d'inflammation chronique du sein qui peut durer longtemps et peut devenir cancéreux. Mais ce n'est pas nécessairement un signe de cancer. Vous devriez voir un chirurgien qui prélèvera probablement un morceau de tissu pour en faire un examen au laboratoire afin de déterminer s'il y a cancer ou non.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé : "Certains cas de diabète semblent un trait de famille", paraîtra dans la "Patrie" de mercredi, 5 décembre.

Messe de Minuit au Forum

15,000 billets ont été vendus en une journée

Il ne reste plus de billets pour la Messe de Minuit qui doit être célébrée au Forum, à Noël. Vers l'heure du souper, hier soir, les 15,000 billets avaient tous été vendus.

Un porte-parole de la direction du Forum a déclaré qu'il n'a jamais rien vu de pareil depuis qu'il est à l'emploi de cette organisation.

Bien avant l'ouverture des guichets, hier matin, plusieurs centaines de personnes formaient déjà une longue queue devant le Forum. Vers la fin de l'après-midi, il ne restait plus que 300 billets et, à l'heure du souper, il n'y en avait plus un seul.

Aucun siège n'était réservé et on n'accordait pas plus que quatre billets par personne. Des porte-parole du palais archiépiscopal ont déclaré que le nombre des billets mis en vente a été limité au total des sièges. Personne ne devra être debout pendant le saint-office.

S. E. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, officiera à la grand'messe solennelle. Il doit également faire le sermon de circonstance.

On a pris les arrangements nécessaires pour donner la communion à plus de 10,000 personnes.

Réserve de sang du temps de Noël

Afin d'éviter, cette année, la disette de sang habituelle du temps de Noël, la Banque de sang de la Croix Rouge, à Montréal, commence déjà à accumuler une réserve spéciale. Les dirigeants de la Croix Rouge font remarquer que le besoin de sang, dans les hôpitaux, ne diminue pas pendant le temps des Fêtes. Ils signalent que, par le passé, on a manqué de donneurs de sang pendant la dernière semaine de décembre et pendant la première semaine de janvier.

Afin d'avoir suffisamment de sang pendant cette période difficile, la Croix Rouge espère en recueillir plus que d'habitude à la clinique de la rue Sainte-Catherine pendant les quelques semaines à venir.

L'unité mobile du Service de transfusion ira demain et mercredi aux Trois-Rivières, jeudi, au Cap de la Madeleine, et vendredi, à l'usine de la Compagnie General Electric, rue Notre-Dame, à Montréal.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien
1510 rue DRUMMOND
MONTREAL

. . . prends-en ma parole—essaie la nouvelle Black Horse—
c'est la meilleure bière brassée par Dawes depuis 140 ans."

LE ROYAUME des FEMMES

REMISE D'UN CHEQUE A LA CROIX DE LORRAINE — Au cours d'une réception intime le Comité d'honneur féminin, section de Montréal, de l'Association de la Croix de Lorraine, a présenté au président de cette association un chèque de $1,335.00, montant représentant les profits d'une réception qui fut donnée le 18 novembre dernier au Cercle universitaire, sous la présidence de S. H. le Maire de Montréal et de Mme Houde. Sur cette photo nous remarquons de g. à d.: Mmes A.-Edouard Desjardins, secrétaire du comité, et Guy Lafleur, trésorière du comité; Mme J.-P. Paquette, présidente du comité remettant le chèque à M. Conrad Voisard, président de la section de Montréal de la Croix de Lorraine; Mlle Jeanne d'Arc Meunier, secrétaire de l'association; Mmes Philippe Landry, vice-présidente du comité et Maurice Fortier, conseillère du comité.

Réponse à TOUS

Q. — Fille unique de parents très à l'aise, j'ai eu le chagrin de voir briser mes fiançailles l'an dernier et suis demeurée fort défiante à l'égard des jeunes gens. En ce moment un brave garçon me courtise et propose que nous nous fiancions à Noël en vue de nous épouser le printemps prochain. C'est un jeune homme très estimable dont les goûts correspondent aux miens et tout laisse prévoir que nous pourrions ensemble être heureux, mais j'hésite beaucoup à me décider. Ai-je tort?

PERPLEXE

R. — Vous avez raison de réfléchir, car quoi qu'on en dise l'estime mutuelle ne suffit pas à garantir le bonheur d'un ménage. Il faut pouvoir compter sur l'amour pour aplanir les obstacles et rendre possible l'acceptation des devoir et sacrifices inhérents à la vie commune. Si après vous être bien interrogée vous jugez ne pouvoir donner à votre prétendant une réponse affirmative il vaudra probablement mieux lui demander de discontinuer temporairement de vous voir et attendre que l'absence vous le fasse apprécier davantage. Mais il y aura le risque de le voir s'orienter ailleurs. Si les événements prenaient cette tournure, il faudrait vous dire que c'est pour le mieux en songeant que le célibat est préférable à une union mal assortie.

Timide:

Le deux-pièces de ligne sobre constitue un accessoire précieux dans la garde-robes de toute personne exerçant un emploi de bureau, et surtout pour la jeune fille employée dans une banque représente la tenue idéale convenant à presque toutes les saisons. Votre poids, dépassant, me dites-vous, 130 lbs, m'apparait un peu élevé pour vos dix-sept ans en proportion de votre taille de 5' 4". D'après les tableaux utilisés pour établir le poids normal le vôtre devrait être d'environ 121 lbs, mais je ne crois pas que vous deviez pour cela vous abstenir de revêtir les blouses et les jupes, d'usage tellement pratique pour celles qui aiment varier souvent l'aspect de leurs toilettes. Il se peut cependant que vous ayez avantage à choisir les nuances de vos blouses, pour qu'elles se fondent le plus possible avec celles des jupes et vous évitent les contrastes trop marqués susceptibles de couper en deux la silhouette.

Pour ce qui est du reste de votre garde-robes, je suppose que vous aimerez vous procurer une ou deux robes pouvant être revêtues à l'occasion de vos sorties et choisies de modèles convenant au genre de mondanités auxquelles vous prenez part. Et puis, la petite robe de lainage fin ou de jersey a toujours sa place et se porte même cette année dans les circonstances où une toilette soignée est requise.

Enfin, pour répondre à votre dernière question, je crois que vous auriez avantage à consulter une corsetière d'expérience et à vous procurer si possible une gaine fabriquée sur mesure.

Il se peut que des massages ou la pratique de l'exercice suivant spécialement destiné à réduire la ligne des hanches vous soient utiles: couchée par terre sur le dos, étendre les bras à hauteur des épaules, replier les genoux en ramenant le plus possible les talons vers le siège. Faire retomber les jambes vers la droite puis vers la gauche en maintenant les épaules au plancher et en frappant durement celui-ci à chaque mouvement. Continuer en comptant jusqu'à cinquante. On dit que cet exercice pratiqué régulièrement peut aider aussi à affiner la ligne de la taille.

Annie

Journée d'études de l'Association des Instituts Familiaux du Québec

Directives de Mgr P.-E. Léger

L'Association des Instituts Familiaux du Québec a tenu une journée d'études, samedi le 1er décembre à l'Institut Familial des Soeurs Grises de Montréal.

ELECTIONS

Les membres élus au Comité laïque de l'Association furent: Mme Noëlla Coulombe-Blanchard, présirente, représentant l'Ecole de Rimouski; Mlle F. Deshaies, vice-présidente; Mlle G. Bolduc, trésorière; Mlle B. April, secrétaire; Mlle T. Létourneau, conseillère.

Le Conseil des Religieuses est sous la présidence de Sr Jeanne-de-France, s.s.a., de l'Institut Familial de St-Jacques; Sr Jeanne Charbonneau, s.b.c., de l'Ecole d'Education Familiale et Sociale en est la vice-présidente; Sr J. Leclerc, s.g.m., trésorière; Sr Berthe-Marguerite, f.c.s.p., secrétaire; et Sr Aline-du-S.-C., a.s.v., archiviste.

L'Association, fondée en octobre 1940 pour les Religieuses des Ecoles Ménagères, vient d'élargir ses cadres en admettant, dans une vaste association familiale, les élèves anciennes et actuelles.

BELLE ASSISTANCE

La réunion de l'avant-midi réunissait au-delà de six cents personnes venues de tous les coins de la province, sous la présidence conjointe de Soeur Jeanne-de-France et de Mlle Florence Deshaies, vice-présidente de l'Association.

M. Henri Bernard, fondateur et directeur de l'Institut canadien d'Art culinaire, a prononcé une conférence intitulée: "La cuisine: Science et Art".

La séance de l'après-midi fut présidée par Son Excellence Mgr P.-E. Léger, archevêque de Montréal.

ESSOR MAGNIFIQUE

Dans une vibrante causerie, Mgr Albert Tessier, visiteur en chef de l'Enseignement Ménager, souligne l'essor qu'a pris l'Enseignement Ménager dans notre province depuis 1937. A cette date, les Ecoles Ménagères étaient au nombre de 16 et groupaient 229 élèves. En 1951, il existe 40 Instituts Familiaux et le nombre total des élèves se chiffre à 2094. Ces chiffres prouvent que le travail fait pour la réhabilitation des valeurs familiales n'a pas été vain.

APOSTOLAT FAMILIAL

Mgr l'Archevêque, après avoir louangé l'oeuvre de pionnier de Mgr Tessier, a lancé un appel aux jeunes filles d'aujourd'hui, un appel à l'apostolat dans les milliers de foyers qu'elles représentent. Il souligna que "les Instituts Familiaux ne prétendent pas établir un monopole; mais, dit-il, en suivant la ligne tracée par vos Supérieurs, vous avez un style de vie parmi les plus beaux. Gardez votre formule et tâchez de la transmettre.

Puissent tous les Instituts Familiaux du Québec former un immense organisme animé et affirmé dans une unité trouvée dans l'amour de Dieu et du foyer".

Le distingué conférencier a été remercié par Mlle Florence Deshaies, vice-présidente de l'Association des Instituts Familiaux.

Au Sacré-Coeur

La retraite préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception s'ouvrira cet après-midi, à 3 h. 15, au couvent de la rue Atwater.

Le R.P. Joseph Le Lannic, eudiste, en sera le prédicateur.

Toutes les Enfants de Marie et les anciennes élèves sont cordialement invitées à prendre part à ce triduum.

Pour les Gourmets

SOUPE A LA LAITUE ET AU BACON

Faites cuire 1½ tasse de laitue finement coupée en lambeaux, avec 2 c. à thé d'oignon haché et 1 tasse d'eau bouillante salée, pendant à peu près 10 minutes. Ne faites pas égoutter. D'autre part, faites frire ½ tasse de bacon coupé en petits morceaux et parfaitement égoutté sur un papier glacé. Faites fondre 2 c. à table de beurre dans une casserole et ajoutez 3 c. à table rases de farine à pain, ½ c. à thé de sel et 1 pincée de poivre. Brassez jusqu'à bouillonnement, puis ajoutez 1 pinte de lait et brassez et brassez jusqu'à épaississement. Ajoutez enfin la laitue; faites de nouveau chauffer, puis au moment de servir, saupoudrez les petits morceaux de bacon sur le dessus.

BOULETTES DE VEAU

½ livre de veau (sans os)
Un peu de persil
Une poignée de semoule
1 oignon moyen
2 oeufs

Faites un hachis avec le veau cru, l'oignon haché et le persil également haché. Ajoutez à cette farce, les 2 oeufs entiers, poivre et sel au goût, un peu de muscade et assez de semoule fine pour faire une pâte consistante. Prenez la valeur d'une cuillerée à soupe de cette pâte et roulez-la dans un peu de farine, de manière à faire des boulettes. D'autre part, mettez sur le feu 1½ pinte d'eau légèrement salée et jetez-y, quand elle bout, les boulettes qui doivent être assez fermes pour ne pas se défaire. Les boulettes sont cuites quand elles remontent à la surface. Les laisser encore 2 ou 3 minutes, puis les mettre au chaud dans un plat creux et les servir arrosées de sauce blanche.

Démonstration culinaire

Mercredi, 6 décembre, à deux heures et à sept heures et demie, ainsi que ce soir, il y aura démonstration culinaire spéciale pour le temps des fêtes à l'Ecole d'Education Familiale et Sociale, 1215 est Boulevard Saint-Joseph. Le menu de Noël qui sera présenté, comporte tout un ensemble de nouveautés d'exécution relativement simple et fort décoratives. On donnera toutes les explications nécessaires à la confection de la pâte d'amande et des petits fruits français si recherchés. La corbeille de Noël fera l'étonnement et la joie des petits et des grands.

MENU DE REVEILLON: Veloutée Corail; "Petit bonhomme"; Poulet en panier; Jambon à la cubaine; Couronne de gui; Sandwich bûcheron; Pain lumière; Meringues à la crème; Corbeille de Noël; Pâte d'amande; Biscuits "sapin"; Petits fruits français.

Nouveau!

PATRON No 609. — Une excellente valeur, et rien de plus nouveau. Pas de broderie. Trente-deux motifs de roses aux teintes naturelles, que vous décalquerez soit sur un tablier, une blouse, des serviettes de table ou sur des draperies. Les motifs mesurent de 1 pouce x 2½ et 3½ x 5½ pouces.

35¢

LE PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Si vous désirez obtenir la brochurette illustrée: "LAURA WHEELER NEEDLECRAFT BOOK", vous n'avez qu'à faire parvenir votre nom, votre adresse et 35 cents à: Bureau des modes, "LA PATRIE". Montréal.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Vous voulez paraître grande

Choisissez la blouse qui amincit la taille.

La blouse ample ne découpe pas la silhouette.

Mondanités

Dîner-dansant

Au dîner-dansant annuel des Fusiliers Mont-Royal, qui eut lieu samedi, dans un grand déploiement d'élégances, on remarquait, à la table d'honneur:

Mme R. O. G. Morton, portant une robe de taffetas noir à jupe ample avec appliqués en velours de même ton, et accessoires or.

Mme Paul L'Anglais; robe de dîner création originale de taffetas et velours noir avec corsage agrémenté de dentelle française parsemée de pierres du Rhin, accessoires or, parure de gardénias.

Mme J. P. E. Bernatchez; robe de soie or, décolletée et jupe ample, tulle et velours noir. Accessoires argent.

PARMI LES INVITES

Mme John Roy : modèle original de taffetas bronze, jupe très ample formant bouffant parsemé de rosettes françaises de couleur orange, épaulettes de même parure. Accessoires or.

Mme Yves Bourassa : robe de tulle gris perlé or sans épaulettes et jupe très ample parsemées de soufflés de tulle corail. Bijoux et accessoires dorés et orchidée teintée de bronze.

Mme Pierre Benoit : robe de taffetas corail à corsage ajusté, jupe formant ampleur à l'arrière. Gants parure de brillants. Corsage de roses American Beauty.

Mme Paul Turgeon : robe de tulle noir, corsage ajusté sans épaulettes, jupe crinoline. Bijoux et réticule de pierres du Rhin. Accessoires noirs et fleurs blanches.

M. Jean-Guy Gagnon et Mme Gagnon (Gratia Coutu) dont le mariage fut célébré en l'église St-Gabriel de Brandon. La mariée est la fille de M. Joseph Coutu décédé et de Mme Coutu, et le marié est le fils de M. et de Mme Henri Gagnon de St-Gabriel de Brandon.

des perles comme bijoux et accessoires dorés.

Mme P. A. Langlois; robe de dîner et satin beige à corsage ajusté et à jupe crinoline. Accessoires or.

Mme André Morrissette; robe de tulle de nylon bleu pâle, à jupe ample parsemée de pierres du Rhin. Accessoires argent et parure de brillants.

Mlle M. J. Bastin; robe de dentelle de teinte champagne agrémentée d'un fichu de tulle de même ton. Accessoires or.

Mme J. Lupien; robe à corsage de dentelle française écarlate et jupe de tulle blanc à volants superposés. Accessoires blancs et parure de brillants.

Mme Gilles Gamache; robe de noirs, accessoires argent et cape de renard.

Mme Flavius Daniel : robe à corsage de velours noir et ample de tulle blanc. Accessoires argent, parure de pierres du Rhin et bouquet de roses.

Mme Mario Dostaler : robe de dentelle noire sur double jupe de taffetas rose. Bretelles formées de roses de séquin. Accessoires noirs et parure de brillants.

Mme Albert Cloutier : robe de voile de nylon gris perle à corsage ornementé de perles et séquins de même ton. Jupe très ample. Accessoires argent.

Mme G. Lévesque : robe de taffetas noir à corsage ajusté et à jupe ample. Accessoires noirs et

Coquetel-modes

Au nombre des personnes qui ont promis d'assister au coquetel-mode organisé par la section Jean-Brillant, V.C., afin de venir en aide aux soldats des Fusiliers Mont-Royal, servant en Europe dans la 27e Brigade d'Infanterie, on mentionne:

Le capt. A. G. Munich, jr., le lt-col. W. A. MacKay, l'hon. sénateur et Mme Léon Mercier-Gouin, le major et Mme Claude Bélanger, le capt et Mme Hector Grenon, le major et Mme Yves Bourassa, le major et Mme Robert Hainault, le lt-col. Jules A. Brillant (Rimouski), le lt-col et Mme Jean E. Chaput, le lieut et Mme Arthur Internoscia, le premier lieutenant Louis A. Daoust, le le lieut. Guy Dorval, M. Norman J. Dawes, le lt-col. et Mme Urgel Mitchell, le lieut. et Mme Jean Dépatie, le col. et Mme W. E. Morgan, le major L. H. Desjardins, le capt. et Mme Aimé Drapeau, le capt. et Mme Almer Neveu, le chef d'escadrille et Mme Jacques Raymond, le major et Mme Raymond Tanguay, le lieut. et Mme Jacques Renaud, le lieut. et Mme Philippe W. Trudel, le commandant d'aviation et Mme Guy Vadboncoeur, le capt. et Mme Gérard Leclerc, le major et Mme Guy Lévesque, le major et Mme Ernest Beaupré, le lt-col. et Mme Hercule Lefebvre, M. et Mme Arthur Tétrault, M. et Mme Philippe Kent, le lt-col. et Mme Gilles Gamache, le capt. et Mme René Boileau, le col. et Mme Edouard Tellier, le capt. et Mme Gilbert Forest, Mme Genest Trudel, M. et Mme E. G. Classey, le lieut et Mme Marcel Bissonnette, le capt. et Mme Gaston Leblanc, et autres.

Thé de Noël

Les membres du Catholic Women's League recevaient à leur grand thé de Noël, de quatre à sept samedi, en la salle de l'église St-Patrice.

La partie de cartes qui avait lieu avant chaque thé, a été remplacée par une vente d'objets de fantaisie et les hôtesses étaient: Mme F.-O. Harvey, Mme A.-S. Hansford, Mme E. Spafford, Mme K. Carson, Mme D. Irwin, Mme B.-W. Murray, Mme J.-E. Gallagher, Mme J. Nightingale, Mme J.-R. Audet, Mme R.-C. Winslade, Mme Shea, Mme E.-E. Messenger, Mme Stella Veilleux, Mme B. Lecours et Mme L.-E. Hayes.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

M. et Mme Hugh Rose, dont le mariage a été célébré, samedi le 1er décembre, à Sutton Jct, Qué. Le marié, M. Hugh Rose, est le fils de M. et de Mme Charles Rose, décédés et la mariée (Margaret Lilian Emerson) est la fille du major John Jackson Emerson, décédé et de Mme Emerson, de Sutton Jct. M. Hugh Rose est le représentant de notre journal à Toronto.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Françoise Ouellette, fille de M. Philias Ouellette et de Mme Ouellette, décédée, avec M. Jean Vinet, fils du docteur et de Mme Ephrem Vinet.

Déplacements

M. et Mme Maurice Chartré et Mlle Louise Chartré sont revenus d'un voyage de plusieurs semaines aux Bermudes.

—M. et Mme Maurice Pierre sont rentrés en France, après un court séjour aux Etats-Unis et au Canada.

—Mlle Hélène Cannon, de Québec, est actuellement à New-York, l'invitée de sa tante, Mme Charles Notebaert.

—Mme Jacqueline L. Woods et sa fille, Monique, après avoir passé un mois à New-York, sont parties pour la Floride. Mlle Heather Woods, qui poursuit ses études à Montréal, prendra l'avion fin décembre pour aller rejoindre sa mère et sa soeur.

—Le brigadier et Mme T. F. Flahiff ont passé la fin de semaine à Québec, les invités de l'hon. juge et de Mme Albert Sévigny. Ils assistaient, samedi, au mariage Guimond-Gagnon.

LES INSTITUTS FAMILIAUX EN JOURNEE D'ETUDES — Samedi dernier se tenait à l'Institut Familial des Soeurs Grises, de Montréal, une journée d'études de l'Association des Instituts Familiaux du Québec. Son Excellence Mgr P.-E. Léger, archevêque de Montréal, a présidé la séance de l'après-midi et a adressé la parole aux centaines d'élèves et de professeurs réunis à cette occasion. Au premier rang de la photographie, on remarque de gauche à droite, la Révérende Mère Ste-Jeanne-de-France, des Soeurs de Ste-Anne, directrice de l'Institut Familial de St-Jacques de Montcalm et présidente de l'Association des Instituts Familiaux; M. Ernest Léger; Mme Ernest Léger; la Rév. Mère T. Courville, Mère générale des Soeurs Grises; Son Excellence Mgr PaulEmile Léger; Mgr Albert Tessier, P.D., visiteur en chef des Instituts Familiaux; M. le chanoine E. Maurault, P.S.S., aumônier de l'Institut Familial des Soeurs Grises; Mme Noëlla Coulombe-Blanchard, présidente laïque de l'Association des Instituts Familiaux et à l'arrière, directrices et élèves des Inst. Fam. ainsi que des représentants du département de l'Instruction Publique de la province.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"

PATRON No 4630.— Un ensemble deux-pièces est toujours pratique. En voici un d'allure sportive et que vous porterez également pour le bureau. Les manches de la blouse peuvent être taillées longues ou courtes.

35¢

LE PATRON No 4630 vous est offert dans les tailles suivantes: 12, 14, 16, 18 et 20 ans. La grandeur 16 ans, requiert 1 vg 7-8 d'un tissu de 35 pouces de largeur pour la blouse et 2 vgs de 54 pouces pour la jupe.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

L'actualité en images

SERVICE MEDICAL DE L'AVIATION — Deux membres de l'aviation, diplômés récemment du cours d'assistants des services médicaux, à la station du C.A.R.C. de Rockcliffe, près d'Ottawa, Peter Blanch, et Flo Kerr, photographiés en train de préparer des solutions chimiques à leur base d'entrainement. Peter Blanch est le fils de M. et de Mme Joseph-J. Blanch, de Verdun, Québec, et Flo Kerr, la fille de M. et de Mme W. M. Kerr, de Ste-Geneviève, Qué. (Photo de la Défense Nationale)

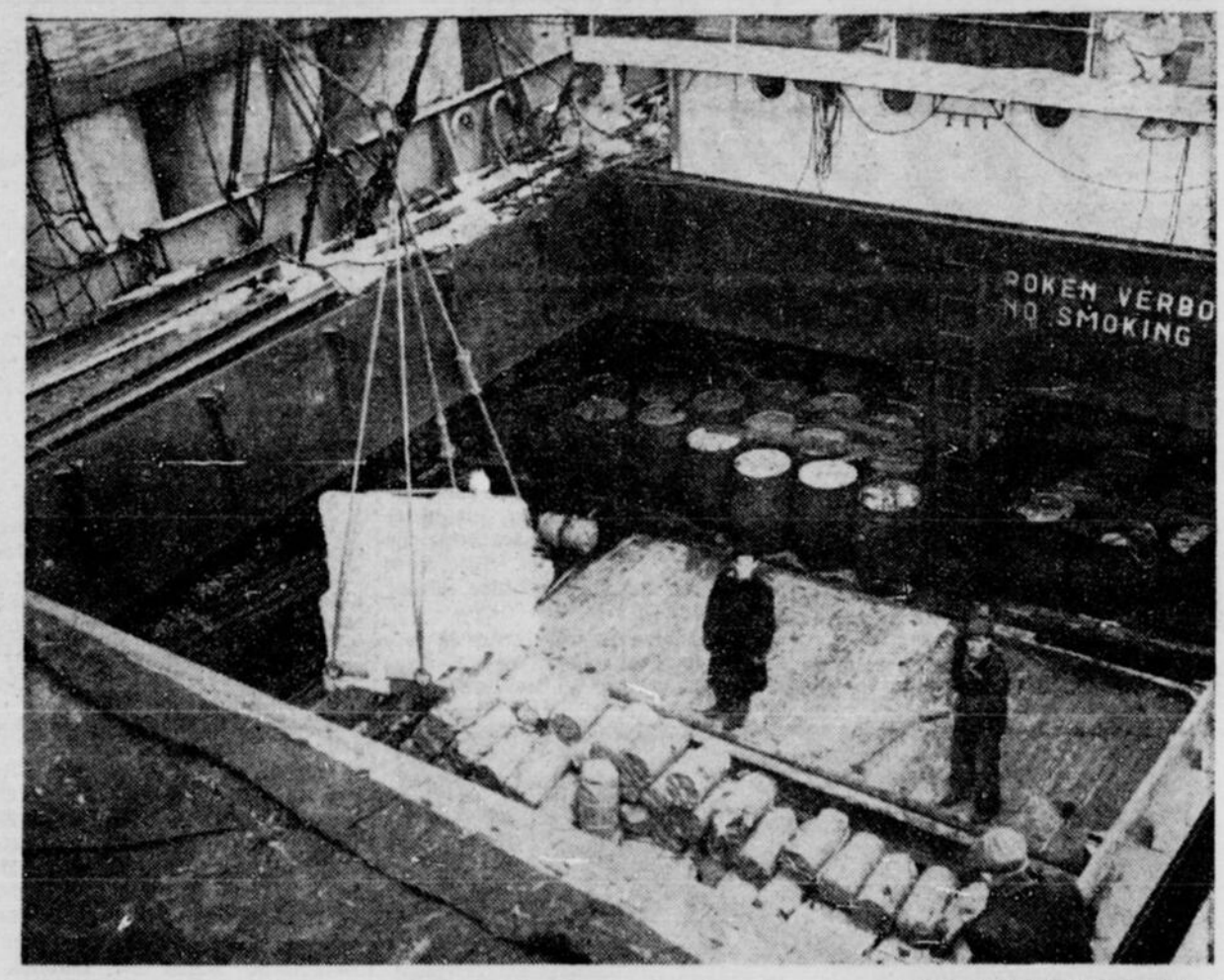

(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

CENTAINES DE WAGONS DE FRET. — C'est par centaines que l'on compte le nombre de wagons de fret qui peuvent être vidés dans un navire de commerce de gros tonnage où l'on est toujours surpris de trouver tant d'espace. C'est pourquoi le transport par eau devient si économique. Cette photo a été prise dans le port de Montréal.

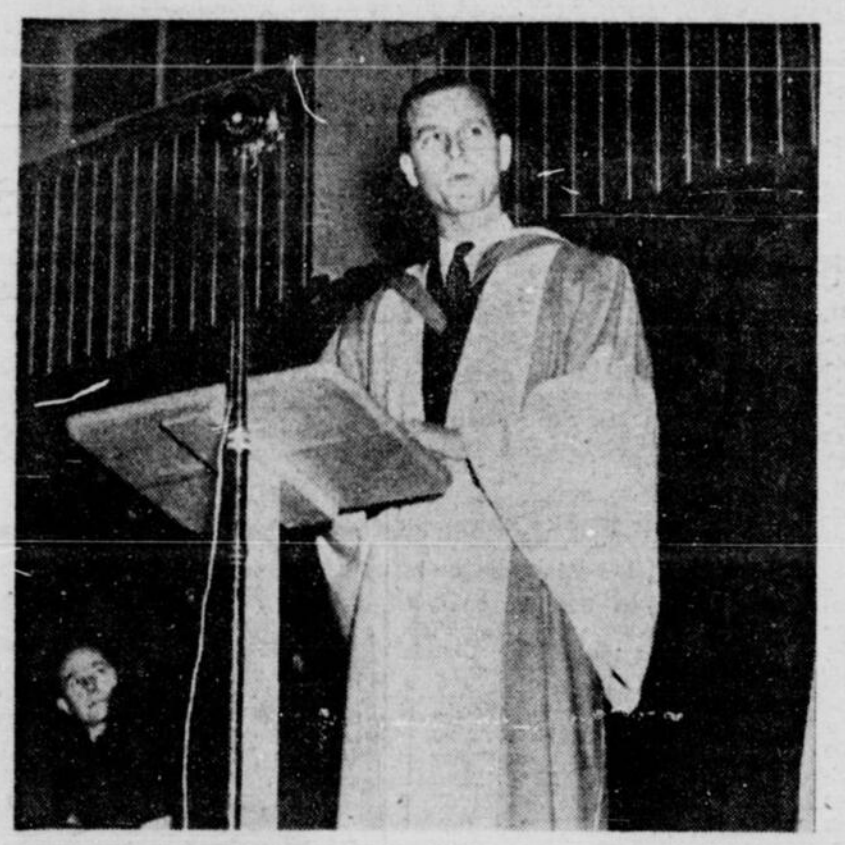

A L'HONNEUR. — Le duc d'Edimbourg, époux de la princesse Elisabeth, photographié avec sa toge académique, après avoir reçu un doctorat honoraire en droit civil, lors de sa visite au King's College, à Newcastle-on-Tyne. Le duc a présidé à l'inauguration d'un nouveau laboratoire à cet endroit.

(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

UNE LOURDE CARGAISON. — Ces roues de wagons de chemin de fer constituent une excellente cargaison pour un navire de commerce à cause de leur poids. Au fond du vaisséau, elles prennent relativement peu de place et sont un excellent lest dont le vaisseau a besoin en haute mer. Cette photo a été prise dans le port de Montréal. Il y a encore de l'activité dans le port.

Trois nouvelles voies baptisées

Le comité exécutif de la ville de Montréal a, hier après-midi, sur la recommandation du directeur du service d'urbanisme, M. Aimé Cousineau, baptisé trois nouvelles voies publiques.

Deux rues situées au sud du boulevard Gouin, porteront les noms de Bohlé et Morrice, et une troisième, allant du boulevard Rosemont à la rue Hochelaga, portera le nom d'avenue de l'Assomption.

La rue Bohlé commémorera le nom de l'une des familles d'orfèvres les plus illustres de Montréal. David, son fils, Pierre, et les deux fils de ce dernier, Charles-François et Georges-David, ont été les orfèvres les plus réputés de l'ancienne école d'orfèvrerie, et plusieurs familles de Montréal ont encore des oeuvres produites par eux, et notamment par Pierre et Charles-François.

Quant à la rue Morrice, on lui a donné ce nom pour commémorer le nom de feu James-Wilson Morrice, que M. Cousineau prétend avoir été le meilleur peintre jamais produit dans le Canada tout entier.

Pour ce qui est de l'avenue de l'Assomption, on a donné ce nom à la nouvelle voie qui s'étend du boulevard Rosemont à la rue Hochelaga, dans l'est de la ville, en l'honneur du nouveau dogme de l'Assomption de la Sainte Vierge. Ce sont les Soeurs de la Charité qui avaient suggéré aux autorités municipales de donner ce nom à cette nouvelle voie.

20 années de bagne pour vol de banque

William-K. Engel, âgé de 24 ans, a écopé ce matin d'une sentence de 20 ans de pénitencier, devant le juge Omer Legrand.

Engel avait été reconnu coupable de conspiration et de vol à main armée, pour un montant de près de $6,000 à la succursale de la Banque Royale du Canada, à l'angle des rues Peel et Sherbrooke, le 5 septembre dernier.

Engel possède un fort dossier judiciaire. Il avait été condamné, en 1945, à 7 ans de pénitencier. Le complice d'Engel, Graham Maden, a été sentencié, la semaine dernière, à 15 années de bagne, dans la même cause. Son dossier n'indiquait qu'une condamnation antérieure.

Me George Hill, procureur sénior de la Couronne, représentait le ministère public. Me Lucien Gagnon occupait pour la défense.

Un léger incendie au Palais de Buckingham

LONDRES, 4. (Reuter) — Un léger incendie a éclaté aujourd'hui dans la toiture du Palais de Buckingham. Les pompiers ont eu raison des flammes en 20 minutes.

Le Roi et la Reine, rentrés de Windsor hier, étaient au Palais.

Vol de coffre-fort

Un vol de coffre-fort a été perpétré, hier soir, à la gare du réseau du Canadien National, à St-André d'Argenteuil. Les voleurs ont pris la fuite avec une somme de $1,700. Les limierx provinciaux sont à leur poursuite. Le détective Adrien Daniel, de l'escouade spéciale de la police provinciale, fait enquête.

Au Canadian Club

"L'administrateur doit être un professionnel"

"Les positions de gérance générale et d'administration des affaires modernes sont encore détenues aujourd'hui par des hommes qui n'ont pas eu l'entrainement professionnel pour supporter leurs immenses responsabilités".

Le lieutenant-colonel L. Urwick, vice-président de l'Institut Britannique de l'Administration, pionnier dans le domaine de la rationalisation des méthodes d'affaires, déclarait hier, devant les membres du Canadian Club, que le commerce requiert des professionnels aussi entrainés dans leur domaine que le médecin dans le domaine de la médecine.

Le colonel Urwick, qui vient de terminer une série de conférences aux universités de Toronto, Halifax et Winnipeg, a déclaré qu'il devrait y avoir un diplôme en administration tout comme en sciences ou en arts. Les détenteurs de ce diplôme pourraient prendre leur expérience pratique pendant qu'ils travaillent à obtenir leur maitrise. M. Urwick fit un historique de la science administrative. "Avant le vingtième siècle, dit-il, cette science de l'administration n'existait qu'à l'état isolé. Seulement quelques individus s'intéressaient à elle. On peut, aujourd'hui, à l'aide de sciences encore à parfaire, comme la psychologie, la sociologie, arriver à une science de l'administration qui soit sûre et progressive".

Compilant le nombre de collèges et institutions diverses aux Etats-Unis qui décernent des diplômes officiels en science administrative, le colonel Urwick a dit en avoir calculé 697, comprenant plus de 370,000 étudiants. Au Canada, il devrait y avoir au moins 70 de ces institutions, avec un total d'environ 37,000 étudiants. En Angleterre, l'éducation des étudiants se fait de pair avec leur entrainement pratique. Ainsi, l'an passé, la moitié des ingénieurs qui ont reçu leur diplôme étaient des étudiants des cours du soir, que l'industrie aidait en donnant certains congés d'études.

En terminant, le colonel Urwick souligna toute l'importance, au Canada, de ces institutions en sciences administratives, qui pourraient décerner la maitrise es-sciences administratives aux étudiants.

Verdun aura le contrôle entier de l'Auditorium

QUEBEC, 4 — (DNC) — Le premier ministre demande au début de la séance si Montréal, qui a la préséance, n'a pas d'objection à l'étude du "bill" de Verdun d'abord, qui n'est pas long.

M. J.-O. Asselin, président de l'exécutif, puis le maire, M. Camillien Houde, disent n'avoir aucune objection : "Nous sommes très aises, au contraire, de savoir ce que veut Verdun, de savoir en général, ce que veulent ôter à Montréal les municipilités voisines. Qu'on passe Verdun".

M. Duplessis : "Je me demande comment on peut passer Verdun, puisque l'on a déjà dit "à Verdun, on ne passe pas".

M. Houde : "Il y a en effet près de Montréal une municipalité où l'on ne passe pas avec des camions".

La ville de Verdun est représentée par Me Francis Fauteux. L'article I demande le pouvoir pour la municipalité de reprendre le contrôle absolu de l'Auditorium, qui fut construit à l'époque du chômage, grâce aux libéralités du gouvernement. Me Fauteux demande l'autorisation pour la ville de l'exploiter elle-même. Il veut que la ville puisse le louer, organiser des événements sportifs, des restaurants.

M. Marler : "Avez-vous l'intention d'y installer un grill ?"

M. Duplessis: "Le chef de l'Opposition veut de nouvelles adresses?"

M. Marler: "C'est plutôt le premier qui manque d'adresses."

Finalement la ville obtient ce droit à certaines conditions.

Verdun demande aussi l'autorisation de contrôler l'établissement des postes d'essence. Le premier ministre et M. Marler sont de cet avis et M. Duplessis dit que si l'on a passé des règlements sans autorisation, il est temps de donner ce droit. Toutefois, le premier ministre demande de rédiger un autre article.

MIEUX REMUNERES

L'article suivant demande l'augmentation de l'indemnité du maire de $2,500 à $5,000 et celle des échevins de $1,000 à $2,000. Me Fauteux fait valoir que Verdun est la troisième ville de la province pour sa population; son budget est de $3,500,000, le maire se trouve à son bureau tous les jours.

Le premier ministre propose $4,000 et $1,500. Me Fauteux insiste cependant et fait valoir le travail considérable des échevins et du maire. Le Comité se rend finalement aux désirs de Verdun.

L'article suivant, pour l'établissement d'un fonds de pension, est adopté sans discussion.

Me Fauteux dit ensuite qu'il a quelques amendements à proposer. Il souligne que la taxe foncière n'a pas été augmentée depuis quinze ans; la taxe d'affaires non plus. Il demande que cette dernière taxe soit portée de 8.5 à 11 pour cent. Il assure que tout le monde est d'accord.

DEFENSE DE MONTREAL

La discussion sur le salaire des échevins rebondit ici. Le premier ministre souligne qu'à Montréal, le salaire des conseillers est de $1,000.

M. Fauteux: "Mais ils n'ont que quatre séances par année (explosion de protestation). Je m'en tiens à la loi. Il est vrai que le maire ne reçoit pas des primes".

M. Duplessis: "Vous violez l'autonomie de Montréal".

M. Houde: "Le maire et les échevins sont très occupés. Ils ont beaucoup de dépenses, beaucoup de souscriptions".

M. Duplessis: "Qu'ils reçoivent ou qu'ils donnent".

M. Houde: "Je vous le dirai à vous seul".

Finalement le salaire des échevins de Verdun demeure à $1,500 et Verdun obtient l'autorisation de porter la taxe d'affaires de 8 à 11 p.c.

M. Fauteux propose alors trois amendements, l'un demandant l'autorisation d'imposer la taxe d'eau à la Commission du Transport. Le premier ministre trouve cet amendement régulier.

Le deuxième a trait à l'enlèvement de la neige, et le troisième, au droit de la ville pour fermer les magasins certains jours de fête.

Au sujet des amendements en général, le premier ministre dit que les avis n'ayant pas été donnés, le comité ne peut les accepter, car les avis sont donnés pour permettre à ceux qui ont des objections à faire valoir de se préparer à les produire. En conséquence les amendements sont renvoyés et le bill adopté.

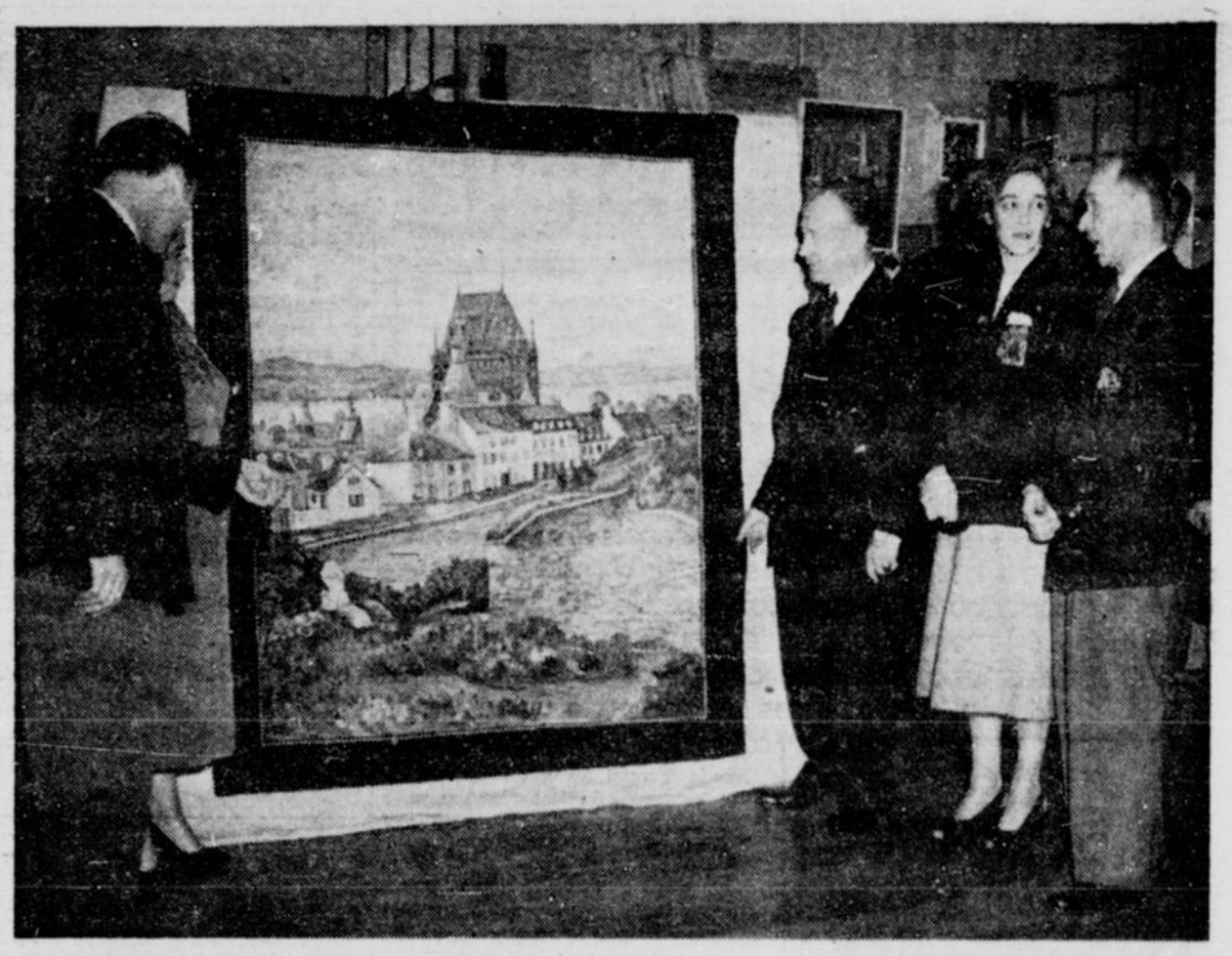

HOMMAGE A L'HON. PAUL BEAULIEU — A titre de témoignage de reconnaissance pour l'incessante collaboration que le ministère de l'Industrie et du Commerce de Québec a apportée au progrès de l'artisanat dans notre province, l'Association professionnelle des Artisans de la province de Québec a offert une tenture à l'hon. Beaulieu, représentant le décor grandiose du Château Frontenac, de la Citadelle et des Laurentides. La cérémonie s'est déroulée à la Centrale des Loisirs de l'Immaculée-Conception où se tient actuellement la grande exposition artisanale. De gauche à droite, on remarque M. Hubert Boyer, président de l'Ass. professionnelle des Artisans du Québec; Mme Paul Beaulieu, l'hon Beaulieu, Mme Carmen Poirier-Frowley et M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble.

CHEF DE L'ETAT-MAJOR NAVAL — Le vice-amiral E. Rollo Mainguy, O.B.E., C.D., (à droite), a été nommé chef de l'état-major naval au Canada, succédant au vice-amiral Harold T.-W. Grant, C.B.E., D.S.O., C.D., qui est parti en congé de retraite après 37 ans de service. Ci-dessus, l'amiral Grant transmet ses pouvoirs à l'amiral Mainguy, avant d'entrer dans ses nouvelles fonctions, l'amiral Mainguy était officier du drapeau de la côte de l'Atlantique, à Halifax. Il a été remplacé, à ce poste par le contre-amiral R.-E.-S. Bidwell, C.B.E., C.D. (Photo de la Défense nationale)

Grève aux usines Ford, à Windsor

WINDSOR, Ont., 4. (P.C.) -- Les usines de la compagnie Ford, à Windsor, sont aujourd'hui cernées de piqueteurs appartenant au local 200 des Ouvriers Unis de l'Automobile d'Amérique (CIO-CCL).

Plus de 10,000 employés des ateliers et des bureaux de la compagnie Ford sont inactifs aujourd'hui à la suite de la cessation du travail survenue hier midi, alors que 6,700 ouvriers quittèrent l'usine d'assemblage final et le grand atelier de mécanique. Environ 2,200 ouvriers, employés le soir et la nuit, se sont joints aux premiers plus tard. Vers le milieu de l'après-midi, les dirigeants des usines renvoyèrent dans leurs foyers environ 1,200 employés de bureau.

Le congédiement de 26 ouvriers unionistes aurait été la cause immédiate de la grève. La compagnie les avait désignés comme les "chefs de bandes à l'œuvre durant les récents arrêts de travail à l'improviste".

Les chefs unionistes ont convoqué une grande assemblée pour cet après-midi. Ils présenteront alors un rapport de la commission de conciliation qui a étudié le différend entre l'Union et la compagnie Ford au sujet du contrat de travail de 1951, lequel est en suspens depuis le 29 mai dernier.

Le contrat collectif de l'an dernier, assurant aux ouvriers un salaire horaire de base de $1.32 l'heure, est encore en vigueur aux usines Ford.

L'Union réclame une hausse de 30 cents l'heure.

De son côté, la compagnie signale qu'il y a 35 arrêts de travail à l'improviste depuis le mois de juin 1950.

Vol de $10,000 en fourrures

Au cours de la nuit dernière, des voleurs se sont emparés d'une valeur de $10,000 en fourrures, au magasin de fourrures de M. Yvon Perras, à 4622, avenue du Parc.

Les voleurs se sont d'abord introduits par effraction dans le magasin de M. J. Spein, au numéro 4618 de l'avenue du Parc, pour ensuite enfoncer le mur mitoyen et mettre main basse sur le butin.

La fixation des prix favoriserait plutôt une hausse

OTTAWA, 4 — (PC) — L'Association des manufacturiers canadiens a exprimé, aujourd'hui, l'opinion que l'interdiction du maintien des prix de vente au détail risquerait de provoquer une nouvelle hausse.

Dans un mémoire présenté au comité parlementaire qui étudie la question de la fixation des prix, l'Association ajoute que l'interdiction de cette coutume bouleversera le commerce et, loin de faire baisser les prix, pourrait bien les faire monter.

A l'appui de la fixation par le manufacturier des prix de ses produits au marché du détail, l'Association a critiqué le rapport du comité MacQuarrie recommandant l'abolition du maintien des prix.

1. A l'encontre du comité MacQuarrie, l'Association déclare que le manufacturier ne songe pas à garantir au détaillant une "marge convenable" de profit, mais à fixer un prix que le consommateur sera prêt à payer.

2. La fixation des prix ne restreint pas la concurrence, ainsi que le soutient le comité MacQuarrie. Il ne s'agit pas d'une sorte de "loi privée". Non, il s'agit simplement pour le manufacturier de se prévaloir de la liberté de contrat.

3. Le comité MacQuarrie est probablement d'avis que la fixation des prix implique un contrat dont l'exécution peut paraître trop rigoureuse. Mais le détaillant peut toujours acheter le produit d'un autre manufacturier si les conditions du contrat ne lui agréent pas.

L'association des manufacturiers canadiens fait observer que le comité McQuarrie a recommandé des mesures contre la vente à un prix inférieur au prix coûtant dans le but d'attirer la clientèle.

Cependant, le comité a ajouté que rien ne presse sur ce point étant donné que l'inflation et une certaine rareté des marchandises maintiennent les prix à un niveau élevé.

L'association fait observer à son tour que "durant ces dernières semaines, plus d'un article à prix fixe, y compris des automobiles et des appareils de télévision, a été vendu à moins que le prix coûtant."

Il serait très mauvais, ajoute-t-elle, d'abolir le maintien des prix sans interdire aussi la vente à perte. L'association croit que la meilleure protection contre les ventes à pertes est encore la fixation des prix.

● *Le terrier maltais est le plus ancien des chiens pur rang. Il existait tel qu'il est aujourd'hui il y a plus de 2,000 ans.*

AU COLLEGE STANISLAS. — Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, prononcera ce soir, au Collège Stanislas, une conférence qu'il a intitulée "La France". Il inaugure ainsi la première manifestation de "Lettres et Arts", un mouvement culturel qui vient de naître à Montréal et qui s'adresse au grand public. On pourra se procurer ses billets à la porte du Collège, 780, boulevard dollard, Outremont. La conférence sera suivie d'un programme artistique donné par les Compagnons de la Chanson.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les Concerts

Freda Trepel à la symphonie féminine

La symphonie féminine a repris ses concerts, hier soir, au His Majesty's, sous la direction d'Ethel Stark. Pour ce premier concert de la saison ce remarquable ensemble a exécuté un programme tout Tchaïkowsky avec le concours de la brillante pianiste Freda Trepel dans le Concerto à la fois si ailé et si robuste.

Freda Trepel en a donné solidement assistée de l'orochestre, une interprétation magistrale. Son jeu est clair, plein de couleur et c'est avec exactitude qu'elle a reconstitué ce vaste monument sonore qu'est le Concerto No 1, du célèbre compositeur russe. Elle a su dégager l'ardeur et le lyrisme de ces pages immortelles. Dans les passages ornementaux elle fut comme un orfèvre qui ciselle de fins bijoux.

Freda Trepel est une virtuose accomplie et une musicienne dont l'intelligence musicale est éclatante. On l'entendra toujours avec infiniment de plaisir. La foule lui fit une ovation bien méritée.

L'orchestre lui-même paraissait dans l'ensemble en grande forme. Il avait débuté par la difficile ouverture à Roméo et Juliette. L'orchestre s'en tira avec les honneurs d'une exécution honnête sinon brillante. Il parut que les musiciennes y étaient trop appliquées, du moins dans certaines sections pour qu'une complète homogénéité s'établit Certains passages étaient empreints d'une certaine tension de nervosité de la part des exécutantes. Ce fut tout de même un excellent travail de la part de Mlle Stark dont la direction si sûre empêcha bien des faux pas et des égarements.

Une foule nombreuse avait tenu à venir applaudir nos musiciennes montréalaises qui accomplissent d'ailleurs une tâche magnifique. Quant on songe aux difficultés qu'il y a à réunir un tel orchestre composé entièrement de femmes dont plusieurs ne sont que non professionnelles de la musique, on est porté même à l'indulgence, à beaucoup d'indulgence.

C'est pourquoi nous disons que d'une façon relative le concert d'hier soir fut pour la partie orchestrale un succès. Le nom de Tchaikowsky est populaire parmi les musicophiles et c'est peut-être pour cela en partie que les auditeurs tinrent à envahir le théâtre de la rue Guy.

Quant à la formule de donner une soirée musicale où figure un seul compositeur elle nous semble discutable à moins que l'on veuille célébrer spécialement quelque anniversaire concernant tel ou tel compositeur et honorer sa mémoire.

Maurice HUOT

Les Rumeurs de la Ville

Plus de 50 familles des environs du Parc Lafontaine jouissent à Montréal des avantages de la télévision. La compagnie Rediffusion a commencé d'installer son service sur une base expérimentale.

★ ★ ★

Ces abonnés sont reliés par fil au poste expérimental et deux soirs par semaine ils peuvent voir chez eux des films de cinéma.

★ ★ ★

Le service de Rediffusion est actuellement inondé de demandes d'installation de postes récepteurs mais il s'écoulera plusieurs mois avant que le service puisse desservir toute la ville de Montréal. On s'abonne à ce service comme au téléphone.

★ ★ ★

Actuellement les prix d'abonnements ne sont pas encore fixés et les appareils déjà installés le sont pour le moment à titre gratuit.

★ ★ ★

La saison musicale à Montréal bat son plein et le critique a fort à faire en ce moment. Le flot d'harmonie ne cessera qu'à la Noël. Tant mieux pour le public musicophile.

★ ★ ★

Le critique d'art a aussi de la besogne sur la planche car à pareille époque les galeries d'art et les artistes veulent profiter de la période des cadeaux. Une toile fait d'ailleurs un très joli cadeau.

★ ★ ★

Les Trinity Players joueront une comédie en trois actes: "The Happiest Years" de Coley et Roerick à Trinity Memorial Hall, les 5, 6, 7 et 8 décembre.

★ ★ ★

Le peintre Ernst Neumann exposera ses toiles au Cercle Universitaire, 515 est rue Sherbrooke jusqu'au 15 décembre.

VERGOR

Au Windsor

Récital de piano de William Stevens

Dans la salle de l'hôtel Windsor, hier soir, le jeune pianiste anglo-canadien William Stevens, qui en est à son troisième grand récital à Montréal, sa ville domiciliaire, a offert une audition de piano, laquelle, grâce au progrès sensible de son interprète, a été un événement heureux dans notre milieu. Le pianiste a mis en évidence d'une manière ample des qualités qui permettent de croire qu'il n'a point tort de se présenter en public, de poursuivre sa carrière, tout en poursuivant plus loin ses études. Depuis son dernier récital au Plateau, en février dernier, sa technique s'est grandement assouplie. Il est bien près d'atteindre la complète aisance de jeu. Son style n'est pas encore personnel, et cela se comprend à ce stage de sa carrière, mais ses interprétations sont toujours justes. Le jeune pianiste possède aussi une grande qualité: son manque absolu de prétention: cela est plus rare que jamais.

William Stevens a présenté un programme où figuraient des oeuvres qu'on entend peu souvent: une Fugue en Sol mineur, de Frescobaldi; un Andantino et Allegro, de Padre Rossi et une Gigue, de Carl Heinrich Graun, compositeurs des 14, 15 et 16e siècles respectivement. Dans la première partie du programme, à part deux Préludes, de Rachmaninoff, les Op. 32, No 10 et 23, No, et la Ballade op. 24, de Grieg, qu'on entend peu souvent aussi, il y avait la Sonate en Ré, Opus 28, de Beethoven, la pièce de résistance.

Un Nocturne, oeuvre personnelle du jeune pianiste, ouvrait la seconde partie du programme, suivi de la Fantaisie op. 49, de Chopin, d'une Danse Roumaine, de Béla Bartok, d'une pièce charmante de David Guion et de L'Ile Joyeuse, de Debussy. Il vint, à la fin, donner deux rappels. Résumons le récital en disant que le jeune William Stevens est de ceux qui n'usent d'aucun artifice pour se faire apprécier. Et, surtout, il est calme et ordonné.

Dominique LABERGE

M. Claude Colette expose ses oeuvres à Saint-Hyacinthe

Les Jeunesses Musicales du Canada,—section "Les Compagnons de l'Art" de St-Hyacinthe—exposeront les oeuvres de Claude Collette de Montréal, jeune peintre bien connu dans les milieux artistiques de cette ville.

Claude Collette est né à Montréal le 28 mai 1919. Il fait de la peinture depuis plusieurs années, a pris part à de nombreuses expositions en groupe et s'est consacré à cet art depuis plus de trois ans, lui donnant presque tout son temps. Il a peint avec Herman Heimlich, un des meilleurs professeurs et peintres de la province. Il présentera à St-Hyacinthe des aquarelles et des huiles:—portraits, natures-mortes et paysages. Tout d'abord faite d'un simple réalisme, l'oeuvre de Claude Collette possède maintenant des qualités fort décoratives et un art beaucoup plus profond. Il voit la nature d'un oeil plus poétique et exprime son état d'âme d'une façon toute personnelle au moyen de la couleur, de la forme et du mouvement, spécialement dans ses scènes marines où il se révèle tout particulièrement. Dans ses récents paysages, le contraste dynamique des terres, des montagnes et des ciels produit un effet très intéressant, et l'emploi d'un trait noir qui souligne le mouvement et rattache ses compositions donne à ses toiles un aspect décoratif plein de charme.

Ses paysages sont inspirés des environs de la métropole, des Laurentides, du Bas du Fleuve, de la ville de St-Hyacinthe et des villages avoisinants.

L'HORAIRE DU FILM

LOEW'S — "Texas Carnival": 10.20, 12. 0, 3.05, 5.25, 7.45, 10.05.

PALACE — "Mr. Imperium": 10.30, 1.00, 3.15, 5.30, 7.40, 9.55.

CAPITOL — "The Day the Earth Stood Still": 10 30, 12.45, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.

PRINCESS — "Man With a Cloak": 10.15, 12.40, 3.00, 5.20, 7.40, 10.00.

IMPERIAL—"Jungle Manhunt": 10.00, 12.25, 2.55, 5.20, 7.50, 10.20. "Criminal Lawyer": 11.10, 1.35, 4.05, 6.30, 9.00.

ORPHEUM—"Streetcar Named Desire" 10.05, 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.

CHAMPLAIN — "Tulsa": 12.15, 3.25, 6.25, 9.45. "La Perle Noire": 1.55, 5.05, 8.15.

ST-DENIS—"Orage d'Eté": 1.15, 4.-22, 7.10, 10.15. "Bonheur en location": 11.50, 2.57, 5.44, 8.50.

CINE DE PARIS—"Justice est faite": 11.33, 2.00, 4.27, 6.45, 9.10.

ELECTRA—"Le passage du Canyon": 12.00, 3.01, 6.02, 9.05. "Chasse aux espions": 1.31, 4.32, 7.33, 10.37.

Congrès des maires dans le New-Hampshire

SHAWINIGAN, 4 — (P.C.)—Le prochain congrès annuel de l'Union des municipalités de la province de Québec aura lieu à Dixville, New-Hampshire, du 3 au 7 septembre, a déclaré, hier, le président de l'Union Son Honneur le maire François Roy, de Shawinigan au retour d'une assemblée du bureau de direction de l'Union qui s'est tenue à Montréal.

Commençant JEUDI
Les COMPAGNONS de la CHANSON
AU CAFE
CONTINENTAL
Tél. : BE. 7097
108 ouest, rue Ste-Catherine

SPECTACLE 3 ETOILES
JIMMY STUTZ
Jongleur
FRANCINE DAVIS
Danseuse
RAY DALLAIRE
M.C.
PETER NOVAK
et son orchestre
JIMMY D'ABATE
et son trio
CAFE SAVOY
1459 St-Alexandre - HA. 5545
E. LONGTIN, prop.

CALYPSO AU NOUVEAU COCKTAIL LOUNGE DE ROCKHEAD'S

★ LORD CARESSER
Le troubadour de Trinidad continue de tenir l'affiche au Bar du Rockhead's Paradise après 2½ ans de popularité toujours grandissante. Ses admirateurs apprendront avec plaisir que son voyage à Paris est définitivement remis.
ROCKHEAD'S
PARADISE LOUNGE
1252, rue ST-ANTOINE
coin Mountain
3 spectacles tous les soirs au cabaret

CHAMPLAIN — Air climatisé
A l'affiche
"TULSA" en technicouleur
aussi "LA PERLE NOIRE"
1815 Ste-Catherine Est FA. 1685

ELECTRA — A l'affiche
"CHASSE AUX ESPIONS"
Aussi
"LE PASSAGE DE CANYON"
1114 Ste-Catherine Est CR. 9177

LOEW'S
2ième semaine
"TEXAS CARNIVAL"
en technicouleur
Esther WILLIAMS — Red SKELTON

CAPITOL
A l'affiche
'The Day the Earth Stood Still'
Michael RENNIE — Patricia NEAL

IMPERIAL
A l'affiche
"JUNGLE MAN HUNT"
Aussi
"CRIMINAL LAWYER"

PALACE
A l'affiche
"MR. IMPERIUM"
en technicouleur
Lana TURNER — Ezio PINZA

PRINCESS
A l'affiche
"THE MAN WITH A CLOAK"
Joseph COTTEN Barbara STANWYCK

ORPHEUM
3ième semaine
"A Streetcar Named Desire"
Vivien LEIGH — Marlon BRANDO

JEUDI!!!
THE GREAT MORTON
Encore 2 jours seulement pour acheter des billets pour la soirée d'ouverture du plus grand spectacle depuis des années
THEATRE DU GESU
8 h. 30 p.m.
UNE SEMAINE SEULEMENT
dimanche inclus
— Pas de spectacle le lundi —
Soyez certain — achetez vos billets maintenant. Des centaines de personnes ne purent voir le spectacle la dernière fois, faute de places!
POUR RESERVATIONS :
LA. 4453
Prix : $2.00, $1.50, $1.00 (Taxes incl.)

ST-DENIS à l'affiche
Une distribution parfaite!
GABY MORLAY
ODETTE JOYEUX
dans ORAGE d'ETE
EN PROGRAMME DOUBLE avec
ANDRÉ LUGUET et DENISE GREY
de BONHEUR EN LOCATION

Cinéma de Paris
A L'AFFICHE
ABSOUDRE ou CONDAMNER
JUSTICE EST FAITE
UNE OEUVRE BOULEVERSANTE

A L'AFFICHE
arcade
ADAPTATION SCENIQUE DE L'AFFREUSE TRAGEDIE D'UN AVION A SAULT-AU-COCHON
JE SUIS un CRIMINEL
AVEC UNE TROUPE DE PREMIER PLAN et A PRIX POPULAIRES
A l'écran : "La Dame d'Onze Heures", avec Micheline Francey
Horaire : Film — 12:30 et 6:30
Pièce — 2:30 et 8:30
Pour réservations : FA. 1104

CLAUDE COLETTE ET SON OEUVRE — Le peintre Claude Colette photographié avec l'une de ses oeuvres: "Le Pic aux Mouettes". M. Colette exposera ses oeuvres au Salon des Compagnons de l'Art à Saint-Hyacinthe, du 6 au 13 décembre.

Au Plateau

Thérèse Trudel aux Matinées symphoniques

Une jeune planiste de Montréal, Mlle Thérèse Trudel, de l'Ecole Vincent-d'Indy, gagnante des auditions des Matinées Symphoniques, se fit entendre avec l'orchestre, samedi dernier en matinée au Plateau, à l'occasion de la 125ème Matinée de la dix-septième saison des Matinées organisées sous les auspices de la Société des Concerts Symphoniques de Montréal. Mlle Trudel a joué le premier mouvement du Concerto en Fa mineur, de Chopin. Très applaudie, la jeune pianiste a donné en rappel "Quadrille Bréslien" de Claude Champagne.

Après Mozart et Schubert, c'est de Beethoven que M. Wilfrid Pelletier a parlé à la Matinée Symphonique de samedi dernier. Pour illustrer son texte, il a dirigé, ensuite, le premier mouvement de la 6ème Symphonie, en fa majeur, la "Pastorale".

Pour commencer la 125ième Matinée de cette dix-septième saison, il a fait entendre l'admirable Ouverture du "Songe d'une Nuit d'Eté", de Mendelssohn qui, comme il le fait remarquer, demeure l'une de ses oeuvres les plus fraiches. Elle fut écrite, cette ouverture, à l'âge de dix-sept ans.

A l'étude, samedi: les instruments de cuivre. La semaine précédente, pour les bois, M. Pelletier présentait "Le Merveilleux Cirque des Instruments à vent" de Julius et Max Levine. Cette fois, des mêmes auteurs, il offrit "Tim le Trompettiste Timide", qui n'est pas moins agréable et qui fait comprendre d'une manière plaisante ce que sont les trompettes, les cors, les trombones et le tuba. Le narrateur de l'histoire musicale était M. Gérard Arthur qui, comme M. Pelletier, sait bien parler aux enfants. Les questions de la semaine dernière, concernant les cuivres, n'étaient pas faciles et il fallait voir la joie des petits qui y répondirent avec justesse!

A la fin, l'orchestre exécuta la "Valse des Fleurs", de Tchaikowsky.

JANE MORGAN, brillante chanteuse qui débutera demain soir au Ritz-Café de l'hôtel Ritz-Carlton.

EN VEDETTE
★ Germaine Giroux
Chanteuse
MICHEL NOEL
M.C.
ANDREY & NINA VALDEZ
Danseurs
JOS. KARA
Comédien et jongleur
Lundi - mardi - mercredi soirs
Concours de beauté titre
Miss Montreal 1952

QUIZZ MUSICAL
tous les DIMANCHES P.M.
avec ROGER LACHANCE
ET SON TRIO
NOMBREUX PRIX A GAGNER

AU CHIC CAFE
casa loma café
HA. 2095 — PL. 0021
94 est, rue Ste-Catherine

Vous en avez plus pour votre argent
NOUVEAU SPECTACLE MERCREDI
Directement de Paris
Josette Peiro
Chanteuse française
et
Pierre Naudel
Fantaisiste français
EN PLUS
Numéros de variétés
et
Jean Rafa
L'inimitable animateur
Les "Girls" du Montmartre
Deux orchestres de danse
PREMIER SPECTACLE A 9 HEURES
ENTREE LIBRE
AU CAFE
MONTMARTRE
1417 Blvd ST-LAURENT
LA. 3520

POUR UN MEILLEUR SPECTACLE
Le Café Continental
A PARTIR DE JEUDI :
LES COMPAGNONS DE LA CHANSON

CE SOIR ET DEMAIN
LYS GAUTY
Pour réservations : BE. 7097

A ST-LAURENT — Charlot dans "Les Lumières de la Ville" en version française prendra l'affiche les 6, 7, 8 et 9 décembre au ciné-club de St-Laurent. Au même programme, "Le voleur de bicyclette", de Vittorio de Sica.

CONVOCATION

Le Dr Asenaph Petrie, de l'hôpital Maudsley de Londres, donnera, ce soir 4 décembre, à 8 h. p.m., à la salle 102, de l'Institut de physique de l'université McGill, une conférence sur les effets de la lobotomie sur l'intelligence.

Cette conférence est placée sous les auspices du département de psychologie de l'université McGill et de l'Association des psychologues du Québec.

LE RENDEZ-VOUS DES GOURMETS
RUBY FOO'S
SPECTACLES TOUS LES SOIRS
7815 BLVD DECARIE EX 6533

LA REINE DE LA RADIO
Marjolaine HÉBERT
CHANTE TOUS LES SOIRS
AU BAR DE LA TOUR EIFFEL
LE PAVILLON
DE 8 HEURES A 1 HEURE DU MATIN
C'est l'endroit idéal pour y retrouver vos amis dans une atmosphère vraiment parisienne et déguster des bons plats de cuisine française.
1422, RUE STANLEY, PRES SAINTE-CATHERINE. BE. 9525
LE PAVILLON
BAR DE LA TOUR EIFFEL

LES MEILLEURS STEAKS
avec
OIGNONS
À LA FRANÇAISE
sont servis
AU CAFE
MINUIT
(angle ave du Parc et Mont-Royal)
PL. 7582

PAR DEMANDE POPULAIRE
★ TAIKA ★
danseuse exotique
pour une semaine seulement
DANSE AVEC 2 ORCHESTRES
VENEZ GOUTER
L'EXCELLENTE CUISINE
DU CHEF JEAN
x CHARLEMAGNE GUILLEMETTE
M.C.
MOCAMBO
2591 est, Notre-Dame. Rés. CH. 0435
H. ROSS, gérant
SALLE A LOUER POUR NOCES — BANQUETS — RECEPTIONS

Le Normandie
Deuxième semaine

FELIX KNIGHT
Etoile du Metropolitan et des disques Decca
★
TRIO HERMANOS WILLIAMS
Les créateurs du tango acrobatique
★
MAX CHAMITOV ET ORCHESTRE
avec NORMA HUTTON, chanteuse
LE TRIO HAL WHITE
Deux spectacles tous les soirs : 9 et Minuit
Réservations : Victor PL. 7777
Pas de frais de couvert
Samedi excepté
DE L'HOTEL MONT-ROYAL
UN HOTEL SHERATON

FINANCE et COMMERCE

Bourse de MONTREAL

Tendance mixte des cours ici. — Bathurst "A" et Dom. Tar haussent de 1 point.

(Presse Canadienne) — La liste des valeurs mobilières, en place locale, a affiché un ton variant de ferme à mixte, durant la première partie de la séance aujourd'hui après avoir clôturé irrégulièrement à la hausse hier. Les échanges ont été de nouveau peu actifs et les variations se sont limitées aux fractions.

Bathurst "A" et Dominion Tar ont haussé de 1 point à 52 et 44. Algoma, C.P.R., Consolidated Smelters, Fraser et Walker ont avancé. Brazilian, Canada Cement, Industrial Acceptance et Massey-Harris ont accusé de modestes reculs.

Bourse de Montréal

Cours fournis par la Maison L.-G. BEAUBIEN & CIE

		Haut	Bas	Ferm.
220	Abitibi nouv .	17½	17½	17½
75	Abit 1.50 priv	25⅛	25	25
675	Algoma Steel	49¾	48¾	49¾
307	Aluminum Ltd	103	103	103
200	Alum 5% pr.	23¾	23¾	23¾
630	Argus Corp ..	12⅝	12½	12⅝
20	Argus 4½ pr	82	82	82
300	Asbestos Corp.	67	67	67
130	Atlas Steel .	21¼	20¾	20⅞
120	Bathurst Pow.	51	51	51
588	Bell Telephone	38⅝	38¾	38¾
4307	Brazilian	12¾	12⅝	12¾
2170	B A Oil	20¼	20½	20¼
400	B C Forest...	7¼	7¼	7¼
100	Bruck Silk B.	9¾	9¾	9¾
250	Bldg Prod ..	34	33¾	33¾
150	Can Cement .	74	73½	74
139	C Cem pr 1.30	25½	25½	25½
100	Can Iron F .	20	20	20
175	Can Breweries	18⅛	18	18
50	Can Bronze .	35	35	35
350	Can Car Fdry	15¾	15½	15½
50	Can Car F p A	17	17	17
330	Can Celanese .	49½	49	49½
125	Can Locom ..	30	30	30
100	Can Oil Co ..	24½	24½	24½
495	Can Pac Ry..	32⅞	32⅝	32⅞
350	Can Vickers .	16½	16	16
504	Cock. Plow .	16½	16½	16½
236	Cons Mining .	174¼	174	174¼
25	Consumers G .	23	23	23
100	Corbys A	12¼	12¼	12¼
50	Corbys B ...	12	12	12
50	Crown Cork ..	38	38	38
30	Davis Leather.	18	18	18
275	Dist Seag ...	26¾	26¾	26¾
200	Dom Coal pr.	21	21	21
255	Dom Foundries	12⅜	12⅜	12⅜
50	Dom Glass pr	30	30	30
935	Dom Steel ...	18¾	18⅝	18⅝
55	Dom Tar	43	43	43
150	Dom Tar 5½ p	20	20	20
1511	Dom Textile .	12	12	12
100	Donohue Bros.	38	37⅝	38
25	Eddy Paper .	23	23	23
600	Fam Players .	17	17	17
1805	Found Co ...	11⅝	11½	11⅝
360	Fraser com .	59¾	59	59
25	Gen Steel W..	16½	16½	16½
175	Gypsum Lime .	28	28	28
420	Hom Smith P	23	23	23
380	Hudson Bay .	62¼	62	62¼
1364	Imp Oil	38	37¼	38
240	Imp Tobacco .	9⅝	9⅝	9⅝
315	Ind Accept ..	35	35	35
1725	Int Nickel ...	42¼	41⅝	42
832	Inter Paper ..	50	49¼	49¼
650	Int Petrol ...	22½	22½	22½
100	Int Power ...	60	60	60
30	Int Utilities .	25¼	25¼	25¼
30	Labatts	18½	18	18
1270	Mas. Harris .	12¾	12¼	12¼
2585	McColl Front..	39	36¼	39
100	Mitchell Co ..	30	28	30
200	Molson Brew .	24¾	24¾	24¾
1335	Nat Brew ..	18¾	18⅝	18⅝
125	Niagara Wire.	33½	33¾	33⅝
1185	Noranda	78⅛	78½	78½
100	Ogilvie	25½	23½	25½
300	Placer Dev ..	52	51¾	52
75	Power Corp ..	26¼	26¼	26¼
655	Price Bros ..	31½	31	31¼
100	Prov Transp .	13	13	13
50	Royalite	17	17	17
150	Saguenay Pow	98½	98½	98½
50	St Law Corp.	40	40	40
515	Shawinigan ..	37	36⅝	36¼
80	Shaw 4½ pr.	48	48	48
25	Sher Williams.	26	26	26
20	Simon pr 5%	89	89	89
258	Can Power .	23½	23¼	23½
525	Steel of Can .	33	33	33
90	Steel of Can p	34	34	34
125	United Steel .	11	11	11
325	Walker Good..	54	54	54
25	Win Electric .	37½	37⅛	37½
1500	Zellers	13⅛	13	13
	BANQUES			
407	Canadienne ...	20½	20½	20½
25	Commerce	26¼	26¼	26¼
520	Montréal	28	28	28
55	Nova Scotia ..	36½	36½	36½
420	Royal	27¾	27¼	27¼

Le dollar canadien

NEW-YORK, 4. — (P.C.) — Le dollar canadien est demeuré inchangé à un escompte de 3 5-8 pour cent par rapport au dollar américain aujourd'hui sur le marché des changes étrangers à New-York. La livre sterling cotait $2.80⅛. A Montréal, le dollar américain a débuté à 3¾ pour cent de prime, à $1.03¾ en fonds canadiens, inchangé avec la fermeture d'hier. La livre sterling est demeurée à $2.90½.

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours compilés à la source par l'Association des courtiers en valeurs du Canada. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif).

	Offre	Dem.
GOUVERNEMENT FEDERAL		
1¾ % 1951	99¾	100
3 % perpétuel	88	91
1½ % 1952	98	98⅜
1¾ % 1952	98½	99¼
2 % 1954	97	98
2¼ % 1956	97½	98½
2¾ % 1968	91¾	92⅝
3¼ % 1956-66	98	99
EMPRUNTS DE GUERRE ET VICTOIRE		
1er emp. Guerre 3¼ % 1952	100¾	101⅛
2e emp. Victoire 3% 1954 ..	100⅛	101⅛
3e emp. Victoire 3% 1956 ..	99½	100½
4e emp. Victoire 3% 1957 ..	98½	99⅛
5e emp. Victoire 3% 1959 ..	98¼	99⅛
6e emp. Victoire 3% 1960 ..	98	99
7e emp. Victoire 3% 1962 ..	96½	97½
8e emp. Victoire 3% 1963 ..	96½	97½
9e emp. Victoire 3% 1966 ..	96⅛	97⅛
GARANTIE DU CANADA		
C N R. 3% 1954-59	97	99
C.N.R. 3% 1966	94½	96½
C.N.R. 2½ % 1968-71	91	93
PROVINCES		
Ont. 3% 1963-65	94	97
Ont. 3% 1970	92	94
Ont. 3% 1977	90	92
Québec 3½ % 1957	99½	101
Québec 3 % 1959	95	97
Québec 3 % 1962	93	96
Québec 3 % 1965	92	94
Hydro-Québec 3% 1960.....	94	96
Hydro-Québec 3% 1969-73..	88	91
Com. Mun. Qué. 3% 1960..	91	93
Com. Mun. Qué. 3% 1962..	88	92
Com. Mun. Qué. 3% 1972 .	83	86
Com. Mun. Que. 3¼ % 1977	83	86
MUNICIPALITES		
Montréal 3% 1960	86	89
Montréal 3% 1964	88	90
Montréal 3% 1966	86	89
Montréal 3% 1970	83½	86
Montréal 3% 1972	83	86
Québec 3¼ % 1961	87	—
Québec 3½ % 1964	88	91
Trois-Rivières 3½ % 1953...	88	91
C.P.R. 3¼ % 1970	125	129
Can. SS. 3¼ % 1967	95	97½
TRANSPORTS		
Can. SS. 4 % 1966	94½	97½
SERVICES PUBLICS		
Bell Tel. 3 % 1977.....	86	88
Bell Tel. 3¼ % 1973	91	93
Bra. Tract. 4¼ % 1970.....	89	91
B. C. Elect. 3½ % 1975.....	88	90½
B. C. Elect. 3¼ % 1967	88	90½
Calgary Power 3¼ % 1972..	91	94
Int. Pipe Line 4% 1970 ..	310	325
Lower St. L. P. 3¼ % 1965	70	74
Mont. Tram. "B" 5% 1955.	99¼	100¼
Mont. Tram. 3% 1953.....	97½	99½
Nfld L. & P. 3¼ % 1966....	91	97
Maclaren Pow. 3% 1969	88	90½
North Que. Pow. 4½ % 1967	91	96
Power Corp. 3½ % 1967....	90	93
Quebec Power 3% 1962.....	91	93
Shawinigan 3 % 1961.....	94	96½
Shawinigan 3½ % 1973.....	97½	98½
St. Maurice Pow. 3¼ % 1970	94	96½
Winn. El. 3¾ % 1971.....	95½	98
INDUSTRIELLES		
Abitibi 3¼ % 1971.....	96	98
Aluminum 3½ % 1971	92½	94½
Anglo-Can. Oil 4% 1964....	135	139
B. C. Forest 4% 1968	92	94
B. C. Forest 4½ % 1966....	98	100
Brompton 3½ % 1966	94	96
Burns 4% 1963	96	99
Can. Brew. 3½ % 1967	87	90
Can. Canners 3¼ % 1970....	96½	98½
Can. Oil 4½ % 1967	98	100
C. W. Lumber 4% 1962....	98	101
Cockshutt 4¼ % 1965	99	101
Crédit Foncier 3¼ % 1966...	86	90
Cons. Paper 3½ % 1967	98½	100
Dom. Textile 3½ % 1959....	95½	98
Dom. Woollens 5% 1964.....	91	95
Dryden 4% 1965	97	99½
Eddy 3½ % 1966	93	95½
Fed. Grain 4% 1964	97	100
G. L. Paper 3½ % 1967.....	94	97
Gen. Steel Wares 3½ % '70	93	95
Imp. Oil 2% 1969	99	92
Imp. Tobacco 3% 1970.....	87	90
Ind. Accept. 4% 1969	91½	93½
Lake St. John 5% 1961.....	101	103
Maple Leaf 3¾ % 1963	94	97
Massey Harris 3% 1966.....	88	91
McColl 3% 1971	86	89
Nat. Brew. 3¼ % 1963.....	90	93
Ogilvys J. A. 4% 1967.....	98	88
Page Hersey 3¼ % 1965	90	93
Penman's 3¼ % 1966.....	88	93
Price 3¼ % 1966	94	96
Simpson's 3½ % 1960	97	99
Steel of Canada 2¾ % 1967	87	90
Trad. Finance 4% 1966....	90	93
Trad. Finance 4% 1965....	95	98
West. Grain 5% 1953	102	105
IMMEUBLES		
Dom. Square 4% 1959	101	103
Eaton Real. 3½ % 1968.....	94	97
Queen's Hotel 5% 1953.....	99	—
Mont. Appts 4½ % 1964....	94	96½
Mtl Apts 2e hyp. 4½ % '54.	94	—
Morgan 3¼ % 1967	93	96

BOURSE DES MINES

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Ang Can M...	8.25	8.25	8.25	8.25
Ascot	2.86	2.86	2.86	2.86
Aumaque	.23	.23	.23	.23
Cent. Patricia.	.65	.65	.65	.65
Cons. Lebel ..	.10	.10	.10	.10
Donalda	.62	.67	.58	.65
East Malartic.	.92	.92	.92	.92
East Sullivan..	9.25	9.25	9.25	9.25
Eldona	.23	.24	.22½	.21
God's Lake ...	.37	.37	.37	.37
Hollinger	14¾	14¾	14¾	14¾
Joliet Que	.47	.47	.47	.47
Kerr Addison .	.17	17¼	.17	17¼
McKenzie R.L.	.46	.46	.46	.46
McLeod Cock..	2.70	2.70	2.70	2.70
Madsen R. L..	.46	.46	.46	.46
Negus	.64	.65	.64	.65
New Calumet..	2.95	2.95	2.95	2.95
Perron	.76	.76	.76	.76
Powell Rouyn..	.85	.85	.85	.85
Quebec Labra.	.28	.28	.28	.28
Senator	.17	.17	.17	.17
Sher. Gordon..	4.00	4.00	3.95	3.95
Steep Rock ...	6.70	6.70	6.70	6.70
Torbrit	1.98	1.98	1.98	1.98
Un. Asbestos..	3.25	3.30	3.25	3.25
Upper Canada.	1.57	1.57	1.56	1.56
Wester Ashley.	.33	.33	.33	.33
Wiltsey Coug..	.11	.11	.11	.11
Waite Amulet.	12	12	12	12

Bourse de NEW-YORK

Cours mixtes et variations étroites à Wall Street.

NEW-YORK, 4 (P.A.)—Les cours américains ont affiché un ton mixte à l'ouverture de la Bourse auajourd'hui et les transactions ont été actives durant la première partie de la séance. Les variations toutefois se sont limitées aux petites fractions et un grand nombre de valeurs transigées n'ont pas varié.

Parmi les blocs d'actions échangées se trouvaient 1,000 American Telephone, en hausse de 1-8 à 157 3-8; 1,000 General Motors, en baisse de 1-8 à 50 5-8; et un nombre égal d'actions de Erie, inchangé à 19 5-8 et de Glenn Martin, inchangé à 12 5-8. Eastman Kodak, Lockhead, Studebaker, United Air Lines et Solar Aircraft ont progressé. Anaconda Copper, Bethlehem Steel, Republic Steel et Standard Oil of N.J. ont faibli.

Curb de Montréal

Cours fournis Par SAVARD & HART, 276 ouest, rue Saint-Jacques

		Haut	Bas	Ferm.
25	Ang Can Pulp	32	32	32
1350	Ang Newfld .	11⅜	11⅛	11⅛
1075	Brown com ..	13½	13½	13½
50	Brown Co pr.	50⅜	50⅞	50⅞
50	Can Malting .	49½	49½	49½
50	Can Pack A .	33	33	33
50	Can Dredge D	53	53	53
50	Can Food P.	380	380	380
205	Can Ind Com.	40½	40½	40½
67	Can W Lumb	10⅝	10⅝	10⅝
300	Com Alcohols.	6⅜	6⅜	6⅜
100	Cons Bakeries.	7	7	7
1962	Cons Paper C	39	38½	39
60	David Fr B .	58	58	58
25	Dom Eng Wks	23½	23½	23½
50	Esmond M pr.	20	20	20
75	Fanny Farmer	27⅜	27¼	27½
200	Ford Motor ..	52½	52¼	52¼
200	Gr Lake P ..	22	22	22
226	Halifax Fire .	8¼	8¼	8¼
100	Hydro Elect S	400	400	400
385	Int Paints A.	14	14	14
27	Mersey Paper.	90	90	90
200	Min Ont P..	28¼	28	28
30	Moore Corp .	26⅜	26⅜	26⅜
50	Nat Hosiery B	29½	29½	29½
30	Nova Scotia L	20½	20½	20½
50	Trader's Fin A	28¾	28¾	28¾
500	Trans Telev ..	17	17	17
	MINES			
2100	Anacon	315	310	310
1000	Ankeno M ..	69½	69½	69½
2600	Ascot Metals..	295	283	289
200	Arnora	29	29	29
1000	Bibis	77	77	77
900	Barvue M	595	590	590
500	Bellekeno	36	36	36
26000	Bob's Lake ..	10⅜	10	10
500	Boroulac	21¾	21¼	21¼
2900	Carnegie	190	185	190
19620	Celta D M...	33	30	32
2000	Centremaque .	17½	17½	17½
1000	Citra Lartic .	11	11	11
11700	Cons Candego.	49	48	49
6000	Cons Rochette.	23	22	23
300	Donalda	60	60	60
300	East Sullivan..	915	915	915
5200	Eldona Gold .	21	21	21
100	Giant Yellow .	10⅜	10⅜	10⅜
50	Hollinger Cons	14½	14½	14½
2000	Kayrand M D	12	11	11
4600	Kenmayo Yuk.	13	12	13
4500	Ladulama	25	25	25
1000	Labrador	800	800	800
250	Lake Shore ..	14⅝	14⅝	14⅝
2000	Lavalle M....	18	18	18
10000	Louvicourt ...	41	38	38
1500	Merrill Island.	52	51	52
100	Mining Corp .	18	18	18
2500	Monpas M....	12	12	12
1500	Montauban ...	60	55	55
700	New Calumet..	299	295	299
3500	New Formaque	24	22	24
1700	New Pacific .	71	70	71
2500	New Santiago.	10½	10½	10½
5000	Nocana	29	27	29
200	Normetal	500	500	500
200	Nechi Cons ..	46	46	46
1000	Pershcourt ..	59	59	59
1000	Que Copper .	170	170	170
1000	Que Labrador.	29	29	29
500	Que Smelting.	10	10	10
500	Rix-Athabaska.	108	108	108
1000	Royran Gold..	09⅛	09¼	09½
4500	Sher. Gordon .	400	390	400
2500	Soma Duver .	08½	08½	08½
500	Stadacona	40	40	40
200	Sullivan Cons.	330	330	330
11700	Taché Lake ..	73	70	72
4000	Tiblemont G .	12	12	12
400	Torbrit	200	195	200
3500	Trebor	14	13	13
900	Tungsten C ..	110	110	110
7400	Un Asbestos .	340	315	330
100	Unit Keno H.	12¾	12¾	12¾
3500	Weedon P P.	54	53	53
5800	Wendell	44	42	42
2000	West Ashley .	30	30	30
	HUILES			
1800	Ang Can Oil..	825	820	825
8500	Admiral	36	34	36
200	Calg Edm ...	13⅜	13⅜	13⅜
100	Cent Explor .	445	445	445
200	Cent Led Oils.	260	260	260
2000	Del Rio Prod.	180	180	180
100	Gaspe Oil V..	250	250	250
405	Home Oil	16¼	16⅛	16⅛
3000	Jet Oil	45	45	45
1000	Long Island .	44	44	44
3800	Okalta Oil ..	375	355	355
2200	Phillips	165	160	160
500	Superior Oils .	138	138	138
4400	Tor American.	97	93	94
100	Trans Ezmp O	390	390	390
2725	West Homest..	145	140	140

Bourse de Toronto

TORONTO, 4. (P.C.) — Les prix n'ont guère avancé à la Bourse aujourd'hui au début de la séance. Diverses valeurs industrielles et d'entreprises en construction ont bénéficié d'un certain appui, tandis que les compagnies manufacturières équilibraient leurs gains et pertes. Les services d'utilité publique et les magasins de détail ont faibli.

Les pétroles de l'Ouest ont légèrement monté. Les vedettes parmi les métaux de base sont restées inchangées, mais les émissions à bon marché ont légèrement baissé.

Les principaux ors ne bougeaient guère tandis que les valeurs secondaires perdaient du terrain.

Prix stables sur le marché du bétail

Les ventes étaient lentes hier sur les marchés à bestiaux de la métropole, mais les prix étaient à peu près réguliers.

On a reçu 893 bêtes à cornes, 498 agneaux et moutons et 470 porcs.

Quelques boeufs de qualité tandis que les meilleurs rapportaient moyenne se sont vendus à 29-32, taient. 33. Les génisses de qualité moyenne étaient cotées à 25-29. Les bonnes vaches rapportaient $25-$26.50, les moyennes $23-$24.50, les communes $20-$22, les vaches à conserves $15-$20.

Les veaux de lait étaient en demande à $37-$39 pour la première qualité. Les veaux de lait communs et moyens rapportaient $29.36. Les veaux d'herbe se sont vendus à environ $1.50 de plus à $22-$24.50 et la plupart à $23.50-$24.

Les premières ventes d'agneaux se sont faites à $32 et quelques-unes à $33; quelques agneaux communs ont rapporté $25-$30. Le prix des moutons variait de $10 à $20.

On n'avait pas fixé de prix sur les porcs.

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

	Offre	Dem.
Admiral	.35	.36
Alb. Pac.	.53	.57
Amer. Leduc	1.25	1.28
Anaconda	.14½	.15
Ang. Can.	8.15	8.20
Barons Oil	.22	.25
Calmont	1.61	1.65
Calnorth	.37	.40
Can. Atlantic	6.75	6.85
Cent. Leduc	2.55	2.60
Commonwealth	3.15	3.30
Continental Oil	.62½	.64
Dalhousie	.47	.50
Davies	.44	.47
Decalta	.29	.32
Delrio	1.78	1.86
East Crest	.20	.23
Emjay Pete	.10	.13
Federated Pete	8.10	8.25
Flank Pete	.45	.48
Fortune Oil	—	.62
Hanna	.17½	.18
Hargal	.11½	.12
Highwood	.21	.24
Jupiter Oils	3.20	3.25
Kroy Oils	1.75	1.85
Leduc Calmar	1.08	1.10
Leduc Cons.	.43	.45
Long Island Pete	.45	.47
McD. Segur	.28½	.30
Mercury	.23	.24½
Mill City	.30	.32
Model	1.90	1.95
Nat. Pete	3.30	3.40
New Bri. Dom.	2.49	2.51
North Cont'l.	.06	.06½
Okalta	3.25	3.75
Pacific Pete	10½	10⅝
Red Pic	.52	.54
Red Leaseholds	.32	.34½
Richfield	.22	.23
Roxana	—	.24
Roy. Can.	.15	.16
Royalite	16⅝	17
Select Oil	.29	.33
Share Oil	.15	—
South Braseau	.09¼	.10½
Sunset	.52	—
Spooner	.34	.36
Superior	—	1.50
Trans. Emp.	3.90	3.95
Turner	.35	.38
United	.85	.87
Vulcan	.95	1.10

PRIX DES GRAINS

CHICAGO

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	11.30
Avoine				
Mai	96	....	....	....
Juillet	90¾	....	....	....
Décembre	97¾	....	....	....
Orge				
Mai	131¼	....	....	....
Juillet	125⅜	....	....	....
Décembre	133½	....	....	....
Seigle				
Seigle				
Mai	211	....	....	....
Juillet	206¼	....	....	....
Décembre	207½	....	....	....
Lin				
Mai	493	....	....	....

CHICAGO

Blé				
Mars	265⅞	....	....	....
Mai	260⅞	....	....	....
Juillet	250⅝	....	....	....
Décembre	264¼	....	....	....
Maïs				
Mars	192⅞	....	....	....
Mai	193	....	....	....
Juillet	193	....	....	....
Décembre	185⅝	....	....	....
Avoine				
Mars	101⅜	....	....	....
Mai	98⅜	....	....	....
Juillet	93	....	....	....
Décembre	98½	....	....	....
Seigle				
Mai	206¼	....	....	....
Juillet	202¼	....	....	....
Décembre	206½	....	....	....

Marché des oeufs

Le marché des oeufs était hier indécis, alors que les offres dépassaient les besoins et que la demande était lente, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

(non compris par camions)

Vendredi : 499 caisses oeufs et 437 boîtes de beurre. Année dernière, 283 caisses d'oeufs.

MARCHE DU BEURRE

Pain 1 livre, 68c.

PRIX DES OEUFS

	xPrix du gouv.	zPrix de détail
A-extra gros . . .	51-52	77
A-gros	50-51	70-73
A-moyen	48-49	68-70
A-poulettes	46-47	63-65
Catégorie B	45	63-65
Catégorie C	38	63-65

x—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

z—Prix approximatifs aux consommateurs.

Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur les marchés.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Abenakis	.02	.03
Amal Kirk	.06	.08
Anacon Ext.	.44	.47
Annamaque	.03½	.04½
Adelmont	.65	.68
Adnor	.25	.30
Bar Lan	.10	.15
Barvallee	.41	.43
Beacon	.10	.15
Brown McDade	.08	.10
Campbell Chib.	1.70	1.95
Carricona	.02	.03
Chib. Explorers	.55	.60
Chibmac	.02	.04
Circle Yellow	.04	.06
Cons. Chiboug.	.13	.17
Cont Copper	.11	.13
Columbiere	.03	.04
Cuyuni (new)	.06	.09
De Santis	.02	.03
Donrand	.02	.03
Doris	.01½	.03½
Dunford	.05	.07
Edross	—	.10
Fleming	.13	.15
Flicka	.03	.04
Flomic Chib	.20	.26
Formique (old)	—	.05
Glencona	.05	.06
Frebert	.30	.34
Granleduc	.10	.14
Greenlee	.04	.06
Insco	.11	.13
Kamiac	.13	.15
Kenbay	.04	.06
Lake Expanse	.01	.06
LaSalle	.03	.04
Laurentide Chib	—	.22
Lasie R. L.	.03½	.05
Lloyd Rock	.04	.06
Lorie (new)	—	.10
Major	.01	.05
Maritime Bary	.17	.20
Martin Bird	.02	.03
Metalore	.07	.09
Mogador	.67	.70
Natl. Malartic	.05	.07
New Augurita	.05	.07
North Sullivan	—	.10
Norbeau	.75	.85
Norcourt	.03	.05
Obalski	.03	.05
Obalski (1945)	.20	.25
Ont. Nickel (old)	.02	.03
Opem. Copper	1.30	1.49
Pascalis	.08	.10
Payne	.09	.11
Pershing Man.	.11	.13
Presdor	.02	.03
Quejo	.05	.07
Rainville	.57	.62
Rand Mal.	.07	.09
Randona	.02	.03
Scott Chiboug.	.03½	.05
Southvue	—	.08
Sovereign	.02	.03
Startford	.25	.30
Vauze Dufault	.06	.09
Young Dave	.16	.18

Dominion Textile Co. Limited

Avis de dividende, actions privilégiées

UN DIVIDENDE d'un et trois-quarts pour cent (1¾%) sur les actions privilégiés de la DOMINION TEXTILE COMPANY, Limited, a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1951. Ce dividende est payable le 15 janvier 1952, aux actionnaires enregistrés le 14 décembre 1951.

Par ordre du bureau de direction.

R. D. ARCHIBALD, Secrétaire.

Montréal, 28 novembre 1951.

Dominion Textile Co. Limited

Avis de dividende, actions ordinaires

UN DIVIDENDE de quinze (15c) par action pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1951, a été déclaré sur les actions ordinaires de la DOMINION TEXTILE COMPANY, Limited. Ce dividende est payable le 2 janvier 1952, aux actionnaires enregistrés le 5 décembre 1951.

Par ordre du bureau de direction.

R. D. ARCHIB

Gordon-R. BALL

Prentice BLOEDEL

H.-Greville SMITH

NOUVEAUX ADMINISTRATEURS A LA BANQUE DE MONTREAL — M. Gordon R. Ball (à gauche) directeur général de la Banque de Montréal, a été élu administrateur de la banque aujourd'hui, à l'assemblée annuelle et, à une réunion subséquente du Conseil d'Administration, il a été nommé vice-président. Ont également été élus au Conseil M. Prentice Bloedel, vice-président du Conseil de la maison MacMillan & Bloedel, Limited, qui dirige d'importantes exploitations forestières et une usine de pâtes à papier sur la côte du Pacifique, et M. H. Greville Smith, C.B.E., président de Canadian Industries, Limited. Ils succèdent à feu le sénateur Lucien Moraud, à D.-C. Coleman et J.-A. Humbird.

Le bill de Verdun étudié à Québec

Une délégation de la municipalité de Verdun est partie hier soir pour Québec où le bill de cette municipalité sera étudié aujourd'hui par le comité des bills privés de la Législature.

Parmi les principaux item du bill on mentionne ceux ayant trait à l'augmentation des indemnités du maire et des échevins; l'autorisation pour la cité d'exploiter son auditorium; le paiement de pensions à ses employés âgés de 70 ans et ayant 20 ans de service ou plus, et le pouvoir d'augmenter la taxe d'affaires de 8½ pour cent à 10 pour cent.

La délégation se compose du maire Edward Wilson, des échevins A. Wilcox, C. Desgroseillers, R. Jeanneau, H.-L. Poirier, J. Lareault, P.-E. Joannette, J.-A. Soulière et G. O'Reilly, et MM. J.-R French, gérant, J. Burgess, greffier, et Me Francis Fauteux, C.R., avocat de la Cité.

Une infirme hérite d'une forte somme

QUEBEC, 4. — (D.N.C.) — Une infirme de Québec serait l'héritière d'une forte somme d'argent laissée par son vieil oncle et parrain qu'elle n'a pas revu depuis quinze ans. Elle a été retracée vendredi par les détectives municipaux qui étaient à sa recherche depuis plus d'un mois à la demande d'un citoyen de Ste-Thérèse de Blainville. L'heureuse femme habite le quartier St-Jean-Baptiste.

Au début de l'automne le légataire vint lui-même à Québec et se présenta au quartier général de la police municipale demandant quelques précisions au sujet de sa nièce. Par la suite il communiqua avec le chef Roger Lemire et ce dernier, confia aux détectives Miller et Lepage le soin de retracer l'héritière méconnue. La tâche n'était pas facile. Elle était d'autant plus ardue que la personne, âgée de 57 ans et infirme, demeurant dans une famille étrangère. A son grand étonnement et à sa grande joie elle apprit vendredi qu'elle devait être la bénéficiaire d'une somme rondelette que lui légue son parrain.

Tué par un train

On a trouvé hier après-midi, le long de la voie ferrée du C.N.R., à Wilsonville, soit à quatre milles de Côteau-du-Lac, le corps de M. Roméo Leclerc, 51 ans, de Côteau-du-Lac, disparu de chez lui depuis dimanche dernier. Une carabine gisait non loin du cadavre.

Or, le détective Ubald Legault, de la Sûreté provinciale, qui a fait enquête, nous apprend que dimanche, M. Leclerc, accompagné d'un ami, partit pour chasser dans les environs de chez lui. Les deux amis se séparèrent en cours de route et il semble certain que M. Leclerc a été heurté par un convoi ferroviaire, avec le résultat mentionné. Le corps a été transporté à la morgue du district, où le coroner tiendra enquête.

Déjeuner-causerie des assureurs-vie

L'Association des Assureurs-vie de Montréal tiendra son premier déjeuner-causerie en français de la saison, jeudi, le 13 décembre, à 12 h. 15 p.m., au salon Champlain de l'hôtel Mont-Royal.

A cette occasion le conférencier invité sera M. Guy A. Paquette, C.L.U., gérant de la Confédération Life. Il a intitulé sa causerie "Charletans ou professionnels".

Cycliste tué

JOLIETTE, 4. — André Archambault, 17 ans, qui demeurait à 723, rue St-Antoine, à Joliette, a été blessé mortellement, lorsque la bicyclette qu'il pilotait fut heurtée par un camion, à Notre-Dame-des-Prairies, sur la route conduisant à St-Félix-de-Valois. Il succomba peu après son admission à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, où on l'avait transporté d'urgence.

Les constatations d'usage furent faites par le sergent Jean-Paul Bessette, de la police de Joliette, et le sergent Léopold Dauphin, de la police de la route. Il y aura enquête du coroner.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES :

Sachez que le propriétaire de brevet canadien No 453,674 Hayden B. Kline e Alden H. Burkholder, de Cleveland, Ohio E.-U., cédant à Industrial Rayon Corporation, de Cleveland, Ohio, E.-U., accordé le 28 décembre, 1948, pour "METHODE ET APPAREIL POUR LE TRAITEMENT DES MATIERES FILAMENTEUSES RETORDUES" désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder les droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510, rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal—Cour Supérieure—No 307,404. — Jos. Bénard (Meunier Taxi Enrg.), demandeur, vs Benoit Bélanger et Jean Paul Frenette, défendeurs.

Le 13e jour de décembre 1951, à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires des dits défendeurs au No 2140, Boulevard Rosemont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge bleue licence P.Q. 1951, No 242,370. 1 automobile Chevrolet licence P.Q. 1951 No 332,646, 1 automobile Studebaker rouge licence P.Q. 1951, No 340,601. 1 automobile Plymouth bleue licence P.Q. 1951 No 282,168. 1 Ford automobile noir sans licence. 1 automobile Dodge noir sans licence. 1 automobile Plymouth rouge licence P.Q. 1951 No 340,565. 1 automobile Dodge noir licence P.Q. 1951, No 340,551. 1 automobile Ford bleue licence P.Q. 1951 No 340,607. 1 automobile Ford gris licence P.Q. 1951, No 337,640. 1 automobile Ford licence P.Q. 1951 No 239,093. 1 automobile Pontiac licence P.Q. 1950 No 760-31. 1 automobile Ford licence P.Q. 1951 No 340-633 y compris les accessoires de chaque automobile. 1 bureau, 1 chaise, etc.

Conditions: Argent comptant.

Rolland LACHANCE, H.C.S.

Montréal, 3 décembre 1951.—BE. 5693

Province de Québec — District de Montréal -- Cour de Magistrat — No 152,639.—Roland Lecuyer, demandeur vs Richard Desjardins ,défendeur.

Le 13e jour de décembre 1951, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 6100, rue Daragon, en la cité de Montréal, seront vendus pa autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

Jean E. CLOSSEY, H.C.S.

Montréal, 3 décembre 1951.—LA. 4185

Province de Québec — District de Montréal—Cour Supérieure—No 302,429. Commercial Credit Corporation Limited, demanderesse vs Roger Rivet, défendeur.

Le 13e jour de décembre 1951, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 2294, rue Monsabré, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

Morris GOLDBERG, H.C.S.

Montréal, 3 décembre 1951.—HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal—Cour Supérieure—No 300,878. —Hector Prud'homme (Hector Auto Body), demandeur, vs René Pigeon, défendeur.

Le 13e jour de décembre 1951, à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au No 1830, rue Champlain en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Chevrolet, licence T-2,752 et accessoires, 1 automobile Chrysler licence T-1,314 et accessoires.

Conditions: Argent comptant.

M. T. ROBILLARD, H.C.S.

Montréal, 3 décembre 1951.—HA. 1353.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Semi-display: sur semaine 8 c. la ligne; le dimanche 18 c. la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne

Les avis de naissance, décès mariage, funérailles, messe de requiem services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme: sur semaine 75c; le dimanche $1.00.

MEDECINS

A. BRISEBOIS M. Médecin Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur estomac foie reins, peau, sang, impuissance stérilité maladies urinaires, vénériennes diabete, goutte, obesité 816 Sherbrooke est, près St-Hubert FR. 5252

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5 St-Hyacinthe, Québec.

AGENTS DEMANDES

AVEC $18. vous avez la chance de vous partir en affaires. Vendez à domicile 225 bons produits: articles toilettes, médecines, culinaires, domestiques, thé, café, etc. Magnifiques assortiments d'ensemble de cadeaux pour les Fêtes. Territoire réservé. Informations: Ecrivez ou téléphonez à TA. 8445, JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.

AUGMENTEZ vos revenus de $100 et plus par semaine pendant vos loisirs, vendez bagues à diamants, montres, bracelets, etc. Prix du gros. Catalogue illustré aux intéressés seulement. "Opera" Diamond Distributors. C.P 148 Station R., Montréal.

DIVERS

ALTERATIONS, couture du vêtement, paletots, habits, pantalons d'hommes refaits pour enfants. Charbonneau, BE. 7309.

ON DEMANDE A ACHETER

PIANO demandé, petit, propre, bon marché. DO. 1302.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est donné par les présentes que DAME ANNA CHOLEWICKI née LAPINSKA, couturière, résidant à présent à 941 rue Lafayette, dans la Cité de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au parlement du Canada, à sa présente session ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce, d'avec son époux PAWEL CHOLEWICKI, résidant à 2586 rue St-Zotique, dans le district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la Province de Québec, ce 7e jour de novembre, 1951.

ALBERT I. GOODSTONE,
Procureur de la requérante,
Chambre 600, Edifice Drummond,
1117 rue Ste-Catherine Ouest,
Montréal, Québec.

Roman-feuilleton de la "Patrie"

Les Éclaireurs de La Fayette

par Paul-Yves SEBILLOT

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

58 (Suite)

Que faire, en effet, contre une pareille masse, arrivant au triple galop? Se défendre à coups de fusil? En admettant que chaque soldat eût le temps de tirer deux coups de feu et que chaque balle portât, cela ferait un nombre insignifiant de victimes dans un troupeau qui devait comprendre une dizaine de milliers de têtes.

Non, quelle que soit l'adresse des tireurs, il leur serait impossible d'enrayer la marche d'une pareille avalanche et, en un clin d'oeil, ils seraient tous foulés aux pieds et réduits en bouillie par cette énorme masse, lancée au grand galop, qui ne s'arrête que quand un obstacle insurmontable se dresse devant elle ou quand la lassitude l'empêche d'avancer.

Tout en galopant, le chevalier échangeait quelques mots brefs avec le vieux trappeur qui avait, le premier, dénoncé la présence du troupeau.

— Ainsi, Turner, vous ne voyez aucun moyen d'arrêter la marche des buffles?

— Aucun, mon capitaine; vous comprenez bien que nos fusils ne suffiraient pas à la besogne.

— Les fusils, peut-être, mais le feu?

— Incendier la prairie!... Oui, ce serait un excellent moyen, le seul, d'ailleurs; mais le vent est contre nous: voyez, il vient du Nord-Est, du même point que les buffles, et, pour que cet expédient eût du succès, il faudrait que les animaux courent vent debout. La brise rabattrait ainsi le feu vers eux et les arrêterait.

— Ce n'est, hélas! que trop vrai!... Et notre unique moyen de salut est dans les jambes de nos chevaux.

— Le seul, en effet, et fasse le ciel que nos bêtes tiennent debout, car, sans cela, nous sommes tous perdus!

Montgerville ne répondit rien; il comprenait qu'à moins d'un événement inespéré, le salut était presque impossible.

Toutefois, il ne désespérait pas encore et encourageait ses hommes.

Les buffles se rapprochaient avec rapidité, chassant devant eux quantité d'animaux sauvages, surpris par cette trombe vivante, mais les éclaireurs galopaient, eux aussi, de toute la vitesse de leurs chevaux, courbés sur leur selle, afin d'offrir moins de prise à la résistance de l'air.

Soudain, ils dressèrent l'oreille. Quelques coups de feu éclataient, là-bas, dans la direction des buffles.

Le vieux Turner leva la tête, il poussa un cri ..

— Qu'y a-t-il? demanda Montgerville.

— Deux de nos éclaireurs ont été surpris par l'arrivée du troupeau... Regardez!...

Le chevalier se haussa sur ses étriers et aperçut dans le lointain, presque sur le flanc droit de l'innombrable horde, les deux hommes qui déchargeaient leurs fusils dans cette masse grouillante.

— Les malheureux!... Ils sont perdus sans espoir! cria-t-il avec un accent douloureux dans la voix.

Deux autres coups de fusil éclatèrent; deux buffles roulèrent sur le sol; mais, bientôt, les deux batteurs d'estrade furent rejoints par les animaux furieux et disparurent au milieu des buffles, foulés aux pieds, et bientôt après, écrasés, et déchiquetés.

Maintenant, le galop des animaux retentissait sur le sol comme le roulement du tonnerre. Les buffles n'étaient guère plus qu'à mille pas, et cette distance serait bientôt franchie.

En tête de la troupe, galopaient les taureaux conducteurs, la crinière au vent.

— Encore un effort, compagnons! cria le chevalier, et nous sommes sauvés!

Le front du troupeau était, en effet, presque dépassé et, si les soldats pouvaient encore maintenir leur allure quelques instants, ils étaient hors de danger. Mais les chevaux, absolument fourbus de la course effrénée qu'ils fournissaient, pourraient-ils tenir jusqu'au bout?

A ce moment, une monture trébucha et s'abattit. Le cavalier, un Américain, se dégagea rapidement de dessous l'animal et se mit à courir, éperdu.

Montgerville, d'un mouvement brusque, arrêta son cheval, malgré le danger terrible qu'il courait, et cria au soldat de monter vivement en croupe derrière lui.

Celui-ci sauta lestement sur le coursier du capitaine, qui piqua immédiatement des deux et repartit au galop pour essayer de rattraper le gros de la troupe qui avait continué sa course. Malheureusement, cet acte généreux lui avait fait perdre de précieuses minutes et les buffles arrivaient.

Dans cette situation désespérée, le capitaine enfonça ses éperons dans le ventre de son cheval, qui hennit de douleur et repartit comme une flèche. Il parcourut ainsi trois cents pas et s'abattit, avec ses deux cavaliers.

Quand cette chute se produisit, la route suivie par les buffles était par bonheur dépassée; les deux hommes échappaient par miracle à une mort affreuse.

Le reste de la troupe, qui se trouvait ainsi hors de danger, s'était arrêté, plein d'admiration pour l'acte de courage de son chef, acte qui rehaussa encore l'estime dans laquelle elle tenait l'officier.

Un soldat donna sa monture à Montgerville, qui la prit sans que sa figure révélât la moindre émotion des événements qui venaient de se succéder si rapidement. Les deux hommes démontés prirent place en croupe, derrière deux de leurs camarades, et tous, joyeux d'avoir échappé à ce danger terrible qu'ils avaient vu de si près, se remirent en route vers le monticule, pendant que le troupeau des buffles continuait à passer derrière eux comme un ouragan.

Les éclaireurs n'étaient pas encore au bout de leurs peines.

Ils marchaient, en effet, depuis quelques minutes, quand Turner remarqua que l'inquiétude des chevaux ne se calmait pas. Surpris de ce fait, il jeta un regard circulaire sur la prairie, et son attention fut bientôt attirée par un point éloigné où semblait se passer quelque chose d'insolite.

(à suivre)

RIONS UN PEU

—Tenez la caméra devant mon visage en attendant que le tailleur m'apporte mon pantalon.

TRAVERS AMUSANTS

RIPPE KIRIBI

Dans un petit royaume

N'osez pas

TARZAN

Un rayon de soleil

Eclat

HOPALONG CASSIDY

On recevra mal Hoppy

Plan

PHILOMÈNE

Rira bien qui rira le dernier

Hi ! Hi !

JEANNINE ET PATAUD

Ce n'est pas impossible

Espoir

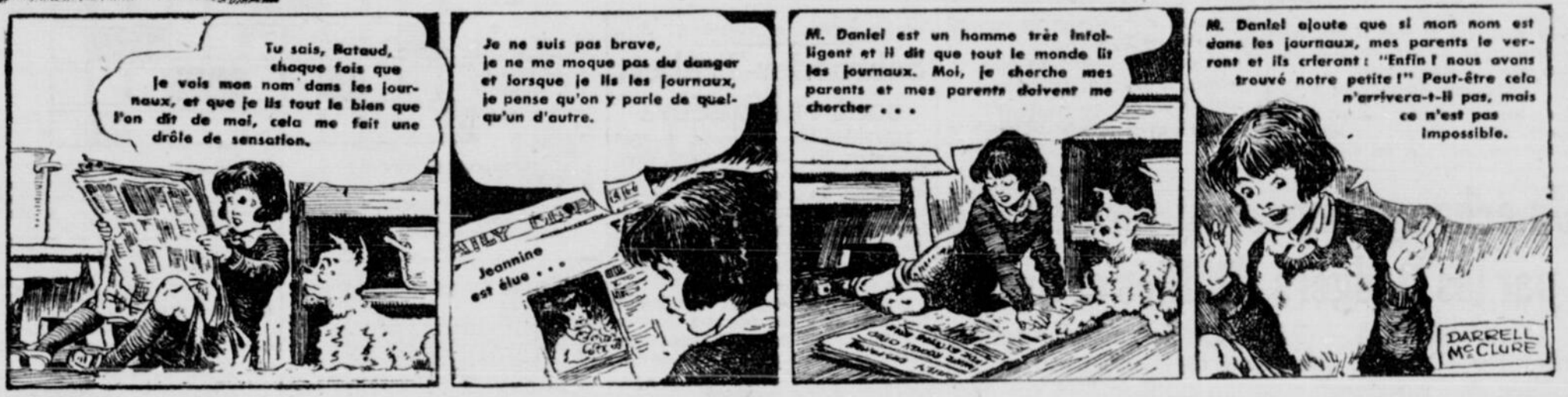

LE FANTÔME

Ce n'est qu'une légende

Doute

ROBERT L'INTRÉPIDE

Le Salon du Disque

Tourneur

JOS BRAS-DE-FER

Que veut-il donc?

Message

Soyons joyeux — Gai lon la... — Restons français

LA VIE HUMORISTIQUE

UNE MONTRE DE MARSEILLE

Marius est à Paris chez son ami Dupont-Durand. Certain jour il accompagne ce dernier qui veut acheter une montre.

—Voyez, M. Dupont-Durand, dit l'horloger, cette montre est extraordinaire. Elle sonne les quarts, les demies les heures, les jours, les semaines, les mois et les années (même bissextiles). Elle a 86 timbres différents; c'est une pièce unique.

—Qu'en dis-tu? questionne le Parisien?

—Peuh! fait observer Marius chez moi, à Marseille, j'en ai une bien plus curieuse encore.

—Vous m'étonnez, remarque le boutiquier: songez que cette montre sonne 86 timbres différents ..

—Et alors, que je vous répète, précise Marius, la mienne, en plus, elle sonne même les domestiques!

SOUVENIR DE CHASSE

Jean Rigaux évoque un souvenir de chasse:

—Un jour, dit-il, je me trouve nez à nez, en Afrique, avec un énorme lion. Il pousse un rugissement, ouvre une gueule à avaler tout un régiment et se jette sur moi.

—Et alors? demandent ses amis.

—Alors, il m'a tué, évidemment.

—Mais vous êtes encore en vie!

—Vous appelez ça une vie, vous?

Jean RIGOLE

—Reste à savoir si les lions croient aux mirages!

Un échange important serait bâclé par les Dodgers, Phillies et Reds

COLUMBUS, 4 — (PA) — Un échange important entre les Dodgers, les Reds de Cincinnati et les Phillies de Philadelphie est en pourparlers au congrès des ligues mineures, aujourd'hui. La transaction, qui sera peut-être conclue en fin de semaine, représente une valeur de plus de $750,000 en joueurs.

Si le marché est bâclé, voici ce qui arrivera:

Les Phillies recevront le premier-but Gil Hodges et l'arrêt-court Bobby Morgan de Brooklyn, et ils enverront aux Dodgers les voltigeurs Del Ennise et Dick Sisler, le premier-but Eddie Waitkus et un lanceur, Bubba Church ou Russ Meyer. Les Dodgers enverront ensuite Ennis et le lanceur Ralph Branca à Cincinnati en échange pour le lanceur Herman Wehmeier et le voltigeur Johnny Wyrostek.

Gil HODGES

Voici ce qui retarde les pourparlers: les Phillies ont offert le receveur Andy Seminick au lieu d'Ennis. Les Dodgers insistent pour obtenir Ennis parce que celui-ci est l'homme que les Reds désirent en échange pour l'un de leurs lanceurs-étoiles.

Buzzie Bavasi, vice-président des Dodgers, avoue franchement qu'il a reçu une offre des Phillies pour Hodges. Il n'a ni nié ni confirmé le rapport voulant que les joueurs nommés plus haut soient concernés dans une transaction.

Bavasi a toutefois déclaré qu'il était prêt à céder Hodges aux Phillies en échange pour Robin Roberts, mais les Phils ne voudront pas se départir de leur as droitier, même pour un frappeur aussi redoutable que Hodges.

Les Dodgers sont anxieux d'obtenir un lanceur de premier ordre. Bavasi a eu des entrevues avec les représentants de tous les clubs de la ligue Nationale excepté Pittsburgh et les Giants. Il a passé plusieurs heures en compagnie de Gabe Paul des Reds et Bob Carpenter des Phillies hier, et il dit qu'il espère bâcler un échange ici ou à New-York.

Les Dodgers attendent des nouvelles au sujet de Don Newcombe, leur as droitier. Newcombe a subi son examen médical de l'Armée américaine il y a deux semaines, et s'il est mobilisé, sa perte serait coûteuse aux Dodgers, qui seraient alors dans l'obligation de prendre des mesures draconiennes pour le remplacer.

Hodges a perdu de sa popularité à Brooklyn à cause de sa léthargie au bâton durant le dernier mois de la saison. Il a frappé 40 circuits et fait compter 103 points au cours de la campagne.

Roberts a gagné 21 parties l'été dernier pour les Phillies, qui ont dû se contenter de la cinquième place. Ennis, Waitkus, Sisler et Meyer ont tous désappointé cette année après avoir brillé en 1950.

Fernando Gagnon perd à Québec

QUEBEC, 4. — (P.C.) — Johnny O'Brien, 119¾, de Boston, s'est servi d'un jab de gauche et d'un crochet de droite fort effectifs hier soir pour remporter une décision unanime de 10 rondes sur Fernando Gagnon, 118¼, de Québec, champion canadien des poids-coqs, dans la finale d'un programme de boxe présenté devant 2,000 personnes.

O'Brien, champion poids-coq de la Nouvelle-Angleterre, sut tenir Gagnon à distance avec son jab tout en sachant porter plusieurs coups effectifs avec son crochet de droite. Aucun homme n'alla au plancher.

Dans une préliminaire de huit rondes, Roland Lemoyne, 148½, de Québec, l'emporta par mise hors de combat sur Roger Bergeron, 145, de Montréal, après 2:28 dans la troisième ronde.

Dans la semi-finale de huit rondes, Dexter Connors, 133, de Montréal, fut déclaré vainqueur par mise hors de combat technique quand Charlie Savard, 135, de Québec, ne put répondre à la cloche au début de la 4e ronde à cause d'une grave entaille à l'oeil gauche.

En préliminaire, Rocky Giroux, 190½, de Québec l'emporta par K.O. à 2:28 dans la première ronde aux dépens de Clovis Morin, 183½, de Québec, tandis que Maurice Manny, 128, de Québec, l'emporta par décision sur Claude Martoin, 128, également de Québec.

[Illegible] Jebmé LhcG5 G1..J

Deux parties dans la ligue Senior

Le St-François de Sherbrooke aura l'occasion de rejoindre les Cataractes de Shawinigan Falls dans le classement des équipes de la ligue Québec senior, en battant le club de Don Penniston ce soir. Une victoire pour le Shawinigan lui permettrait de s'approcher à un point du Royal en cinquième position.

Dans l'autre joute au programme ce soir les Sénateurs d'Ottawa visitent les Saguenéens de Chicoutimi. Une victoire pour les Saguenéens leur permettrait de passer de nouveau seuls en première place du circuit. Les Braves de Valleyfield et les Saguenéens se partagent à l'heure actuelle la première position.

Demain soir, le Royal rendra visite aux puissants Braves de Toe Blake. Jeudi soir, au Forum, le Royal recevra le Sherbrooke pour la première fois cette saison, tandis que dimanche prochain, les Braves seront les visiteurs.

Schroeder-Trabert sont vainqueurs

MELBOURNE, Australie, 4.—Ted Schroeder et Tony Trabert, deux favoris pour gagner le championnat en doubles du tournoi Victorien, ont facilement défait Ken Rosewall et Lewis Hoad, mais le duo formé de Vic Seixas et Dick Savitt a subi une défaite contre les vétérans Andrien Quist et Geoff Brown.

Schroeder et Trabert ont défait Rosewall et Hoad par 6-3, 6-3, ee 6-3, tandis que Savitt et Seixas ont admis la défaite par les comptes de 7-5, 8-6 et 6-2. Quist et Brown ont affiché beaucoup dee puissance dans leurs services pour remporter la victoire. Les deux Australiens beaucoup plus expérimentés que leurs jeunes adversaires, ont gagné assez facilement le dernier set.

Dans une autre rencontre qui a été très contestée, Keen McGregor et Mervyn Rose ont difficilement triomphé de Lennart Bergelin et Sven Davidson par 10-8, 6-4, et 10-8.

Brunet compte trois buts pour Maisonneuve

Dans la ligue de hockey des écoles Spécialisées hier soir à Verdun, l'école Maisonneuve a défait le club de l'Automobile au compte de 8 à 1 pour passer en deuxième position de la section "B". Dans l'autre joute qui opposait deux clubs de la section "A" la Télévision a remporté sa première victoire de la saison contre l'Electricité au compte de 10 à 2.

Brunet a été la grande étoile de la soirée pour le Maisonneuve avec trois buts. Marcotte a aussi fait belle figure pour compter deux buts. Les autres compteurs furent Labrosse avec deux buts et Filion. Boire a évité le blanchissage au club de l'Automobile.

Frenet a dirigé l'attaque du club de la Télévision avec trois buts. Légal a aussi brillé avec deux buts et deux assistances. Lépine, le capitaine de l'équipe, a bien contribué à la victoire de son équipe avec quatre assistances. Faucher et Ouellette furent les compteurs de l'Electricité.

Le président Ernest Crépeault a annoncé qu'il avait suspendu deux joueurs qui ont participé à la bataille. Le président maintient ainsi la ligne de conduite qu'il s'était fixée au début de la saison.

Boxeur décédé

JOHANNESBURG, Afrique du Sud.— J. F. Velleman, un jeune boxeur poids lourd amateur de Johannesburg, est décédé, ici hier, après avoir été mis hors de combat, samedi soir.

Velleman a été envoyé au pays des rêves dans la 2e ronde par P. Prinsloo, ancien champion boxeur poids lourd. Velleman a été inconscient durant 30 heures.

McGregor passe en semi-finale

MELBOURNE, 4 (PA) — Ken McGregor, un membre de l'équipe australienne de la coupe Davis, est passé en semi-finale du tournoi Victoria hier en battant Ken Rosewall, 6-3, 9-7, 6-3.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"

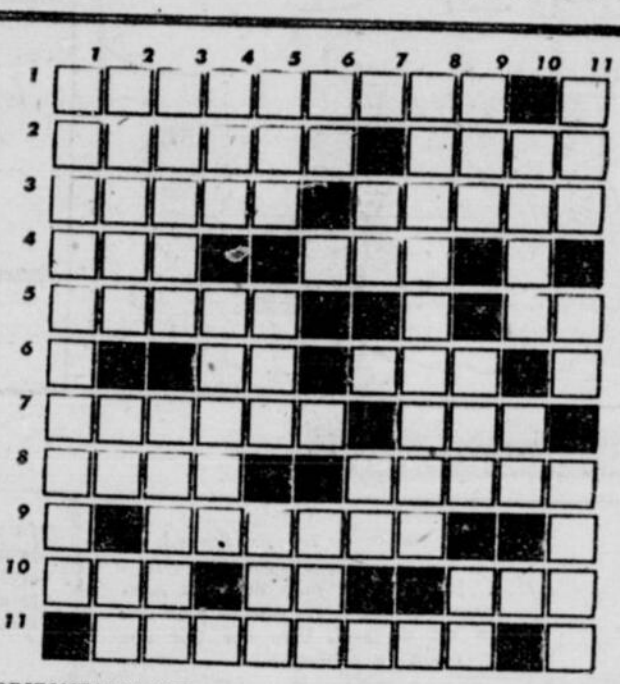

HORIZONTALEMENT

1 — Louable.
2 — Allonger—Arme longue et pointue.
3 — Défectuosités physiques — Inflammation des oreilles.
4 — Bière anglaise — Triage.
5 — Action d'éclat — Article simple.
6 — Ville de Chaldée — Trois fois.
7 — Pâturage de hautes altitudes — Roue à gorge d'une poulie.
8 — Qui est à moi — La partie antérieure d'un objet.
9 — Manque de force.
10 — Agent politique de Louis XV — Onze — Mammifère rongeur.
11 — Où il y a usure.

VERTICALEMENT

1 — Changement d'une lettre dans un mot.
2 — Expose en vente — Mesure itinéraire chinoise — En quel endroit.
3 — Actions de rire — Hymnes en l'honneur d'Apollon.
4 — Colère — Pénible, fatigant.
5 — Possessif — Unité de travail — Conjugaison.
6 — Métal jaune — Dit qu'une chose n'existait pas.
7 — Conjonction — Possède.
8 — Qui présente des nervures réticulées.
9 — Tête d'une tige de blé — Roue à gorge d'une poulie — Note.
10 — Boutique de boucher — Année.
11 — Venue au monde — Préposition — Partie supérieure du corps humain.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER

A	L	L	O	N	G	E	M	E	N	T
L	O	I	R	E	■	C	E	■	E	U
M	I	■	■	■	E	H	O	N	T	E
A	S	P	I	C	■	A	■	■	■	■
S	■	I	R	E	■	N	E	N	N	I
I	N	N	E	■	■	C	■	O	I	■
L	U	I	■	A	R	R	E	T	E	R
I	■	F	■	M	O	U	L	E	E	■
U	S	E	R	■	I	R	E	■	■	M
M	U	R	O	N	■	E	V	E	■	I
■	R	E	T	R	O	■	E	T	R	E

Raymond Dieu perd à Boston

BOSTON. — Le boxeur Norman Hayes, de Boston, a gâté les débuts en Amérique de Raymond Dieu, de Paris, hier soir, en lui infligeant une défaite par knockout technique en neuf rondes devant 1,383 personnes. Dieu est le beau-frère de Robert Villemain.

Hayes a envoyé Dieu au plancher pour un compte de neuf avec une droite au menton dès la première ronde et il a ensuite gagné chaque ronde. Dieu a impressionné seulement à la sixième, quand il a touché à Hayes des deux mains à la figure.

Une bagarre a failli éclater après la bataille quand Villemain, le second de Dieu, a protesté auprès de l'arbitre, disant que le combat n'aurait pas dû être arrêté. Hayes s'est choqué et a voulu batailler avec Villemain, mais ils ont été vite séparés.

Victoire surprise de Kelly sur Savoie.—Dauthuille gagne

(par ROGER MELOCHE)

On appellera dorénavant Brian Kelly le "champion non couronné" des poids-légers du Canada. Le jeune homme de Niagara Falls a causé la surprise de l'année dans la boxe à Montréal, hier soir, en triomphant assez facilement d'Armand Savoie par décision en huit rondes. Il ne pourra malheureusement pas obtenir un match pour le titre avant longtemps, car n'ayant que 18 ans, il ne peut pas livrer des combats de 12 rondes. Dans le match principal de la soirée, Laurent Dauthuille a triomphé de Roy Wouters par knockout technique à la 5e ronde, Wouters ayant dû abandonner à cause d'une large entaille à l'oeil droit.

Le match Savoie-Kelly avait été désigné comme semi-finale, mais il a soulevé plus d'intérêt que celui de Dauthuille-Wouters et il a étonné la majorité des quelque 6,000 spectateurs, qui avaient payé $14,-552.50 pour assister au dernier programme de l'année du promoteur Raoul Godbout.

SAVOIE BOXE MAL

Armand Savoie, qui avait fait un stage d'environ un mois à New-York pour "apprendre à boxer", a livré une piètre exhibition et il était évident que le style qu'on lui a enseigné à New-York l'a bien plus ruiné qu'aidé.

Au lieu d'exploiter la grande puissance de ses coups en se battant à distance, Armand s'est collé continuellement sur Kelly pour le "caresser" avec des taloches bien douces de son gant droit pendant que Kelly lui martelait les côtes avec des puissants crochets des deux mains.

Armand s'est montré dangereux à la deuxième ronde quand il a ébranlé Kelly avec un superbe crochet de gauche et qu'il a poursuivi son avantage avec trois dures droites à la figure. Brian a cependant évité une chute au plancher en se protégeant assez bien. Durant presque tout le combat, Kelly a respecté Savoie et il n'a jamais pris de chances folles, se tenant en tout temps les deux bras élevés pour protéger son menton. Il a montré de l'audace seulement dans les deux dernières rondes et ceci est venu près de lui être fatal à la huitième.

Savoie réalisait qu'il perdrait la décision à la dernière ronde et il s'élança furieusement sur Kelly. Un crochet de gauche au menton fit plier les genoux de celui-ci et Armand ne le lâcha pas pendant une minute entière, l'atteignant avec de solides coups des deux mains, mais un grand courage et une belle résistance physique permirent à Brian de résister et terminer le combat sur pieds.

Savoie aurait probablement gagné par K.O. si le match avait été de 10 ou 12 rondes.

Si seulement Savoie se battait toujours comme il le fait dans les dernières rondes de ses combats. C'était notre impression qu'à New-York on lui enseignerait à batailler, mais il est plutôt revenu en boxeur doux et peu dangereux.

A l'exception des deuxième et huitième rondes qu'il a gagnées et de la sixième qu'il a annulée, Armand a été déclassé par Kelly, dont le crochet de gauche à la figure et les crochets des deux mains au corps ont accumulé beaucoup de points. La meilleure ronde de l'Irlandais a été la cinquième, alors qu'il a ébranlé Armand avec un solide crochet de gauche suivi de trois bonnes droites.

Kelly pesait 137 3-4 livres et Savoie 138 1-2.

(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

MAUVAISE COUPURE — Roy Wouters a été forcé de concéder la victoire à Laurent Dauthuille par knockout technique, hier soir, entre les quatrième et cinquième rondes, à cause d'une mauvaise coupure au-dessus de l'oeil droit.

DAUTHUILLE GAGNE

Dans la "finale", Laurent Dauthuille a peu impressionné en triomphant de Roy Wouters par knockout technique en cinq rondes.

Il était évident que Dauthuille avait plus de classe et de rapidité que Wouters et un coup de poing beaucoup plus puissant, mais il a laissé à ce dernier l'initiative d'attaquer, ce que Roy a fait avec beaucoup plus de détermination que d'efficacité.

Aucun des deux adversaires n'est allé au plancher et la victoire du Français a manqué d'éclat parce que le combat a pris fin entre les 4ème et 5ème rondes, après une consultation entre Wouters, ses seconds, le Dr Gellatly de la Commission Athlétique et l'arbitre. Wouters avait une coupure d'environ un pouce et demi sous l'arcade sourcillière de l'oeil droit et ses seconds préféraient arrêter le match.

Dauthuille avait gagné les première, deuxième et quatrième rondes, grâce à ses crochets et uppercuts de gauche au corps et ses directs à la figure, tandis que Wouters avait gagné la troisième, au cours de laquelle il atteignit le Français avec de beaux crochets des deux mains à la figure.

MEILLEUR COMBAT

Le meilleur combat de la soirée a été celui que se sont livré Noël Paquette et Aimé Gauthier. Le premier a remporté la décision pour avoir frappé plus souvent et avec plus de puissance. Les deux rivaux se sont battus avec acharnement, mais Gauthier a montré une bien pauvre défensive, tout particulièrement après avoir été atteint par de solides coups. Au lieu d'accrocher, reculer, lever sa garde ou batailler, il restait là, les deux bras pendants, pour encaisser de longues séries de coups. Un boxeur moins fort aurait tombé, mais la Providence a apperemment donné à Gauthier plus de force physique que d'instinct pour se défendre.

Dans les autres préliminaires, Gene Poirier a obtenu la décision sur Bobby Dufour, tandis qu'Emile Lamarche a impressionné en knockoutant Gaston Langlois en trois rondes.

(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

Laurent Dauthuille plie sous la force d'un crochet de gauche au corps que lui porte Roy Wouters au cours de la troisième ronde de leur combat d'hier soir au Forum. (Photo Jacques Doyon, la "Patrie")

Raymond Jean en finale ce soir

Un intéressant programme de boxe sera présenté ce soir par le Catholic Youth Organization de la paroisse St. Michaels dans la salle située à l'angle des rues St-Viateur et St-Urbain. L'organisateur Tommy Sullivan présentera alors un programme comprenant sept combats de trois rondes et trois de cinq rondes.

Parmi les principaux participants, on remarque Raymond Jean, champion poids-léger des récents Golden Gloves, qui rencontrera Jimmy Montgomery, du 79th Battery, dans un match de cinq rondes.

Dans les deux autres batailles principales, Ray Laflamme sera opposé à Al Padulo et Lou Marinelli fera face à Réal Brien.

Voici le programme entier:

TROIS RONDES

65 lbs, Gary More, Guards vs Mickey Carter, 79th Battery.
80 lbs. Eddie Foster, Guards, vs Marcel Chevrier, St-Victor.
110 lbs. Jimmy Leblanc, Guards vs Gaston Blanchard, Nationale.
126 lbs. Roger Tardif, Guards, vs André Robidoux, 79the Battery.
126 lbs. Grant MacDonald, Guards, vs Norman Durivage, Nationale.
135 lbs. Percy Cartwright, 79th Batt. vs Maurice Tremblay, C.P.R.A.A.
145 lbs, Johnny Webber, Guards, vs Jerry Gerbert, Irish A.C.

CINQ RONDES

118 lbs. Ray Laflamme, Nationale vs Al Padulo, Guards.
126 lbs. Lou Marinelli, St-Victor, vs RFéal Brien, Guards.
135 lbs, Ray Jean, Irish A.C. vs Jimmy Montgomery, 79th Battery.

Ralph Zanelli gagne

PROVIDENCE, Rhode-Island. — Ralph Zanelli a remporté le championnat poids-moyen de la Nouvelle-Angleterre alors qu'il a obtenu la décision partagée sur Jackie Lovatt dans un combat de douze rondes. Seulement 2,999 personnes ont assisté à ce match.

Dempsey est arrivé à Montréal.- Déclaration de l'ex-champion

Le toujours populaire Jack Dempsey, qui a été voté le meilleur boxeur du premier demi-siècle, est arrivé à Montréal, à midi, pour arbitrer la finale de demain soir au Forum entre "Nature Boy" Buddy Rogers et le Grand Togo, d'une part, Yvon Robert et Billy Darnell d'autre part.

Dempsey qui a été l'hôte à un lunch spécial en son honneur en présence des chroniqueurs et commentateurs sportifs de la métropo-

Jack DEMPSEY

le a déclaré ce qui suit: "Il y a déjà plusieurs années que j'arbitre des matches de lutte et plusieurs, ici même à Montréal, comme à plusieurs autres endroits, ont été des plus violents. Mais la rencontre de demain soir s'avère comme l'une des plus brutales qu'on m'ait jamais offertes d'officier."

"Je dois féliciter le promoteur Eddie Quinn d'avoir bâclé une telle finale qui fait l'envie des meilleurs promoteurs américains. Mais, de continuer Dempsey avec un sourire moqueur, je dois avouer que Quinn ne m'a pas donné une tâche facile. Seulement j'entends bien que tout se passe dans l'ordre."

"Togo et Rogers sont réputés comme des plus sauvages, mais ils devront s'en tenir aux règlements; d'autre part, on m'apprend que Darnell n'aime pas les boxeurs comme arbitres et prétend que nous nous laissons impressionner par la vue du sang. Je peux lui répondre franchement de ne pas s'inquiéter. J'ai vu probablement plus de sang dans ma carrière de boxeur qu'il n'en verra s'il lutte pendant cent ans."

La semi-finale au programme marquera le retour de Whipper Billy Watson, l'idole de Toronto, dans l'arène locale Watson affrontera Karl Von Schacht. Dans l'une des préliminaires, Manuel Cortez en viendra aux prises avec Hugh Shannon, tandis que dans l'autre Les Ryan s'attaquera à Maurice Robert.

BRIAN KELLY... le "champion non couronné".

LE DIGESTE du SPORTIF

Quand un canard est-il dans le champ de tir ?

On admet généralement que lorsqu'on peut voir clairement la couleur du canard, celui-ci se trouve à 30 ou 35 verges de distance. Les chasseurs inexpérimentés sont tentés de tirer trop tôt sur des canards volant dans les airs. Cela éloigne souvent davantage les canards, diminuant d'autant les chances de les atteindre. Vous obtiendrez de meilleurs résultats en tirant à 35 verges.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac à cigarettes qui se vend le plus au Canada

Maurice Deslongchamps de retour avec les Castors de St-Laurent

Maurice Deslongchamps, ex-joueur des Cataractes de Shawinigan Falls de la ligue Senior, fera un retour au jeu avec les Castors de St-Laurent demain soir contre les Rapides de Lachine. Deslongchamps a compté 34 buts avec les Castors l'an dernier.

Deslongchamps pratique depuis 3 semaines et il s'est déclaré en parfaite condition physique. Les Castors joueront de nouveau contre les Rapides de Lachine à St-Laurent jeudi soir.

Maurice DESLONGCHAMPS

Les Castors ont perdu les services de deux solides joueurs depuis deux semaines. Il y a une dizaine de jours Eddie Cyr a été blessé à St-Jérôme et ne pourra pas revenir au jeu cette saison. Bobby Carragher a reçu le conseil de son médecin d'abandonner le hockey afin de protéger sa vue.

Bill Ratray qui était avec le Royal junior il y a trois ans, pratique avec les Rapides de Lachine. Marcel Champagne doit le mettre sous contrat prochainement.

Jusqu'ici le St-Laurent a défait le Lachine trois fois sur quatre. Demain soir la première place sera en jeu dans le circuit. Les Alouettes de St-Jérôme visiteront les Lions de St-Hyacinthe dans une joute qui suscite un très vif intérêt. Une assistance record est prévue à St-Hyacinthe pour la joute.

Jeudi soir deux parties seront disputées. St-Hyacinthe jouera à Joliette et Lachine à St-Laurent. Ce soir la ligue tiendra une assemblée à St-Hyacinthe.

Les Canadiens à Granby demain

Demain soir, les Canadiens de la ligue Nationale de Hockey iront jouer une partie d'exhibition à l'Aréna de Granby, sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes et aux profits des Royaux de Granby de la ligue Junior de Hockey.

Avant le dîner, les joueurs et les invités seront les hôtes du maire Horace Boivin et les étoiles Maurice Richard, Emile Bouchard, Elmer Lach accompagneront les Canadiens qui se diviseront en deux camps.

Dobernic à Springfield

COLUMBUS, O., 4. — Les Cubs de Springfield de la ligue Internationale ont échangé le lanceur John Watkins pour Jess Dobernic, un autre artilleur des Angels de Los Angeles de la ligue de la Côte du Pacifique. Watkins n'a pu remporter une seule victoire à Springfield. Il a subi quatre défaites. Quant à Dobernic, il a eu un record de six gains contre quatre défaites à Los Angeles.

Mercier brille dans les buts des Grads; victoire des Hobos

Les Grads de l'instructeur Edmond Archambault ont continué leur belle poussée, hier soir, dans la ligue de hockey Dépression alors que leur cerbère, André Mercier, directeur athlétique de l'Université de Montréal, a joué une partie de toute beauté dans ses filets pour permettre à son club de blanchir les Totems, 3 à 0.

Cette joute qui a été enlevante au possible, a vu Mercier briller plus d'une fois devant les porte-couleurs des Totems qui ont attaqué sans répit durant toute la partie.

Maurice Bastien, le meilleur compteur de la ligue a augmenté son avance en obtenant une assistance pour porter son total à 18 points. Les compteurs des Grads furent Bernard Lafortune, Pierre (Pear) Daoust et R. Limoges, qui a compté le premier but qui devait être le vainqueur.

Rod Joly, le gérant des Grads, est confiant de voir son pilote, Edmond Archambault, conduire son club au championnat de la ligue. Les Grads occupent présentement la première position.

HOBOS GAGNENT

Dans l'autre joute disputée dans la ligue Dépression, les Hobos ont vaincu les Sages au compte de 4 à 1. Le trio formé de Plante, Heffernan et Labelle a brillé d'un vif éclat pour participer à trois des quatre points des Hobos.

Marcel Plante s'est le plus distingué avec deux buts. Gerry Heffernan, l'ancien joueur des Canadiens et du Royal, a obtenu trois assistances, tandis que Labelle a participé à deux buts. Lorrain et Desparois ont aussi brillé pour les Hobos avec chacun un but.

Lagarde compta le seul but des Sages avec l'aide de Jacques Bélanger et Limoges.

Première période
1—Grads: Limoges (Bastien, Lafortune) 2.10
2—Grads: Lafortune (Limoges) 2.15
Punition: Lefaivre.
Deuxième période
3—Grads: Daoust (Dufresne) .. 5.56
Aucune punition.
Troisième période
Aucun but.
Punitions: Tremblay, Limoges, Emblem, Smith.

HOBOS 4, SAGES 1

Première période
1—Hobos: Lacroix (Heffernan, Labelle) 6.19
2—Hobos: Desparois (Couvrette) 8.51
Aucune punition.
Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Plante, Casavant.
Troisième période
3—Hobos: Plante (Heffernan) . 1.54
4—Sages: Lagarde (Bélanger, Limoges) 3.21
5—Hobos: Plante (Heffernan, Labelle) 12.14

Les clubs de catégorie "AAA" ont repêché dix-sept joueurs

COLUMBUS, O., 4 — (PA) — Douze clubs de classe "AAA" (Ligues Internationale, Association Américaine et Côte du Pacifique), ont repêché un total de 17 joueurs des ligues de calibre inférieur, ici, hier, au coût total de $87,000.

Il y a un an, les clubs des trois plus importants circuits mineurs affiliés au baseball organisé, avaient repêché 25 joueurs au coût total de $127,900.

Les clubs de la Côte du Pacifique et de l'Association Américaine, ont choisi six joueurs, tandis que ceux de la Ligue Internationale en ont choisi cinq.

Les Blues de Kansas City, un club-ferme des Yankees de New-York, qui fait partie des cadres de la Ligue Association Américaine, a repêché le lanceur droitier Ruben Gomez, 24 ans, qui a gagné 12 parties, subi six défaites, et retiré 135 hommes au bâton en 153 manches, en 1951, avec le club St-Jean de la Ligue Provinciale.

Les Royaux de Montréal, du circuit Frank Shaughnessy, ont fait l'acquisition de Ralph Brown, un voltigeur de métier, qui a frappé pour .294 avec le club Atlanta, de la Ligue Southern Association, l'été dernier. Les Cubs de Springfield ont obtenu le receveur Harold Meek, 21 ans, qui a conservé une moyenne de .244 au bâton en 82 joutes avec le club Wichita et l'arrêt-court Christ Kitsos, 22 ans, qui a frappé pour .334 en 134 rencontres avec le club Asheville.

Les Maple Leafs de Toronto ont repêché Leon Faulk, un lanceur, du club Des Moines, dont le record pour la saison qui vient de prendre fin, a été de 15 victoires et 11 échecs.

Le voltigeur Carlos Bernier, qui a déjà évolué dans la Ligue Provinciale, et qui l'an dernier a porté les couleurs du club Tampa, avec lequel il a frappé pour .271, a été repêché par les Stars de Hollywood. Le lanceur Larry Sheperd, un Montréalais, a été repêché par le club Hollywood également.

Le club St-Paul, de l'Association Américaine, a obtenu le receveur Ralph Baldwin, qui a cogné pour .261 avec le club Oklahoma City.

Fred Spada de nouveau papa

Mme Fred Spada, (née Marie Deluca), épouse de l'ex-gérant du club de baseball Maisonneuve, de la Ligue Montréal Royale Junior, a donné naissance, hier, à une fillette, en l'hôpital Ste-Marie. La mère et l'enfant se portent à merveille. Nos félicitations aux époux Spada, qui en sont à leur troisième héritier.

Immaculée bat Monarch 5 à 4; Mont-St-Louis déclasse Granby

Le club Immaculée-Conception a triomphé de nouveau du N.-D.-G. Monarch de Frank Legrove au compte de 5 à 4 lors d'une joute régulière de la ligue Junior "B", dimanche dernier, à Granby. Dans l'autre joute, le Mont-Saint-Louis a déclassé le jeune Royal de Granby au compte de 8 à 2.

Gilles Samson a dirigé l'offensive des vainqueurs en comptant deux buts. Réal Mongeau a de nouveau affiché une tenue sensationnelle dans ses buts pour permettre à son club de triompher.

Aucun point ne fut compté dans la première période. Le jeu fut assez monotone. Lévesque et Charbonneau paradèrent au banc du pénitencier au cours de cette première période. Bernie Lapalme a compté le premier but des vainqueurs sur un bel effort individuel. Moins d'une minute plus tard, Gilles Samson avec l'aide de Jules Roy compta le deuxième but. Quelques minutes plus tard, Légaré donna une avance de trois buts à l'Immaculée. Dufort et Charbonneau ont été crédités d'un assist pour ce but. Trente secondes plus tard, Aimé Levesque a trompé la vigilance de Eldrige pour compter le quatrième but des vainqueurs. Moins de deux minutes avant la fin. French a profité d'une mêlée devant les buts de Mongeau pour compter le premier but du Monarch.

Dès le début de la troisième période Eustace a réduit l'avance de l'Immaculée à deux buts. Vers le milieu de la période Gille Samson compta le but qui devait assurer la victoire à son club avec l'aide de Lamoureux et Nebbs.

Vers la fin de la partie, l'arbitre Sleeth manqua de jugement en décernant une punition à Groulx qui a bien failli coûter la victoire au club de l'Immaculée. Les hommes de Legrove jouant avec l'avantage numérique de deux hommes ont compté deux buts pour porter le compte 5 à 4.

1ère période :
Aucun point.

Pun. : Lévesque (6.30), Charbonneau (8.55).

2e période :
1—Lapalme. 7.00
2—Samson (Roy) 7.52
3—Légaré (Dufort-Charbonneau) 10.15
4—Lévesque (Joly)..... 10.40
5—French (O'Connor-English) 12.47
Pun. : aucune.

3e période :
6—Eustache (Dupont-Baranski) 2.32
7—Samson (Lamoureux-Nebbs) 10.26
8—Legrove (O'Connor)..... 12.32
9—French (O'Connor)..... 13.07
Pun. : Parent (5.14) Nebbs (11.40), Groulx (12.39).

Dans la 2ième joute, les joueurs du Mont-Saint-Louis ont montré trop de puissance pour les jeunes porte-couleurs du Royal de Granby alors qu'ils ont triomphé au compte de 8 à 2.

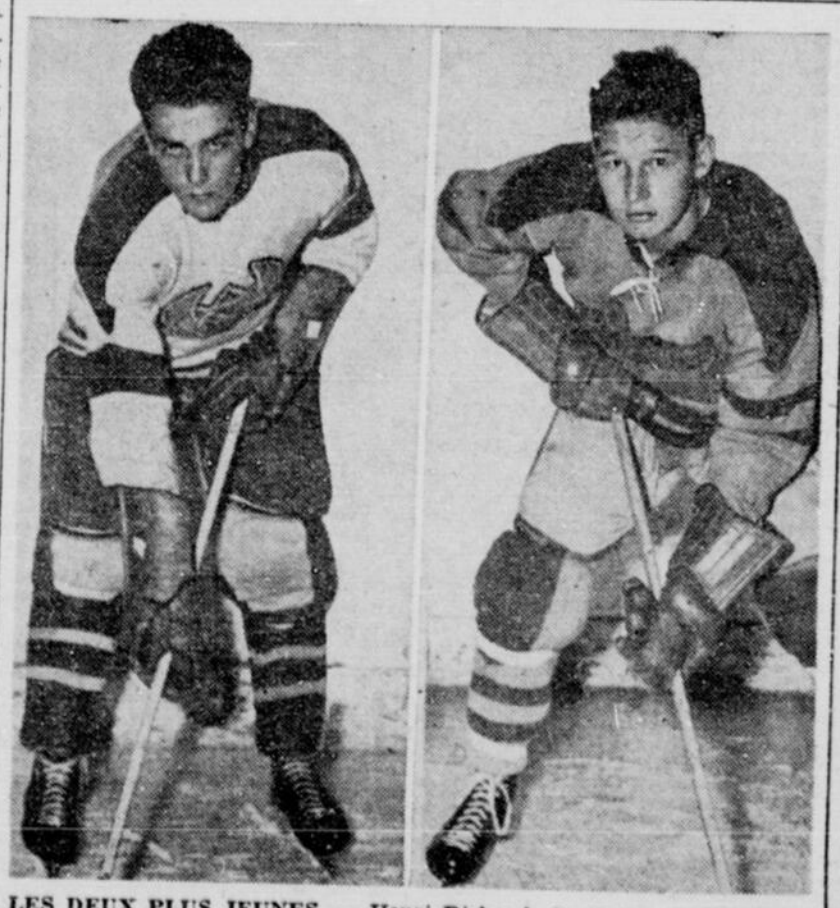

LES DEUX PLUS JEUNES. — Henri Richard, du National, et Marcel Gignac, des Aigles de St-Jérôme, sont les deux plus jeunes joueurs de la ligue de hockey Junior. Tous deux sont âgés de 15 ans. Les amateurs pourront les voir à l'œuvre, ce soir, au Forum alors que les Aigles de St-Jérôme disputeront la victoire au Canadien, tandis que le National fera face aux Citadelles de Québec.

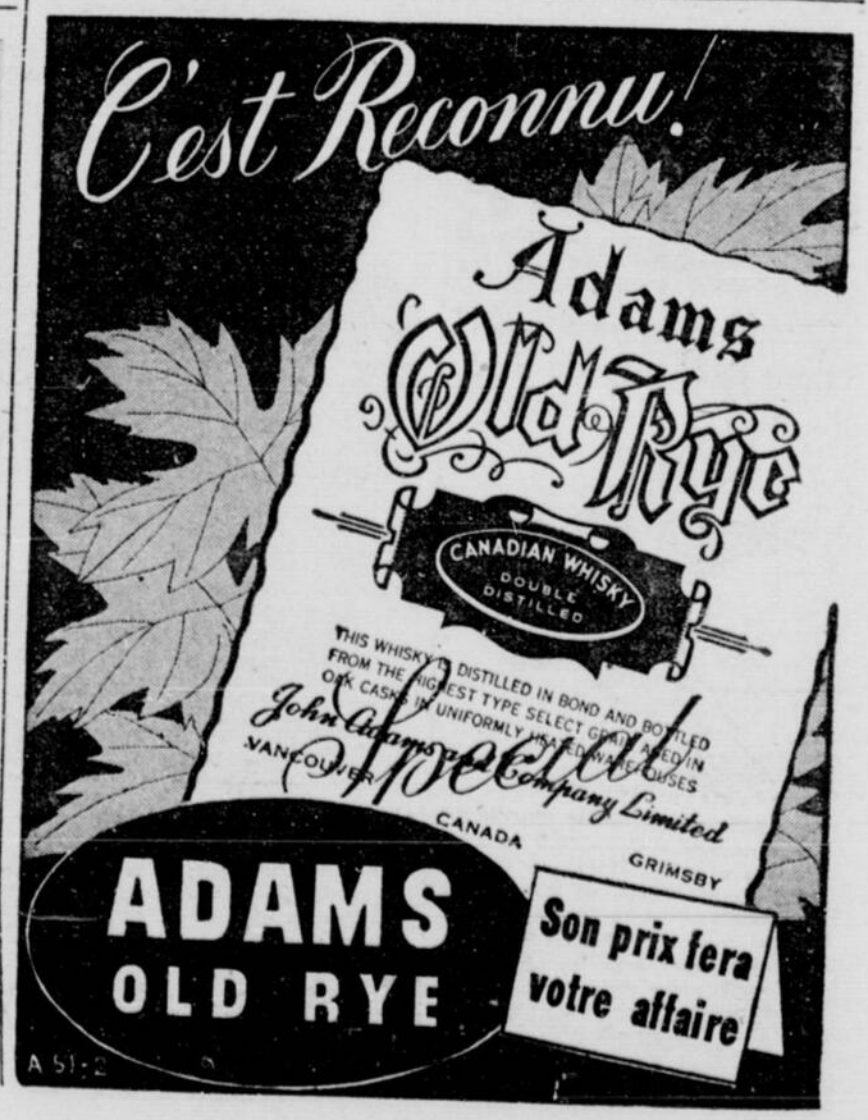

Les Bruins refusent une offre des Canadiens pour Ezinicki

Le gérant général Frank Selke des Canadiens a révélé, hier, que les Bruins de Boston avaient rejeté une offre pour le robuste ailier droit Bill Ezinicki. Dick Irvin, qui est entiché des joueurs rudes, aurait aimé aligner Ezinicki, qui a démontré souvent dans le passé son habileté comme "démolisseur".

Nous ne voyons pas pourquoi les Canadiens seraient aussi intéressés en Ezinicki, qui n'a compté qu'un but depuis le début de la saison. Le Tricolore est déjà le club le plus puni de la ligue Nationale, et l'acquisition d'Ezinicki n'aurait que contribué à augmenter le nombre de punitions.

Ezinicki a évolué en compagnie de Milt Schmidt et Lorne Ferguson dimanche soir et il a joué un rôle important dans la victoire des Bruins. Dick Irvin a rapporté que Billy a appliqué un solide coup d'épaule à Richard dans la 2e période et que Maurice n'a pu se distinguer après cela.

Selon les rapports obtenus, les Bruins ont joué leur meilleure partie de la saison, tandis que les Canadiens ont affiché une tenue lamentable. "Geoffrion, Reay et Gamble ont encore formé notre meilleure ligne d'attaque", nous disait Selke hier. "Mosdell a été impuissant après qu'il eut été mis en échec par Milt Schmidt."

La joute de dimanche soir a donc été assez rude, même si l'arbitre Bill Chadwick n'a décerné que trois punitions. Les Canadiens auraient pu reprendre le terrain perdu durant la troisième période alors qu'Ezinicki et Kyle ont été punis, mais ils n'ont pas fait fureur à l'offensive. Ils n'ont obtenu que quatre lancers sur Jim Henry durant cet engagement.

Frank Selke aura un important entretien avec Dick Irvin cet après-midi. On discutera alors du cas de Dollard St-Laurent, un arrière-garde qui a très bien fait contre Toronto et Chicago.

Fait à noter, c'est que les Leafs et les Black Hawks n'ont obtenu que trois points contre Gerry McNeil alors que St-Laurent jouait aux côtés de Tom Johnson. Dimanche soir, St-Laurent est resté à Montréal et les Bostonais ont déjoué McNeil à quatre reprises.

Le Canadien français n'est peut-être pas une étoile sur la défensive, mais il est un brillant "prospect" et la direction des Canadiens ne devrait pas tarder à lui faire signer un contrat professionnel. Et en plus de cela, les admirateurs des Canadiens réclament St-Laurent dans l'alignement du club de Dick Irvin.

Si St-Laurent devient professionnel, il est fort probable que Bud MacPherson prendra le chemin de Buffalo lorsque Butch Bouchard reviendra au jeu.

HARVEY DEÇOIT

On nous a toutefois révélé que Doug. Harvey avait été erratique au possible à Boston dimanche soir. Et dire qu'il a été si efficace samedi soir contre Chicago.

Les joueurs de Dick Irvin prendront les choses aisément cette semaine. Ils ne joueront que samedi soir prochain alors qu'ils recevront la visite du Détroit. Ils tiendront toutefois plusieurs pratiques.

Bill EZINICKI

Pendant que les Canadiens seront inactifs ce soir, les Bruins de Boston recevront la visite des Black Hawks de Chicago. Une victoire pour le Boston lui permettrait de monter seul en 3ème position. Les Bostonnais devanceraient ainsi les Canadiens par un point.

Les Black Hawks qui ont fait preuve de beaucoup de puissance à l'offensive contre New-York dimanche soir, batailleront ferme pour s'approcher de la 1ère division. Ils ne sont qu'à trois points des Canadiens.

Demain soir, le Détroit jouera à Toronto et cette dernière équipe aura une chance de rejoindre les Red Wings en première position. Dans l'autre partie, le Boston visitera les Rangers .C'est donc dire que les Bostonnais auront une belle occasion de prendre une avance sur les Canadiens cette semaine.

Le Hockey d'un coup d'oeil

HIER

Aucune joute.

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE :
Chicago à Boston.

Ligue SENIOR :
Shawinigan à Sherbrooke.
Ottawa à Chicoutimi.

Ligue JUNIOR :
St-Jérôme à Canadiens.
Québec à National.

CLASSEMENT

Ligue NATIONALE :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Détroit	22	12	4	6	59	40	30
Toronto	23	11	6	6	55	40	28
Canadiens	23	9	11	3	57	58	21
Boston	21	6	7	8	38	40	20
Chicago	23	8	13	2	53	66	18
N.-York	22	6	11	5	50	68	17

Ligue AMERICAINE : (Div. Ouest)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Pittsburgh	22	16	4	2	93	57	34
St-Louis	24	12	10	1	93	77	27
Cincinnati	22	12	9	1	59	64	25
India'polis	22	6	15	2	51	89	12

(Div. Est)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Hershey	22	12	7	3	88	55	27
Buffalo	20	20	8	2	63	71	22
Providence	22	8	13	1	83	95	17
Syracuse	23	6	17	0	66	98	12

Ligue SENIOR :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Chicoutimi	23	11	8	4	77	72	26
Valleyfield	21	12	7	2	68	50	26
Québec	24	10	11	3	69	66	23
Ottawa	23	10	11	2	64	74	22
Royal	18	10	7	1	73	60	21
Shawinigan	22	6	13	4	56	82	16
Sherbrooke	22	6	13	4	56	82	16

Ligue JUNIOR :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Canadiens	22	18	3	1	113	46	37
Québec	17	13	4	0	114	52	26
National	19	11	8	1	102	80	23
T.-Rivières	20	10	10	0	95	85	20
St-Jérôme	24	9	15	0	102	140	18
Granby	21	0	21	0	45	168	0

Ligue PROVINCIALE :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
St-Jérôme	24	11	9	5	103	84	27
S.-Hyac'the	20	11	5	4	84	61	26
Lachine	19	11	7	1	87	67	23
St-Laurent	19	9	9	1	68	79	17
Joliette	22	5	16	1	72	123	11

Ligue Côte du Pacifique :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
New West.	28	16	6	6	99	67	38
Seattle	27	14	8	5	112	92	33
Saskatoon	22	11	6	5	75	61	27
Tacoma	26	10	12	4	88	100	24
Victhoria	24	10	12	2	92	97	22
Edmonton	20	9	9	2	66	64	20
Vancouver	27	6	15	6	84	112	18
Calgary	22	6	14	2	65	88	14

Jack Adams s'oppose au retour de la période supplémentaire

DETROIT, 4 — Jack Adams, le jovial gérant des Red Wings de Détroit vient de se déclarer absolument opposé à la réinstallation de la période supplémentaire, dans la ligue de hockey Nationale.

Le retour au système des périodes supplémentaires, d'après Adams, ne résoudrait aucun problème. Il répondrait ainsi indirectement à des requêtes faites par trois clubs américains de la N.H.L., soit les Rangers, les Black Hawks et les Bruins, qui ont déclaré que trop de joutes nulles sont disputées dans la ligue, que les joutes nulles laissent les amateurs de hockey mécontents et qu'il en résulte des baisses dans l'assistance lorsqu'elles se répètent trop souvent.

Adams a déclaré qu'il aborderait le sujet avec franchise et il a alors ajouté: "Seule une équipe gagnante, une équipe pouvant rivaliser avec les autres clubs du circuit est en mesure de remédier aux baisses d'assistance." Puis le gérant des Red Wings a fait remarquer que les Bruins ont gagné leur première joute à domicile dimanche soir dernier, alors qu'ils ont battu les Canadiens de Montréal 4 à 1. "Vous ne pouvez vous attendre à ce que les amateurs s'amènent par milliers pour voir jouer lorsque vous gagnez une partie sur dix", de dire Adams.

Adams a exprimé l'opinion que la reconstruction du système des clubs-fermes de Boston, de New-York et de Chicago aiderait beaucoup plus ces équipes que le retour de la période supplémentaire. Il a déclaré que ces clubs feraient mieux de voir à obtenir du sang nouveau, de nouveaux talents, plutôt que de surcharger les joueurs actuels avec un surcroit de travail, résultat inévitable des périodes supplémentaires.

Jack est d'avis que la cédule actuelle, avec 70 parties au lieu de 60 comme aux anciens jours, est assez chargée sans qu'on vienne y ajouter la période supplémentaire. Il a ajouté que les joueurs donnent plus d'eux-mêmes que jamais auparavant et qu'en remettant la période supplémentaire en vigueur, il en résulterait une fatigue de plus et cela aurait pour effet de ralentir le jeu. Et Adams en conclut qu'une joute lente n'est guère plus intéressante pour les amateurs qu'une joute nulle.

Adams a également émis l'opinion que ce serait les équipes fortes qui y gagneraient le plus avec la mise en vigueur de la période supplémentaire. "Ils gagneraient davantage, a-t-il déclaré, et les Bruins, les Rangers et les les clubs les plus faibles, comme Hawks seraient en plus mauvaise posture que jamais".

JACK ADAMS

Le gérant des Red Wings a de plus fait remarquer que son club a également connu ses heures sombres et qu'il a connu ce que c'est que de n'avoir personne pour assister à ses joutes. Il a cependant ajouté que ce problème avait été résolu lorsque des joueurs comme Gordie Howe et Ted Lindsay sont arrivés à Détroit.

Et Adams conclut: "Ce dont ces clubs ont besoin, sont de meilleurs joueurs et non des parties plus longues".

St-Jérôme opposé au Canadien; Citadelles visitent National

Les Citadelles de Phil Watson tenteront de continuer leur série victorieuse, ce soir au Forum, contre le National dans la deuxième joute d'un programme double régulier de la ligue Junior. Les Aigles de St-Jérôme feront les frais de la première partie avec le clan de Sam Pollock.

Le National tentera de reprendre son aplomb encore une fois ce soir contre les Citadelles, qui n'ont perdu qu'une joute dans leurs 13 dernières parties. Ce club de Phil Watson détient ainsi la deuxième position, avec une avance de trois points sur le National. Le club de Pete Morin n'a pas remporté la victoire depuis le 18 novembre dernier, alors qu'il a défait le Granby 5 à 2. Les hommes de Morin ont ainsi perdu quatre joutes consécutives. L'instructeur du National a effectué plusieurs changements sur son alignement, dimanche, contre le Canadien, et l'on s'attend qu'il en effectue d'autres pour l'importante joute de ce soir.

Phil Watson est confiant de voir ses joueurs continuer leur belle poussée contre le National. Les Québécois ne devront cependant pas être trop confiants, car les joueurs de Pete Morin tenteront certainement l'impossible pour gagner.

Dans l'autre joute, les combatifs Aigles de St-Jérôme feront tout en leur possible pour vaincre le Canadien. Rien ne ferait plus plaisir aux joueurs de Sylvio Mantha que de remporter une victoire contre le Canadien. Les joueurs de Sam Pollock devront certainement être à leur meilleur, car les Jérômiens s'améliorent à chaque joute.

Une victoire pour le St-Jérôme lui permettrait de rejoindre le Trois-Rivières en quatrième position. Demain, le Canadien ira rencontrer le St-Jérôme, tandis que le Trois-Rivières recevra les Citadelles de Québec.

Bel exploit de Raymond Cyr

QUEBEC. — Raymond Cyr a compté quatre buts et récolté autant d'assists, hier soir, quand le club St-Patrick High School de Québec, de l'Association de Hockey Junior B, a triomphé des Reds de Grand'Mère, de la ligue Provinciale de l'Est, au compte de 9-5, dans une joute inter-ligue.

Georges Lemieux compta trois autres buts pour les vainqueurs. Les deux autres buts furent enregistrés par Marcel Houde et Léo Amodio.

Jules Tardif fut le meilleur des visiteurs avec deux buts. Les trois autres furent comptés par Jacques Côté, Gilles Lambert et Jules Lambert.

Dans une autre partie, les Citadelles de Québec ont disposé des As Juniors de Québec, au compte de 4-3.

Cinderella bat St-Philippe 4-2; St-Vincent Ferrier gagne encore

Le Cinderella a joué sa meilleure partie depuis le début de la saison pour triompher du St-Philippe au compte de 4 à 2, dimanche dernier, lors d'un programme double de la ligue de hockey Laurentienne. Dans la deuxième partie, le St-Vincent Ferrier a augmenté son avance en première position en disposant assez facilement du club de la Police au compte de 6 à 3.

Avec Claude St-Vincent et Richard Deveault de retour au jeu, le Cinderella a affiché sa meilleure tenue de la saison pour vaincre le puissant St-Philippe. Le jeune G. Lefebvre de Beauharnois, qui en était à sa deuxième joute avec le Cinderella a été la grande étoile de son club avec trois buts. Claude Guérard a été l'autre compteur. Il a de plus obtenu deux assistances.

Claude Binette qui brille depuis ses débuts avec le Cinderella a de nouveau affiché une autre brillante tenue dans ses filets. Pour le St-Philippe, Jacques Forest et D. Forest furent les meilleurs avec chacun un but.

Dans l'autre joute les Loisirs St-Vincent-Ferrier ont affiché leur tenue habituelle pour vaincre assez facilement le club de la Police junior.

Gerry Tackacs a de nouveau brillé pour les Loisirs avec trois buts et une assistance. Raymond Gauthier un autre dangereux compteur a également fait belle figure pour obtenir deux buts et deux assistances. Ted Théodore a été l'autre compteur du club des Loisirs, qui a porté son avance à cinq points en première position.

Pour le club de la Police, Lebeau, Bélanger et Richard furent les meilleurs avec chacun un but.

Les compteurs de la N.H.L.

	Pj	B	A	T.
Lach, Canadiens	23	6	18	24
Richard, Canadiens	23	15	8	23
Kennedy, Toronto	23	9	12	21
Mosienko, Chicago	21	11	8	19
Howe, Détroit	22	10	9	19
Smith, Toronto	23	8	11	19
McFadden Chicago	23	6	12	18
Lindsay Détroit	22	6	11	17
Abel, Détroit	21	6	10	16
Sloan, Toronto	21	8	7	15
Raleigh, N.-York	22	6	9	15
Brown, Boston	21	8	6	14
Gee, Chicago	23	5	9	14
Olmstead, Canad.	23	3	11	14
Kelly, Détroit	21	6	7	13
Gardner, Toronto	23	6	7	13
Bentley, Toronto	22	5	8	13
Peirson, Boston	20	5	8	13
Mosdell, Canadiens	23	4	9	13

Compteurs de la ligue Américaine

	Pj	B	A	T.
Stoddard Prov.	22	14	21	35
Chèvrefils, Hershey	22	15	18	33
Armstrong, Pitts.	22	17	10	27
Powell, Providence	22	11	16	27
Simpson, St-Louis	23	13	14	27
Warwick, Buffalo	19	8	18	26
DeMarco, Buffalo	26	10	16	26
Lundy, St-Louis	21	10	16	25
Wochy, Cleveland	21	13	12	25
Hamilton, St-Louis	24	8	17	25

A Pan Mun Jom

Les Rouges insistent sur quatre restrictions à la surveillance d'une trêve

Les Alliés s'opposent à chacune d'entre elles

MUNSAN, 4 — (PA) — Les délégués communistes ont insisté, aujourd'hui, sur quatre restrictions à la surveillance d'une trêve en Corée. Les Alliés s'opposent à chacune d'entre elles.

Un nouveau sous-comité ayant été formé, les délégués des Nations Unies ont posé de nombreuses questions aux communistes qui ont formulé les restrictions suivantes:

1.—Les communistes resteraient libres de construire des aéroports durant un armistice, de même que les Alliés. Or ces derniers en ont en quantité, tandis que les communistes n'ont pas un seul champ d'aviation convenable en Corée.

2. L'inspection neutre serait strictement limitée aux ports d'arrivée. Les Alliés veulent que les commissions d'inspection soient libres de voyager partout en Corée.

3. L'interdiction du système de rotation des troupes. Cela empêcherait les combattants américains de rentrer au pays après un an de service.

4. Aucune ingérence ou inspection des entreprises de reconstruction en Corée. D'après les correspondants communistes à Pan Mun Jom, les Rouges ont entrepris de vastes travaux souterrains en Corée du Nord et ne veulent pas que les Alliés sachent où.

Le nouveau sous-comité, composé de deux membres de chaque parti, a été créé aujourd'hui dans le but de réaliser un accord avant le délai qui expire le 27 décembre. L'ancien sous-comité avait tracé une ligne de démarcation qui sera permanente, si l'entente a lieu d'ici là.

Le vice-amiral C.-Turner Joy, chef de la délégation des Nations Unies, a proposé la nomination d'un autre sous-comité qui discuterait l'échange des prisonniers. Le lt-gén. nord-coréen Nam Il n'a pas dit quand il répondra.

Il restera une dernière question à régler, celle des recommandations aux gouvernements belligérants sur l'évacuation ultime des troupes.

Au sujet des commissions d'inspection, les communistes n'ont pas spécifié quels pays neutres devraient à leur avis en fournir les membres.

Après une première séance de deux heures, le sous-comité doit se réunir de nouveau mercredi 1 h. p.m. (11 p.m., H.N.E., mardi).

Souscriptions de $15,000 aux sinistrés de l'Italie

Un groupe d'hommes d'affaires canado-italiens ont officiellement lancé, hier soir, une campagne de souscriptions en faveur des sinistrés de la vallée du Pô, en Italie. Déjà, une somme de plus de $15,000 est versée au fonds de secours, dont l'objectif est fixé à $100,000. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger est l'un des patrons d'honneur de la campagne, qui doit durer 15 jours.

Plusieurs centaines de personnes ont assisté au lancement officiel de la campagne. La réunion s'est déroulée à la Maison d'Italie, rue Jean-Talon, à l'angle de la rue Lajeunesse, sous la présidence de M. Colombo Téodori, vice-président de la campagne de souscriptions.

On remarquait à ses côtés, les RR. PP. Benoit Maltempi, O.S.M., curé de la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel, et Guillaume Vangélisti, O.S.M., curé de la paroisse de Notre-Dame de la Défense, le Rév. J. Gualtiéri, MM. Alfred Gagliardi, conseiller municipal et représentant de Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde, l'un des patrons d'honneur de la campagne, Aldo Cecchi, représentant du consul général d'Italie, à Montréal, Son Exc. M. Ettore Staderini, Louis Donolo, président d'honneur, Ralph Cavaluzzi, secrétaire, Marc Donolo, trésorier, Frank Pagotto, organisateur, le colonel Urgel Mitchell, des Latins d'Amérique, et Antonio D'Andréa, professeur à l'Université McGill.

C'est M. Gagliardi qui a lancé la campagne, en disant: "Des paroles, passons aux actes". Le R. P. Maltempi a aussitôt souscrit la somme de $500; M. Louis Donolo, $1,000 personnellement et $1,000 pour sa compagnie; Dominique Vocisano et Michel D'Ambrosio, chacun $1,000; J. Sérentino, $600. Huit personnes ont aussi souscrit pour $500 chacune, dont MM. Colombo Téodori et Frank Pagotto; sans compter les différents représentants d'associations diverses présents, qui ont promis d'organiser des souscriptions parmi leurs membres.

Dès l'ouverture de la campagne, M. Théodori a démontré la nécessité de venir en aide aux sinistrés, qui ont "souffert l'une des pires inondations de l'histoire de l'Italie. Nous devons, nous Canado-Italiens, atteindre notre objectif, pour apporter du soulagement aux victimes du désastre formidable, où bon nombre d'Italiens ont perdu des parents, leurs propriétés, même tous leurs biens. Sachons donner un exemple. Nous avons participé à des fonds de secours des Canadiens français et des Canadiens anglais, telle la campagne de souscriptions de l'hôpital Ste-Justine, où nous avons versé la somme de $100,000. En retour, ils nous aideront.

D'autre part, M. D'Andréa, qui rentre d'un long voyage en Italie, a fait un tableau de la situation, dans la vallée du Pô. Plusieurs centaines de cadavres gisent là-bas; des milliers de têtes de bétail ont été englouties; de nombreux ponts ont été emportés. Il a rappelé que, 15 jours auparavant, il y eut des catastrophes semblables en Sicile, en Sardaigne et en Calabre. "On compte, dit-il, un millard de dollars en pertes matérielles".

Les Canado-Italiens ont également exprimé leur gratitude envers le gouvernement canadien, pour les secours déjà envoyés aux sinistrés.

Aux Etats-Unis

Au moins 18 morts dans quatre tragédies de l'air

(Par la Presse Associée) — Au moins 18 personnes, dont 17 militaires américains, ont perdu la vie, hier, dans la chute de trois appareils militaires et d'un bi-moteur privé. Six aviateurs et 5 civils ont été blessé au cours de ces tragédies.

Deux des appareils à Denver, Colorado, et Reno, Nevada, se sont écrasés dans des quartiers domiciliaires et ont endommagé des maisons. Personne, toutefois, ne perdit la vie sur terre.

A Denver, 8 aviateurs ont perdu la vie quand un bombardier B-29 s'est abattu au sol, par suite d'une défectuosité de moteurs. Six autres ont échappé à la mort, mais ont reçu des blessures. L'avion a ravagé cinq maisons et mis le feu aux ruines.

Un appareil de la Marine est tombé au sol près de Pensacola. Un témoin oculaire rapporte que l'avion semble avoir explosé dans les airs à quelque 200 pieds du sol. Deux pilotes, deux marins, un officier de l'Aviation et un soldat ont perdu la vie dans cette tragédie.

Le Canada ferait l'achat de deux transports à jet

Le gouvernement canadien va faire l'acquisition de deux avions de transport à jet de Havilland Comet. Ils seront employés par le C.A.R.C. pour les exercices d'interception à haute altitude et autres tâches spéciales.

Les deux avions, évalués à plus de $1,250,000 chacun, arriveront au Canada dans les premiers mois de 1953. Le "Canadian Aviation" qui rapporte cette nouvelle non encore confirmée, souligne que c'est la première commande militaire canadienne à l'étranger en même temps que la première application pour l'acquisition de transports à jet.

Deux Comets ont aussi été commandés par la Canadian Pacific Airlines et seront livrées en septembre. Elles assureront le service de la compagnie sur les routes du sud du Pacifique, d'Honolulu à l'Australie.

Le "Canadian Aviation" affirme que les négociations pour l'achat des deux avions ont été commencées lors de la visite de l'honorable C. D. Howe au Royaume-Uni, en septembre dernier.

Au cours de sa visite, le ministre de la production de défense voyagea pendant 90 minutes, à 500 milles à l'heure, dans l'appareil à quatre moteurs à jet. L'avion atteignit une altitude de 40,000 pieds.

Le "Comet I", le type commandé par le Canada, possède quatre moteurs à jet D-H Ghost, développant chacun une pression de 5,000 livres. Le "Comet II", aura des moteurs Rolls-Royce Avons, qui déplace une pression de 6,500 livres. Le "Comet" est le premier transport à jet du monde. Il est le seul accepté pour les opérations commerciales.

Les événements de la semaine à l'U. de M.

Voici le programme des principales activités extra-curiculaires à l'Université de Montréal. Cette semaine.

Mercredi: à 4 hres p.m., M. Russer, du Conseil National des Recherches, donnera une causerie sous les auspices de la Faculté des Sciences. Entrée par la porte des Sciences.

A 5 hres p.m., M. Maurice St-Martin prononcera une conférence intitulée: "Les Agglutinines non spécifiques sont-elles une cause d'erreur dans le Séro-Diagnostic de la Brucellose?", sous les auspices du "Micro-Hebbo-Actualités" de l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène.

A 8 hres p.m., M. Jacques Madaule donnera une conférence publique intitulée: "La veillée des armes", sous les auspices de la Faculté des Lettres et l'Institut Scientifique Franco-Canadien. Service d'autobus de 7 hres à 7 hres 30 p.m. Entrée par la porte principale.

Vendredi au dimanche: Exposition de peintures slaves dans le Hall d'honneur.

M. Churchill discute de la crise du dollar avec M. W.-Averell Harriman

LONDRES, 4 — (PA) — Le premier ministre, M. Churchill, a discuté, hier, la crise du dollar en Grande-Bretagne avec M. W.-Averell Harriman et le rôle de l'Allemagne dans la défense de l'Occident avec le chancelier Konrad Adenauer.

M. Churchill a déjeuné avec M. Harriman, régisseur de la Commission de la sécurité mutuelle et chef d'un comité de 12 membres dont le rôle est d'élaborer une formule de réarmement qui ne ruinera pas l'Occident.

Le premier ministre a également reçu la visite protocolaire de M. Adenauer, le premier chancelier d'Allemagne à se rendre en Grande-Bretagne depuis 1931. M. Adenauer séjournera cinq jours en Angleterre. Il déjeune aujourd'hui avec M. Churchill.

Avant de prendre l'avion de Paris, hier soir, M. Harriman a déclaré aux journalistes que M. Churchill et lui ont envisagé le partage des $7,200,000,000 du fonds de secours militaire et économique américain entre les membres de l'Alliance-Atlantique. M. Anthony Eden, secrétaire aux Affaires étrangères, assistait aux entretiens.

Le comité de M. Harriman entreprend aujourd'hui à Paris la rédaction d'un rapport sur les exigences militaires et les possibilités économiques des 12 pays qui devront se partager les tâches du réarmement.

Outre des fournitures militaires, la Grande-Bretagne espère recevoir $300,000,000 en secours économiques. De la Commission de sécurité mutuelle, elle désire particulièrement obtenir 1,500,000 tonnes d'acier pour exécuter son programme de défense. Les Etats-Unis lui ont consenti 400,000 tonnes en 12 mois.

La Grande-Bretagne ne demande pas la charité aux Etats-Unis. Elle veut que tout se passe dans un esprit d'aide mutuelle. Par exemple, a déclaré un personnage bien renseigné, Londres a accordé une partie de son aluminium aux Etats-Unis qui en manquaient.

M. Harriman semble avoir discuté avec le premier ministre la nomination d'un amiral américain comme chef des forces navales de l'Atlantique-Nord.

On s'attend que M. Churchill discute avec M. Adenauer la contribution de l'Allemagne à une armée des puissances occidentales.

Les Britanniques ont accueilli le chancelier allemand avec beaucoup d'égards.

Vendredi, le Roi recevra M. Adenauer au Palais de Buckingham.

Raid de commandos alliés à l'arrière du front, en Corée

SEOUL, 4 — (PA) — Les Alliés annoncent, aujourd'hui, que les fusiliers marins britanniques et américains ont exécuté à 130 milles à l'arrière du front le plus grand raid de commandos de la guerre de Corée.

Le contingent anglo-américain est débarqué sur la côte orientale dimanche soir, sous le couvert d'un puissant barrage de l'artillerie navale. Les troupes ont bouleversé les communications ennemies à mi-chemin entre la frontière soviétique et le front.

La publication de la nouvelle a été différée sans doute jusqu'à ce que les troupes se soient retirées. Deux commandos britanniques ont été blessés.

Les fusiliers ont pris d'assaut les plages de Tanchon, à 170 milles au nord du 38e parallèle et, passant outre au feu des mitrailleuses ennemies, se sont élancés vers les communications côtières des communistes.

Deux jours plus tôt, l'ennemi avait repris l'île de Tawhwa, à l'extrémité de la côte occidentale entre les embouchures du Yalu et du Chongchon.

Des navires canadiens et britanniques ont évacué 300 à 400 guérilleros alliés qui se trouvaient dans l'île.

L'expédition ennemie a sans doute provoqué la grande bataille aérienne de samedi. Elle explique aussi la mystérieuse apparition d'avions de bombardement de fabrication russe.

Quatre avions ennemis, apparemment des réactés, ont survolé Séoul en plein jour lundi sans lancer de bombes. Les aviateurs communistes ne s'étaient pas encore aventurés si loin vers le sud. Trois appareils ennemis, apparemment du même groupe, ont cependant bombardé le front occidental.

Il fait très froid sur le front. Dans les montagnes de l'est, le mercure indique zéro. Il n'y eut que quelques engagements insignifiants.

Messe de minuit

QUEBEC, 4. (P.C.)—La salle du Conseil législatif sera, cette année encore, le témoin d'une manifestation religieuse des policiers de la Sûreté provinciale à l'occasion de Noël.

Le Lt-Col. Léon Lambert, directeur-adjoint, a annoncé hier que les officiers de la Sûreté et leurs épouses seront invités à la messe de minuit dite par leur aumônier, l'abbé Georges Laberge, dans la salle du Conseil.

La chorale des policiers sera dirigée par le capt. Raoul Sirois.

Les pertes totales alliées, en Corée, atteignent 320,150

PARIS, 4. (P.A.) — Les pertes des Nations Unies, en Corée, atteignent 107,606, selon une enquête auprès des pays belligérants.

Ce chiffre, toutefois, ne comprend pas les 212,544 pertes des armées sud-coréennes, tel qu'annoncées en juin dernier. Les pertes totales se chiffreraient par 320,150. Celles des communistes se chiffreraient par 1,402,504 au 13 octobre dernier.

Les pertes des Nations Unies comprennent 16,805 morts, 75,969 blessés, 14,113 disparus et 609 prisonniers de guerre britanniques.

Après les Sud-Coréens, ce sont les Américains qui ont subi les plus lourdes pertes. Les leurs se chiffrent par 100,883, dont 15,323 morts, 72,952 blessés et 12,608 disparus.